

Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation - Session du 7 juillet 2022

# L'agriculture en 2021

## Les comptes nationaux provisoires de l'agriculture en 2021

Données arrêtées le 3 juin 2022

---

### Document de travail

N°2022-09 – Juillet 2022



# **Commission des comptes de l'agriculture de la nation**

Session du 7 juillet 2022

## **L'agriculture en 2021**

### **Les comptes nationaux provisoires de l'agriculture en 2021**

Données arrêtées le 3 juin 2022



Direction des statistiques d'entreprises / Division industrie et agriculture

Rédacteurs du rapport : Vivien Heim, Philippe Lauraire, Claire Géry

# Table des matières

Introduction.....	3
L'agriculture dans l'économie française en 2021.....	4
Faits marquants pour l'agriculture en 2021.....	5
La production de la branche agricole.....	7
1 La production hors subventions.....	7
2 Détails par produits.....	11
2.1 Les céréales.....	11
2.2 Les plantes industrielles.....	13
2.3 Les fruits et légumes.....	15
2.4 Les vins.....	16
2.5 Le bétail.....	18
2.6 Les produits avicoles.....	19
2.7 Les autres produits animaux.....	20
3 Les subventions sur les produits.....	21
4 La production de la branche agricole au prix de base.....	21
La valeur ajoutée de la branche agricole.....	22
1 Les consommations intermédiaires.....	22
2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole.....	24
3 Les subventions d'exploitation.....	25
4 Les impôts sur la production.....	27
5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole.....	27
Les résultats de la branche agricole.....	28
1 Le résultat brut de la branche agricole.....	28
2 Le résultat net de la branche agricole.....	29
2.1 La consommation de capital fixe.....	29
2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole.....	30
L'investissement agricole.....	31
Le commerce extérieur des produits agricoles bruts en 2021.....	33
Comparaisons européennes.....	37
Annexes.....	40
Compte provisoire de la branche agriculture en 2021.....	41
Compte semi-définitif de la branche agriculture en 2020.....	46
Compte définitif de la branche agriculture en 2019.....	51
Les révisions de compte.....	56
Fiche : Les échanges commerciaux de produits agricoles entre la France et l'Ukraine.....	59
Fiche : Les échanges commerciaux de produits agricoles entre la France et la Russie.....	60
Nomenclature de produits française (CPF rév. 2.1).....	61
Graphiques sur longue période.....	62
Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole.....	65
Liens vers Internet.....	67

## Introduction

**Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique »**, présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN), est établi par l'Insee selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du RICA présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

**Le compte spécifique de l'agriculture** s'écarte du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
- les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmentée de l'ensemble des subventions nettes des impôts au titre de son exercice, elle est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Celle-ci peut aussi être exprimée nette de la dépréciation du capital. Ce résultat est alors appelé **revenu des facteurs de la branche agricole**, au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.**

Ce compte provisoire de l'agriculture pour 2021 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 3 juin 2022.

*Ce rapport et la rétrospective 1959 – 2021 des comptes sont disponibles sur le site :*

<https://www.insee.fr/fr/recherche?q=Compte+de+l%27agriculture+en+2019&debut=0>

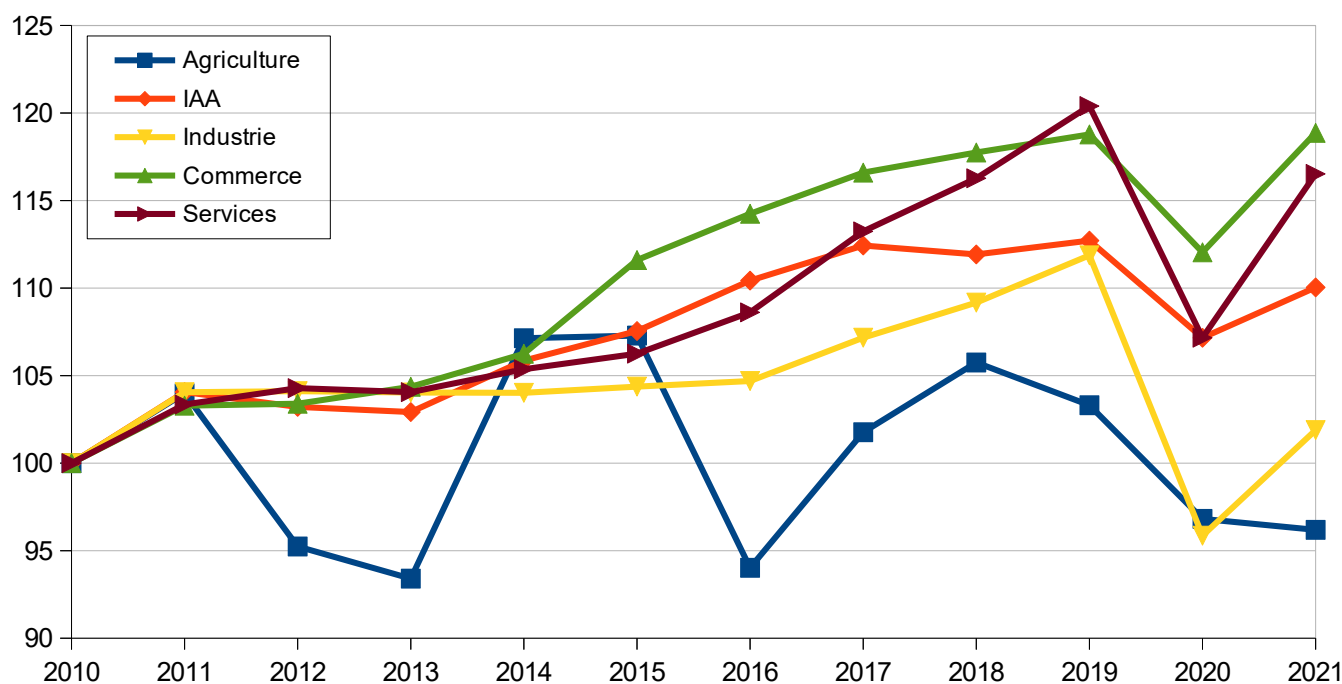
## L'agriculture dans l'économie française en 2021

En 2021, le produit intérieur brut (PIB) rebondit de 6,8 % en euros constants, après la chute de l'année 2020 (-7,8 %). En moyenne sur l'année, le PIB demeure inférieur de 1,5 % à son niveau moyen en 2019. Le rebond est principalement tiré par la demande intérieure : la consommation effective des ménages contribue pour les deux tiers à celui-ci (+4,2 points), complété par l'investissement (+2,6 points). Avec la forte reprise de l'activité, les revenus du travail contribuent au dynamisme du revenu disponible des ménages. Ainsi, malgré des prix allants, le pouvoir d'achat des ménages par unité de consommation progresse de 1,9 %, après avoir baissé de 0,3 % en 2020. Avec le rebond des dépenses de consommation, le taux d'épargne des ménages diminue de 2,3 points, mais reste à un niveau historiquement élevé, à 18,7 %.

Dans l'ensemble de l'économie, la production repart nettement (+7,3 % après -8,0 %), de même que les consommations intermédiaires (+8,0 % après -8,2 %). Le rebond de la production est particulièrement marqué dans la construction (+12,9 % après -12,7 %) et dans les services principalement marchands (+7,4 % après -7,3 %). La reprise concerne également l'industrie agroalimentaire (+4,0 % après -2,8 %). La production agricole<sup>1</sup> est relativement atone en volume (+0,4 % après -2,5 %). Néanmoins, la hausse des prix agricoles (+8,0 % après +0,9 %) entraîne une forte augmentation de la production agricole en valeur (+8,4 % après -1,6 %).

Les échanges extérieurs, très affectés par la crise sanitaire en 2020, rebondissent sans retrouver leur niveau de 2019 : en volume, les exportations progressent de 8,8 % en 2021 (après -16,8 % en 2020) et les importations de 8,0 % (après -12,8 %). L'agriculture contribue positivement à la balance commerciale, même si le solde excédentaire en produits agricoles baisse de 0,5 milliard d'euros, pour s'élever à 1,8 milliard d'euros.

**Graphique 1 : Évolutions de la valeur ajoutée brute des différentes branches, en volumes aux prix de l'année précédente chaînés (base 100 en 2010)**



Source : Insee, comptes nationaux base 2014

Note : L'industrie désigne l'industrie manufacturière hors industrie agroalimentaire et cokéfaction raffinage

1 Elle renvoie ici au secteur de l'agriculture du cadre central des comptes nationaux et correspond à la section A de la nomenclature d'activités française : Agriculture, sylviculture et pêche.

## Faits marquants pour l'agriculture en 2021

Après deux années de baisse, la valeur de la **production de la branche agricole** hors subventions sur les produits se redresse très nettement en 2021 (+ 7,7 %) sous l'effet de la hausse des prix des produits agricoles. L'agriculture participe du mouvement général de hausse des prix des matières premières. La demande mondiale est dynamique, la consommation intérieure est en outre favorisée par la réouverture progressive de la restauration collective.

La **production végétale** croît de 12,0 % en valeur du fait de la hausse des prix. L'envolée des prix des céréales (+ 28,8 % après + 13,6 %) résulte d'une forte demande, notamment chinoise, dans un contexte de disponibilités mondiales limitées. Parallèlement, le volume des récoltes de céréales rebondit en 2021 (+ 17,2 % après – 19,6 %) après une année 2020 difficile, marquée par la sécheresse. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, la récolte céréalière est supérieure en volume de 6,8 % et les rendements se sont améliorés de 6,5 %. De même, les oléagineux enregistrent une hausse importante des prix (+ 44,2 %) consécutive à des tensions sur le marché mondial. Les protéagineux et les betteraves augmentent en volume (respectivement + 12,3 % et + 31,7 %) comme en prix (respectivement + 26,6 % et + 14,3 %). A l'inverse, le volume de la production de vins et de fruits chute sous l'effet des mauvaises conditions météorologiques (respectivement – 17,6 % et – 17,0 %), cette évolution étant en partie compensée par la progression des prix (respectivement + 7,9 % et + 11,3 %).

La valeur de la **production animale** repart à la hausse (+ 1,7 % après – 0,6 %) sous l'effet d'un renchérissement des prix (+ 3,9 %) en partie compensé par une baisse de volume (– 2,1 %). Les prix du bétail (+ 2,4 %), des produits avicoles (+ 6,4 %) et du lait (+ 4,3 %) expliquent ce rebond, à l'exception du prix des porcins qui recule (– 4,4 % après – 4,9 %) du fait notamment de l'affaiblissement de la demande chinoise.

La forte augmentation des prix s'accompagne de la progression du coût des intrants, à un rythme plus modéré toutefois. Les **consommations intermédiaires** augmentent en valeur (+ 3,3 % après – 0,9 %) en raison d'une progression des prix (+ 3,1 %), accentuée par une légère augmentation des volumes (+ 0,2 %). L'augmentation des charges résulte principalement de la hausse des prix de l'énergie (+ 20,7 % après – 12,8 %) et des aliments pour animaux achetés en dehors de la branche (+ 11,7 % après + 0,6 %). La baisse en volume de la consommation d'engrais et d'amendement s'accélère (– 9,9 % après – 1,2 %).

En 2021, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole progresse fortement (+ 13,9 %), du fait de l'augmentation de la production au prix de base, qui est portée par la hausse des prix (+ 8,5 %).

En 2021, les **subventions d'exploitation** (hors subventions sur les produits) s'élèveraient à 8,4 milliards d'euros, en hausse de 2,2 % par rapport à 2020.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** augmente de 11,8 % en 2021. Le volume de l'emploi agricole décroît tendanciellement. En 2021, l'emploi total baisse de 1,4 % : la réduction de l'emploi non salarié se poursuit (– 2,8 %) tandis que l'emploi salarié croît de 0,8 %. Dès lors, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif augmente de 13,3 %. En termes réels<sup>2</sup>, elle rebondit de 11,5 %, après – 1,1 % en 2020.

---

<sup>2</sup> Déflaté par l'indice de prix du PIB, qui augmente de 1,7 % en 2021.

**Tableau 1 : De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée**

		Valeurs (en milliards d'euros)	Évolutions en %		
			Volume	Prix	Valeur
<b>Production hors subventions</b>	(a)	81,6	-0,8	8,6	7,7
<b>Produits végétaux</b>		49,5	-0,1	12,1	12,0
Céréales		15,1	17,2	28,8	50,9
Oléagineux, protéagineux		3,7	7,2	42,7	52,9
Autres plantes industrielles		1,6	13,9	6,1	20,8
Fourrages		5,3	12,7	-12,3	-1,1
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs		10,3	-1,7	4,7	3,0
Fruits		3,0	-17,0	11,3	-7,6
Vins		10,5	-17,6	7,9	-11,1
<b>Produits animaux</b>		26,8	-2,1	3,9	1,7
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		11,1	-2,2	2,4	0,2
Volailles, œufs		4,9	-0,2	6,4	6,2
Lait et autres produits de l'élevage		10,9	-2,8	4,2	1,3
<b>Services</b>		5,3	-0,5	1,9	1,4
<b>Subventions sur les produits</b>	(b)	1,1	-1,1	-0,0	-1,1
<b>Production au prix de base</b>	(c) = (a) + (b)	82,7	-0,8	8,5	7,6
<b>Consommations intermédiaires, dont :</b>	(d)	47,5	0,2	3,1	3,3
achats		40,5	-1,7	5,2	3,4
<b>Valeur ajoutée brute</b>	(e) = (c) – (d)	35,2	-2,3	16,7	13,9

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

# La production de la branche agricole

## 1 La production hors subventions

Tableau 2 : La production de la branche agricole hors subventions

	Valeurs en millions d'euros	Évolutions en %			Contributions en point de % à la variation de la production hors subvention	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
<b>Production hors subventions</b>	81 605	-0,8	8,6	7,7	-0,8	8,6
<b>dont productions végétales</b>	49 526	-0,1	12,1	12,0	-0,1	7,1
céréales	15 066	17,2	28,8	50,9	2,3	4,5
fruits	3 019	-17,0	11,3	-7,6	-0,7	0,4
vin	10 546	-17,6	7,9	-11,1	-2,8	1,0
légumes frais	3 231	-2,5	-2,3	-4,8	-0,1	-0,1
pommes de terre	4 146	-2,2	13,1	10,6	-0,1	0,6
<b>dont productions animales</b>	26 800	-2,1	3,9	1,7	-0,7	1,3
bétail	11 065	-2,2	2,4	0,2	-0,3	0,3
lait	9 780	-2,2	4,3	2,1	-0,3	0,5

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022*

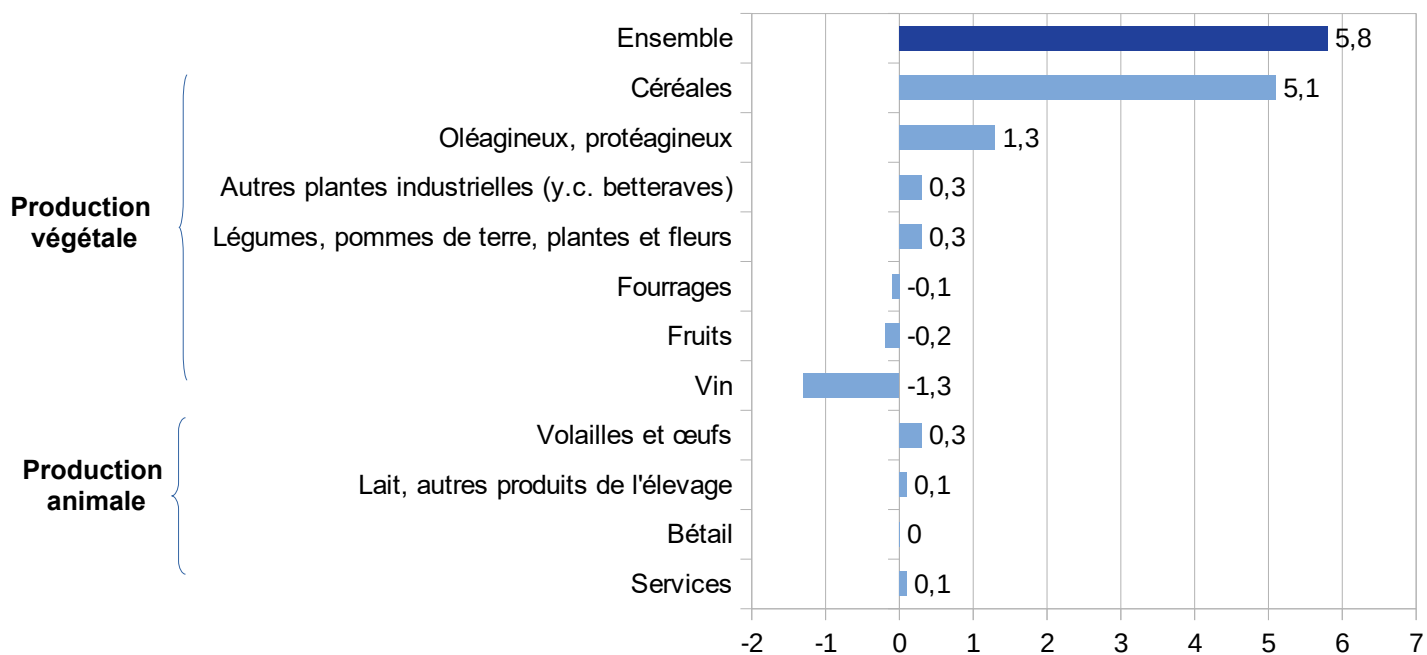
Le **volume** de la production agricole hors subventions poursuit sa baisse en 2021 (-0,8 % après -2,6 %). Les productions végétales sont quasi-stables (-0,1 % après -4,9 %). En effet, la baisse de la production de vins et de fruits en raison de conditions climatiques défavorables est compensée par le rebond des cultures de céréales. Les productions animales reculent (-2,1 % après +0,6 %), suite à la contraction de la production de bétail et de lait.

Globalement, les **prix** connaissent une hausse soutenue (+8,6 %). L'ensemble des prix augmente, hormis pour les légumes frais. En particulier, le prix des productions végétales contribue le plus à cette évolution, sous l'effet de l'envolée du prix des céréales (+28,8 %). Le renchérissement des productions animales est plus modéré (+3,9 %).

Au total, la **valeur** de la production de la branche agricole hors subventions rebondit de 7,7 % après une baisse de 1,5 % en 2020.

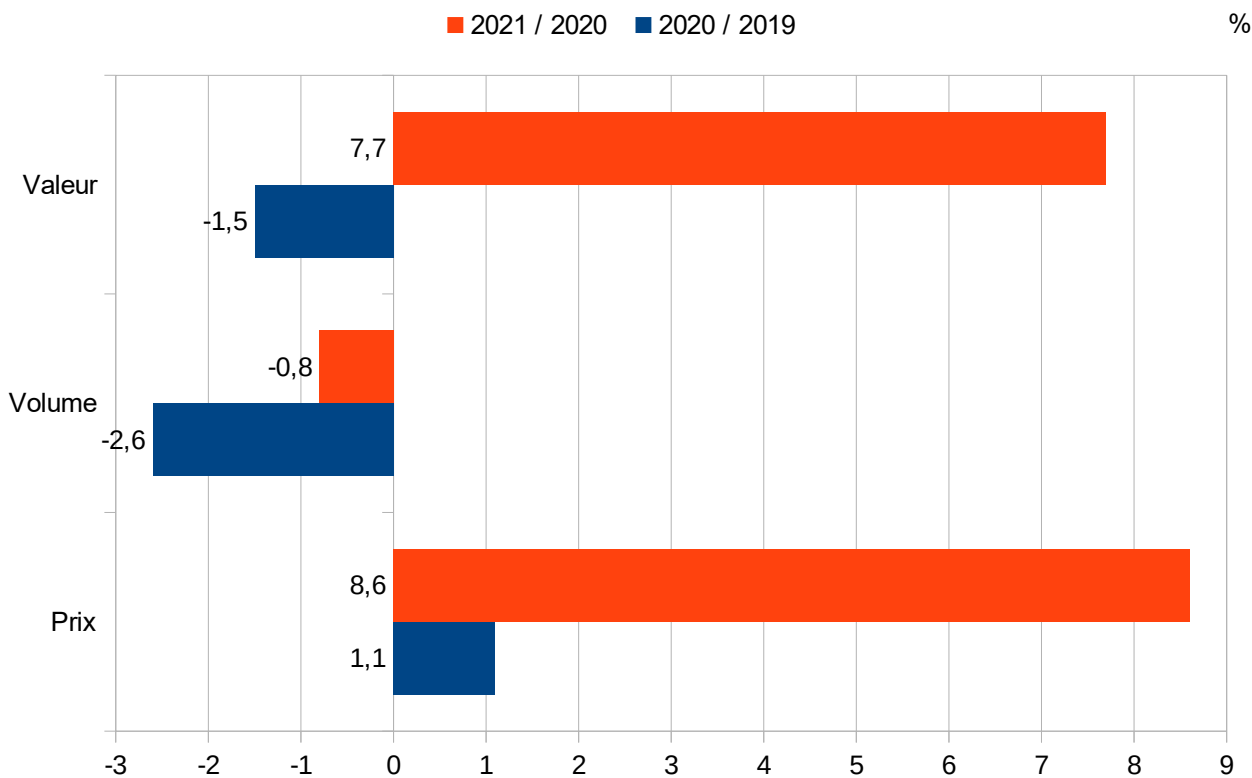


**Graphique 2 : Variation de la production agricole hors subventions 2021/2020 (En milliards d'euros)**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

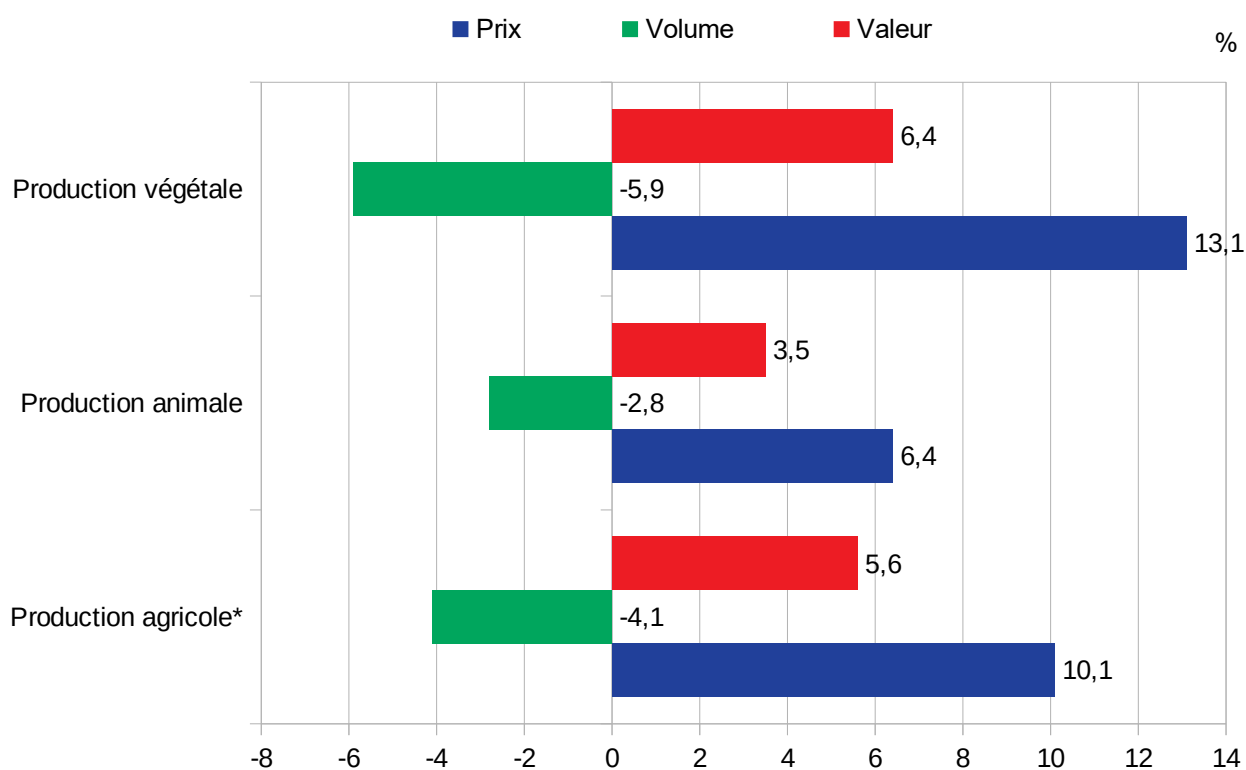
**Graphique 3 : Évolution de la production agricole hors subventions en 2020 et 2021**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

Lecture : en 2021, la valeur de la production agricole hors subventions augmente de 7,7 % par rapport à 2020.

**Graphique 4 : Évolution de la production hors subventions entre 2018 et 2021, en valeur, en volume et en prix**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

Lecture : entre 2018 et 2021, la valeur de la production agricole hors subvention augmente de 5,6 %

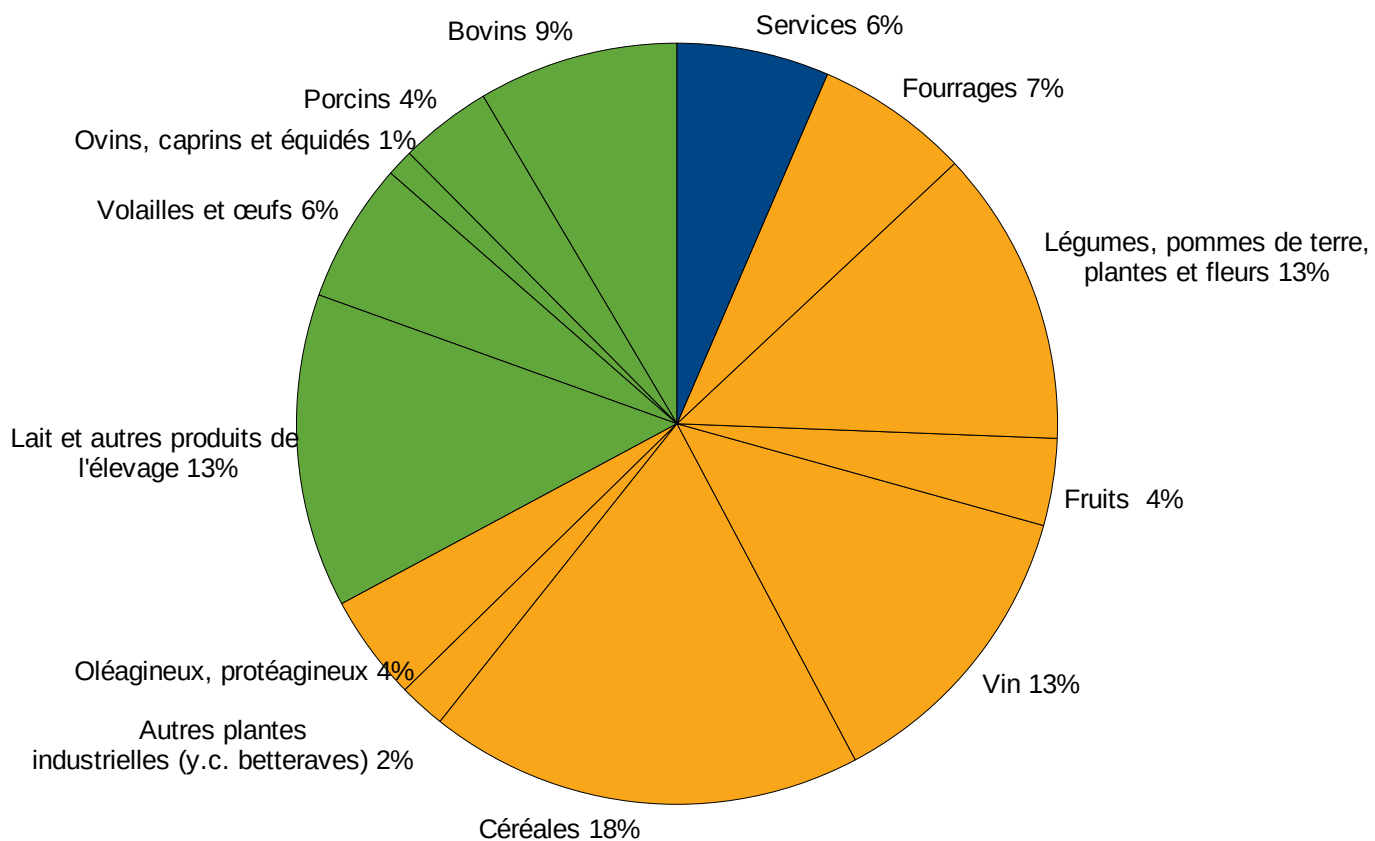
\* Y compris la production de services

**Tableau 3 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole de 2018 à 2020 (hors subventions, en %)**

	2019	2020	2021
Céréales	14,2	13,2	18,5
Oléagineux, protéagineux	2,7	3,2	4,5
Autres plantes industrielles (y.c. betteraves)	1,8	1,8	2,0
Fourrages	7,2	7,1	6,5
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	13,1	13,2	12,6
Fruits	4,1	4,3	3,7
Vin	15,7	15,7	12,9
Bovins	8,8	8,9	8,5
Porcins	4,6	4,5	3,9
Ovins, caprins et équidés	1,0	1,2	1,1
Volailles et œufs	6,1	6,0	5,9
Lait et autres produits de l'élevage	13,8	14,2	13,3
Services	6,6	6,9	6,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022

**Graphique 5 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole (hors subventions) en 2021**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

## 2 Détails par produits

### 2.1 Les céréales

Tableau 4 : Production hors subventions de céréales en 2021

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en point de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
<b>Ensemble</b>	15 066	17,2	28,8	50,9	17,2	28,8
Blé tendre	8 081	21,4	26,8	53,9	11,2	14,6
Maïs	3 677	11,3	31,1	45,9	2,8	7,5
Orge	2 249	10,0	31,9	45,1	1,6	4,7

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022.

En 2021, la valeur de production de **céréales** augmente fortement (+ 50,9 %) après la baisse de 2020 (– 8,7 %). La combinaison d'une hausse des volumes (+ 17,2 %) et d'une envolée des prix (+ 28,8 %) explique cette croissance.

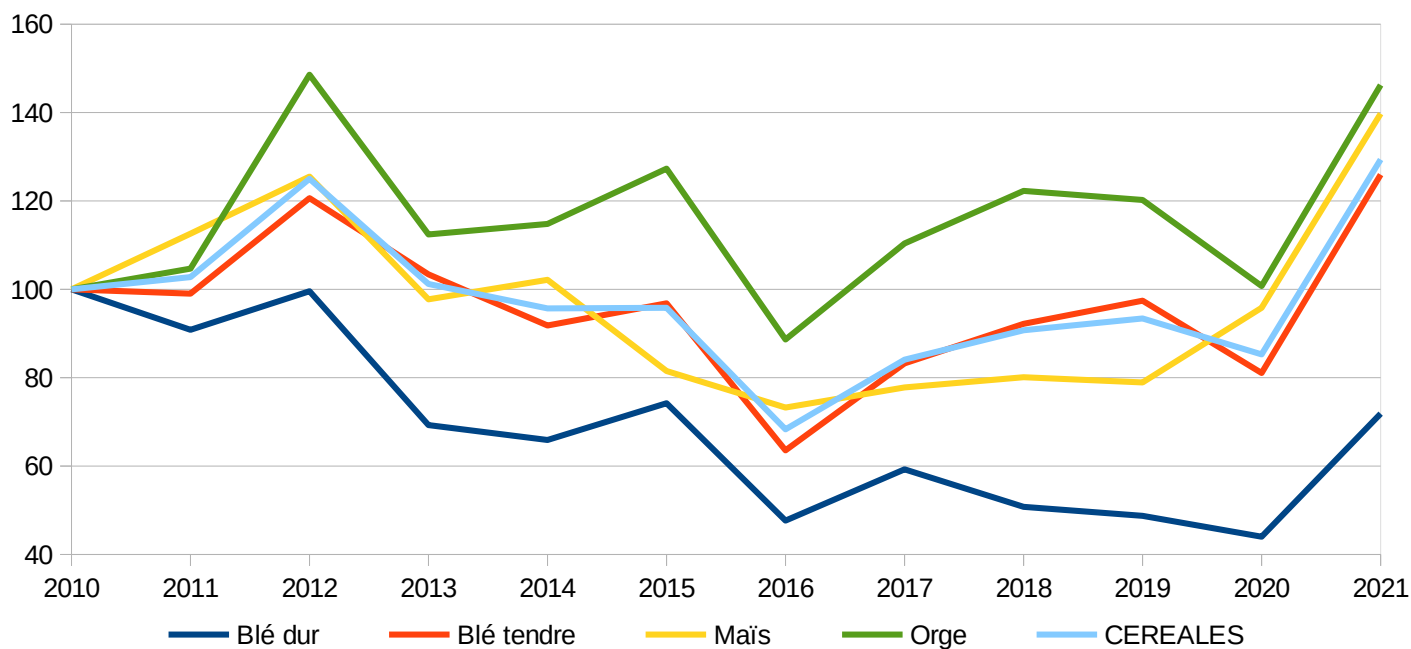
En **volume**, les productions de l'ensemble des céréales repartent à la hausse (+ 17,2 %) après la chute de 2020 (– 19,6 %). La récolte de **blé tendre** augmente de 21,4 % sous l'effet conjugué d'une augmentation nationale des surfaces et des rendements par rapport à l'année précédente. La production d'**orge** croît également (+ 10,0 %) grâce à des rendements plus élevés bien que les surfaces d'orges de printemps soient plus faibles que l'année précédente. Les pluies estivales, favorables aux rendements, ont fortement profité à la culture du **maïs**. Sa production est la plus forte en volume depuis 2014 (+ 11,3 %).

Les **prix** de production continuent de progresser (+ 28,8 % après + 13,6 % en 2020). En effet, la hausse de la production mondiale demeure insuffisante face à une demande dynamique. Le prix national du **blé tendre** augmente fortement (+ 26,8 %). Il profite d'une baisse des récoltes, liée à de mauvaises conditions météorologiques dans les principaux pays exportateurs : les États-Unis et la Russie. S'ajoutent les premiers effets de la guerre en Ukraine en fin de campagne de commercialisation (février - mars). Face à cette offre contrainte, la demande internationale de blé tendre reste forte, notamment sous l'impulsion de la Chine. La hausse du prix de l'**orge** s'accroît (+ 31,9 % après + 10,6 % en 2020). Les exportations françaises profitent d'une baisse de la production mondiale et d'une forte demande de la part de l'Arabie Saoudite et de la Chine, qui s'est détournée de l'orge en provenance d'Australie. Le prix du **maïs** augmente également (+ 31,1 %). En effet, si la récolte mondiale est abondante, elle est insuffisante pour combler la demande pour l'alimentation animale et pour la production de bioéthanol, substitut aux carburants fossiles.

En 2021, la production de céréales **en valeur** hors subventions atteint son plus haut niveau depuis 2010. Le niveau de production est de 29 points de pourcentage au-dessus de celui de 2010. Depuis 2014, il était inférieur à son niveau de 2010. Cette hausse est marquée pour le **blé tendre** dont la production a augmenté de 54 points de pourcentage par rapport à 2020. La production de **maïs** continue sa croissance depuis 2017 et s'accroît cette année pour dépasser son niveau de 2010 de 40 points de pourcentage. La production d'**orge** repart à la hausse et

retrouve son niveau le plus haut atteint en 2012. Enfin, la production de **blé dur** inverse la tendance, en repartant franchement à la hausse, mais reste inférieure à son niveau de 2010.

**Graphique 6 : La production de céréales en valeur hors subventions depuis 2010 (base 100 en 2010)**



Source : Insee, Comptes de l'Agriculture

## 2.2 Les plantes industrielles<sup>3</sup>

Tableau 5 : Production hors subventions de plantes industrielles en 2021

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en point de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
<b>Ensemble</b>	5 273	9,6	29,1	41,4	9,6	29,1
Oléagineux	3 388	6,7	44,2	53,9	4,0	25,4
Protéagineux	272	12,3	26,6	42,2	0,6	1,4
Betteraves industrielles	970	31,7	14,3	50,5	5,5	3,0

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022.

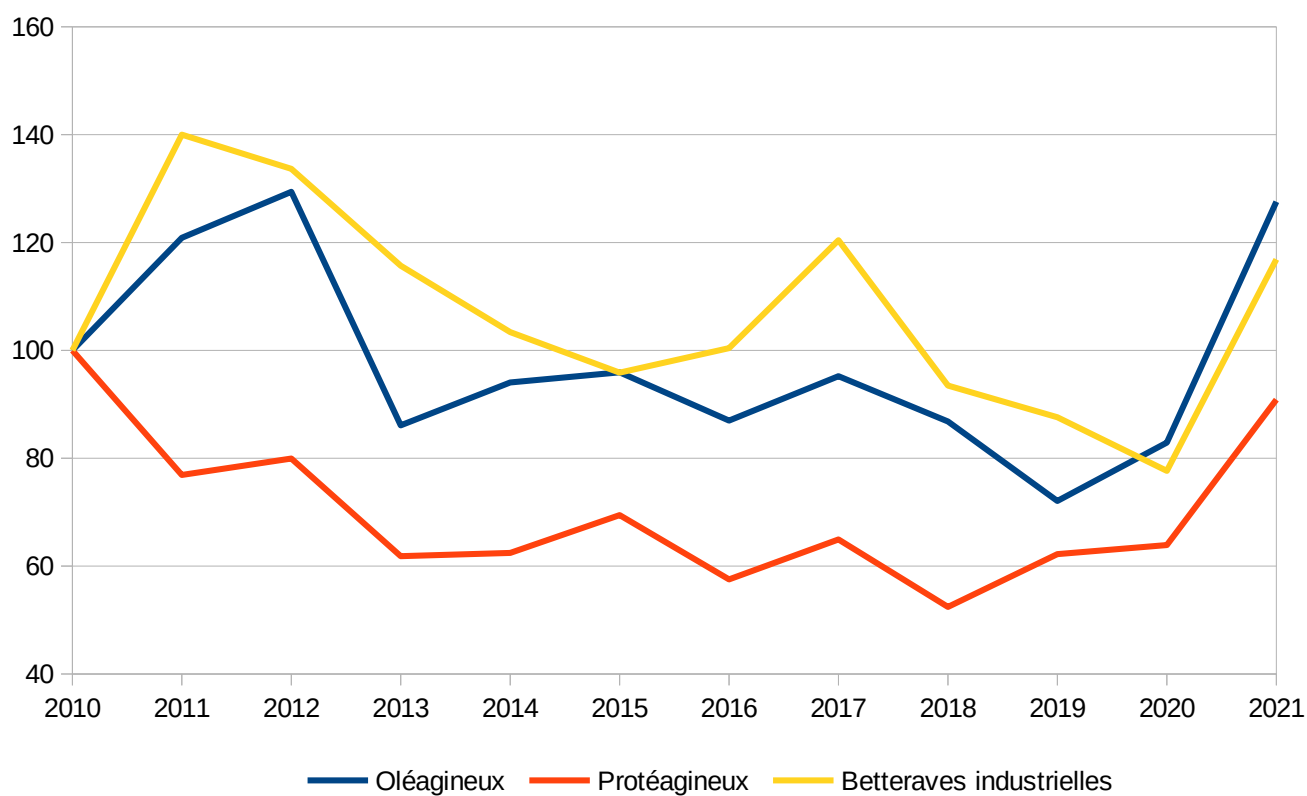
La valeur de la production d'**oléagineux** augmente de plus de la moitié en 2021 (+ 53,9 % après + 15,0 %) principalement sous l'effet de la hausse des prix (+ 44,2 %). Le prix du **colza** est élevé (+ 47,6 %), conséquence d'une récolte mondiale faible qui retrouve les niveaux de 2012. En effet, le Canada, premier producteur et exportateur mondial, a eu une mauvaise récolte en raison des conditions climatiques très difficiles avec l'épisode du dôme de chaleur de l'été 2021. Le prix du **tournesol** augmente fortement (+ 42,6 %), profitant d'une demande soutenue en graines pour la trituration, à laquelle s'ajoutent en fin de campagne de commercialisation des tensions sur l'approvisionnement du tournesol en provenance d'Ukraine, premier exportateur. Le prix du **soja** (+ 26,1 %) est à la hausse, stimulé par la forte demande de la Chine. Les biocarburants, en concurrence directe avec les produits dérivés du pétrole, profitent de la hausse des cours du pétrole et voient leur prix augmenter. En volume, les récoltes sont aussi en hausse (+ 6,7 %), bénéficiant d'une météo favorable. Les rendements sont ainsi accrus et compensent la baisse des surfaces des oléagineux. La récolte de tournesol s'accroît nettement (+ 18,9 %) tandis que celle de colza reste quasi stable (- 0,1 %).

La valeur de la production de **protéagineux** croît considérablement (+ 42,2 % après + 2,7 %). Les volumes rebondissent (+ 12,3 % après - 11,9 %) grâce notamment aux rendements des pois en hausse. L'augmentation des prix s'amplifie (+ 26,6 % après + 16,6 %).

La valeur de la production de **betteraves industrielles** repart fortement à la hausse (+ 50,5 %) après trois années de baisse. La production augmente en volume (+ 31,7 %) après la baisse de l'année dernière (- 22,9 %). Les bonnes conditions climatiques et l'obtention d'une dérogation de l'UE pour utiliser des semences contre la jaunisse ont favorisé les rendements (+ 38 %). Les surfaces se réduisent encore (- 4,0 %). Les prix continuent d'augmenter (+ 14,3 %) après la hausse de l'année précédente (+ 15,0 %).

<sup>3</sup> Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les « autres plantes industrielles » ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

**Graphique 7 : La production de plantes industrielles en valeur hors subventions depuis 2010 (base 100 en 2010)**



Source : Insee, Comptes de l'Agriculture

## 2.3 Les fruits et légumes

**Tableau 6 : Production hors subventions de fruits et légumes en 2021**

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en point de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
<b>Ensemble</b>	10 396	-6,9	7,3	-0,1	-6,9	7,3
Fruits	3 019	-17,0	11,3	-7,6	-5,3	3,2
Légumes	3 231	-2,5	-2,3	-4,8	-0,8	-0,8
Pommes de terre	4 146	-2,2	13,1	10,6	-0,8	5,0

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022.

La production de **fruits** baisse en valeur de 7,6 % : la diminution des volumes de 17,0 % est partiellement compensée par la hausse des prix de 11,3 %. En volume, les gelées destructrices du printemps ont entraîné des récoltes de fruits d'été à noyaux historiquement basses, notamment des **abricots** (- 25 %), des **cerises** (- 54 %), des **pêches** (- 21 %) et des **prunes** (- 55 %). La récolte de **fraises** fait exception (+ 1,6 %), favorisée par des surfaces en hausse. Les récoltes de fruits à pépins comme les **pommes** (- 11 %) ont été moins touchées. Dans ce contexte d'offre réduite et de stocks bas, les prix sont orientés à la hausse, en particulier ceux des prunes (+ 55 %), des cerises (+ 32 %), des pêches (+ 24 %), des abricots (+ 9 %), et des pommes (+ 11 %). Seuls les prix du melon reculent (- 13 %) : le ralentissement de la consommation suite à une météo contrastée pèse en effet sur les prix.

La valeur de la production de **légumes** recule de 4,8 % sous l'effet conjoint d'une réduction des volumes (- 2,5 %) et des prix (- 2,3 %). Les conditions météorologiques ont limité les récoltes de légumes d'hiver, en particulier d'endives (- 21 %), de choux-fleurs (- 9 %) et de salades (- 3 %). Les légumes d'été ont mieux résisté. Parallèlement, les prix ont fléchi après avoir été tirés à la hausse par la crise sanitaire lors de la campagne précédente. En particulier ceux des endives (- 42 %), des carottes (- 16 %) et des choux-fleurs (- 9 %). Le marché de la tomate reste toutefois dynamique avec des prix en hausse de 4,7 %, ainsi que celui de la courgette (+ 9,3 %).

La production de **pommes de terre** progresse de 10,6 % en valeur, portée par une hausse des prix de 13,1 %, mais atténuée par une contraction du volume de 2,2 %. Les rendements ont notamment souffert des conditions climatiques de l'été. Dans ce contexte, les prix rebondissent après la baisse de l'année 2020 (- 8,9 %) consécutive à la fermeture du secteur de la restauration.



## 2.4 Les vins

**Tableau 7 : Production hors subventions de vin en 2021**

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
<b>Ensemble (100%)</b>	10 546	-17,6	7,9	-11,1	-17,6	6,5
<b>Vins d'appellation d'origine</b>	7 936	-15,5	9,1	-7,9	-11,3	5,6
vins de Champagne*	2 130	-2,0	2,8	0,7	-0,4	0,5
autres vins d'appellation	5 806	-19,9	11,5	-10,7	-10,9	5,1
<b>Autres vins</b>	2 610	-23	4,5	-19,6	-6,3	0,9
vins pour eaux de vie AOC	1 328	-19,3	3,7	-16,3	-2,6	0,4
autres vins de distillation	32	-2,0	0	-2,0	0	0
vins de table et de pays	1 250	-27,1	5,4	-23,2	-3,7	0,5

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022.

\* Vin calme et Champagne produits par les récoltants manipulant (activité secondaire).

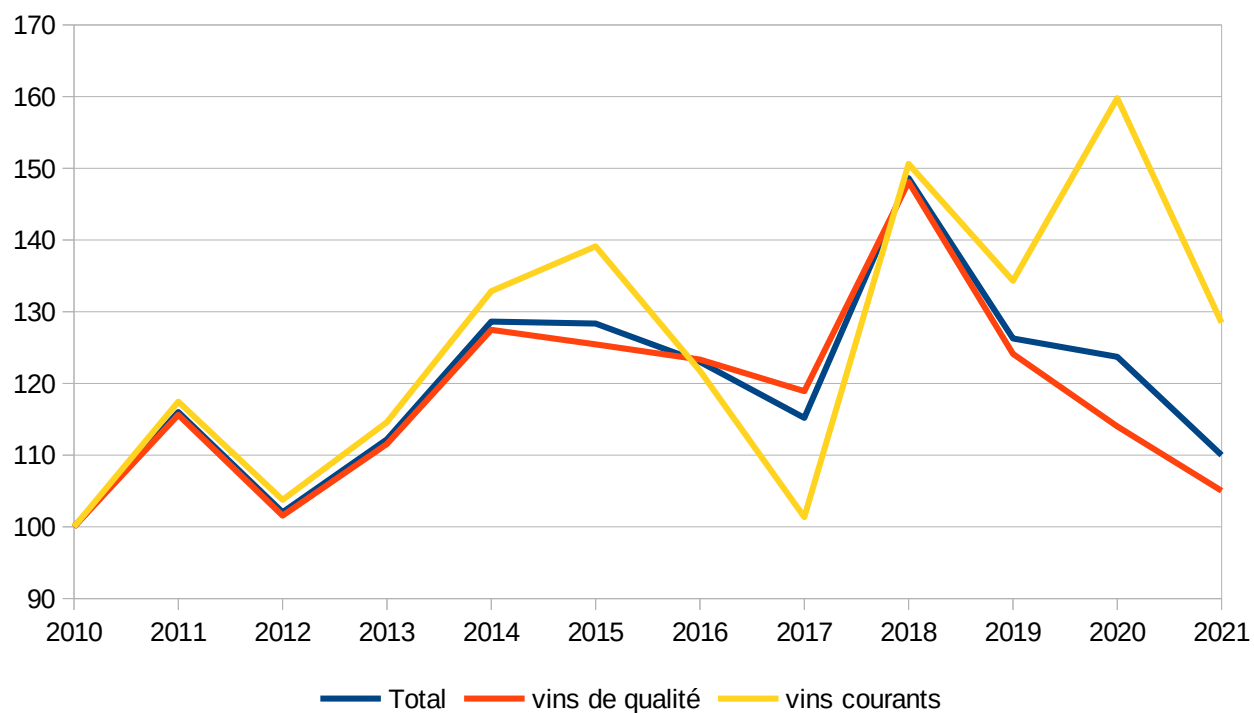
La **valeur** de la production de vins connaît un recul de 11,1 % en 2021, résultant d'une chute des volumes de 17,6 %, atténuée par une progression des prix de 7,9 %.

Le **volume** global de la production a été fortement affecté par des conditions climatiques défavorables : les vignes ont été touchées par le gel printanier, puis par les maladies favorisées par une météo humide durant l'été. Le niveau de la récolte est très bas, inférieur à celle de 2017, touchée elle aussi par de sévères gelées au printemps. Le repli est particulièrement marqué pour les vins de table et de pays (- 27,1 %), et concerne aussi les vins pour eaux de vie AOC (- 19,3 %) ainsi que les vins d'appellation d'origine hors vins de champagne (- 19,9 %).

Les **prix** de la production de vin augmentent de 7,9 %, soutenus par la réouverture de la restauration hors foyer, qui favorise la consommation nationale, et par le dynamisme des exportations, bénéficiant notamment de la suppression des taxes américaines sur les vins. La hausse la plus notable est celle du prix des vins d'appellation d'origine hors vins de champagne (+ 11,5 %).

En 2021, la production de vins en valeur hors subventions baisse, mais reste 10 points de pourcentage au-dessus de son niveau de 2010, au même niveau qu'en 2013. Elle est inférieure de 1,7 milliard d'euros à sa moyenne entre 2016 et 2020. Après un fort rebond en 2018, atteignant son niveau le plus haut, la production de vins enregistre une baisse consécutive sur les trois dernières années. Les trajectoires des vins courants et des vins de qualité ont divergé entre 2019 et 2020. La production de vins de qualité a baissé, tandis que celle des vins courants a augmenté, pour atteindre un niveau supérieur de 60 % par rapport à 2010. En 2021, la diminution de la production est valable pour chaque type de vins, la baisse étant toutefois plus marquée pour les vins courants que pour les vins de qualité (- 19,6 % contre - 7,9 %).

**Graphique 8 : La production de vins en valeur hors subventions depuis 2010 (base 100 en 2010)**



Source : Insee, Comptes de l'Agriculture

## 2.5 Le bétail

Tableau 8 : Production hors subventions de bétail en 2021

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
<b>Ensemble</b>	11 065	-2,2	2,4	0,2	-2,2	2,4
Gros bovins	5 772	-3,2	5,9	2,5	-1,6	3,0
Veaux	1 169	-1,3	6,9	5,5	-0,1	0,7
Ovins – caprins	826	-2,0	8,7	6,5	-0,1	0,6
Porcins	3 195	-2,5	-4,4	-6,8	-0,8	-1,3

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022.

La valeur de la production de **bétail** est quasi-stable (+ 0,2 %). L'effet du renchérissement des prix (+ 2,4 %) est presque totalement effacé par le repli des volumes (– 2,2 %).

La production de **gros bovins** augmente de 2,5 % en valeur. Le recul du volume (– 3,2 %) est compensé par la hausse des cours (+ 5,9 %). La hausse du prix du lait incite au maintien des vaches laitières dans les exploitations et les effectifs de jeunes bovins mâles s'inscrivent dans une tendance de fond de baisse des naissances. Il en résulte une baisse des abattages qui, associée à l'insuffisance de l'offre sur le marché européen, tire les cours à la hausse face à une demande favorisée par la réouverture progressive de la restauration.

Après une année 2020 difficile suite aux restrictions sanitaires, la production de **veaux** se redresse et croît de 5,5 % en valeur. La hausse des prix atteint 6,9 %. Celle-ci est légèrement contrebalancée par une réduction des volumes de 1,3 %. Face à des abattages qui reculent au premier trimestre, et qui restent à un niveau bas depuis, notamment en raison d'une diminution des naissances, la reprise progressive de la demande se répercute sur les prix.

La production d'**ovins-caprins** s'accroît de 6,5 % en valeur en raison d'une progression des prix de 8,7 %, en partie compensée par une diminution des volumes de 2,0 %. La hausse des cours est soutenue par une réduction du cheptel ovin et le repli des importations.

A l'inverse, la production de **porcins** chute de 6,8 % en valeur, sous l'effet conjugué d'une baisse des prix et des volumes, respectivement de 4,4 % et de 2,5 %. Les abattages reculent tandis qu'à partir du second semestre, le marché européen est alourdi par les stocks de viande porcine allemande. S'ajoute à cela l'affaiblissement de la demande chinoise. Les prix sont tirés à la baisse.

## 2.6 Les produits avicoles

Tableau 9 : Production hors subventions de produits avicoles en 2021

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
<b>Ensemble</b>	4 854	-0,2	6,4	6,2	-0,2	6,4
Volailles	3 377	-1,7	6,5	4,7	-1,2	4,5
Œufs	1 477	3,5	6,1	9,8	1,0	1,9

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022*.

La production de **volailles** progresse de 4,7 % en valeur, sous l'effet d'une hausse des prix de 6,5 %, atténuée par une baisse des volumes de 1,7 %. Les quantités produites diminuent en raison de la baisse des abattages de canards au premier semestre, consécutive à l'épizootie aviaire et suite à l'augmentation des stocks constitués lors de la fermeture de la restauration collective en 2020.

La production **d'œufs** augmente de 9,8 % en valeur, du fait d'une hausse des volumes et des prix respectivement de 3,5 % et 6,1 %. Le marché qui avait été touché par la pandémie depuis 2020 est porté au second semestre par la demande européenne et la réouverture de la restauration hors foyer. Les cours sont également stimulés par le dynamisme de la production d'œufs en mode alternatif<sup>4</sup>.

4 Œufs produits selon un mode d'élevage biologique, plein air ou sol.

## 2.7 Les autres produits animaux

Tableau 10 : Production hors subventions d'autres produits animaux en 2021

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
<b>Ensemble</b>	10 881	-2,8	4,2	1,3	-2,8	4,2
Lait et produits laitiers	10 242	-2,0	4,3	2,2	-1,8	4,0
Autres produits de l'élevage	639	-15,0	4,1	-11,5	-1,0	0,2

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022.

\*\* Produits laitiers transformés par les exploitations.

La **production de laits, produits laitiers et autres produits de l'élevage** croît de 1,3 % en valeur. La hausse des prix (+ 4,2 %) est atténuée par la baisse des volumes (- 2,8 %).

La valeur de la production de **lait et produits laitiers** enregistre une hausse de 2,2 % sous l'effet d'une hausse des prix de 4,3 %, contrebalancée par une baisse des volumes de 2,0 %. La collecte de lait de vache fléchit en début d'année pour se redresser ensuite légèrement. Les raisons de cette baisse sont la hausse du coût des intrants, en particulier la complémentation en céréales, rendue plus difficile du fait de prix élevés, ainsi que la poursuite de la décapitalisation du cheptel laitier. Les disponibilités ainsi limitées, associées à une consommation nationale dynamique et une demande mondiale ferme en produits laitiers industriels orientent les cours du lait à la hausse.

Parmi les **autres produits de l'élevage**, la récolte de **miel** diminue de 40 % par rapport à celle de 2020. Les conditions climatiques ont limité la floraison des plantes et des arbres, en raison d'un hiver doux et d'un printemps pluvieux et froid. Les abeilles n'ont pas pu se nourrir convenablement pour produire du miel. Cette chute de la récolte de miel explique la baisse en volume des autres produits de l'élevage, contribuant pour un tiers à la baisse en volume de l'ensemble des autres produits animaux.

### 3 Les subventions sur les produits

En 2021, le montant des subventions sur les produits s'élève à 1,1 milliard d'euros en légère baisse par rapport à 2020 (12,8 millions d'euros).

**Tableau 11 : Subventions sur les produits\***, en millions d'euros

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021**
Subventions sur les produits végétaux	276,1	295,7	324,4	307,3	289,9	297,6	308,7	306,0	305,1
Subventions sur les produits animaux	776,5	793,7	870,5	870,3	868,6	840,9	838,6	829,8	818,0
<b>Total</b>	1 052,6	1 089,4	1 194,9	1 177,6	1 158,5	1 138,4	1 147,3	1 135,9	1 123,1

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles

\* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

\*\* Provisoire

### 4 La production de la branche agricole au prix de base

**Tableau 12 : La production de la branche agricole au prix de base en 2021**

	Valeur en millions d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	81 605	-0,8	8,6	7,7
Subventions sur les produits*	1 123	-1,1	0,0	-1,1
<b>Production au prix de base**</b>	82 728	-0,8	8,5	7,6

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

\* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume – prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

\*\*Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

En valeur comme en volume, l'évolution de la **production au prix de base** reste très proche de celle de la production hors subventions, compte tenu du faible poids des subventions sur les produits.

## La valeur ajoutée de la branche agricole

### 1 Les consommations intermédiaires

Tableau 13 : Les consommations intermédiaires en 2021

	Valeur en millions d'euros	Évolution en %			Contribution à l'évolution	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
<b>Consommations intermédiaires* : total</b>	47 506	0,2	3,1	3,3	0,2	3,1
dont : aliments pour animaux intraconsommés	7 046	10,7	-7,6	2,3	1,6	-1,3
aliments pour animaux achetés **	8 930	-0,7	11,7	10,9	-0,1	2,0
énergie et lubrifiants	4 481	0,0	20,7	20,6	0,0	1,7
engrais et amendements	3 258	-9,9	-1,2	-11,0	-0,8	-0,1
pesticides et produits agrochimiques	2 720	-0,1	-0,7	-0,8	0,0	0,0
dépenses vétérinaires	1 433	-2,2	1,4	-0,8	-0,1	0,0
Sous-total, hors aliments intraconsommés	40 460	-1,7	5,2	3,4	-1,4	4,3

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

\* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

\*\* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

En 2021, les **consommations intermédiaires** de la branche agricole augmentent en valeur (+ 3,3 %). Les volumes progressent légèrement (+ 0,2 %), et les prix sont dynamiques (+ 3,1 %). En volume, la diminution de la consommation d'engrais et amendements est contrebalancée par la hausse de l'intraconsommation d'aliments pour animaux. La hausse du prix total des intrants s'explique en bonne partie par la forte augmentation du prix de l'énergie, en particulier des carburants fossiles, et des aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires.

Les achats **d'engrais et d'amendements** se replient en volume (- 9,9 % après - 1,2 % en 2020). Ce recul s'explique par des livraisons d'engrais en baisse en début de campagne d'utilisation, du fait de récoltes plus faibles en volume l'année précédente, ayant moins sollicité les sols. Les prix des engrais reculent nettement les premiers mois de la campagne avant de grimper significativement en fin de campagne, conduisant à une légère baisse sur l'ensemble de la campagne (- 1,2 %).

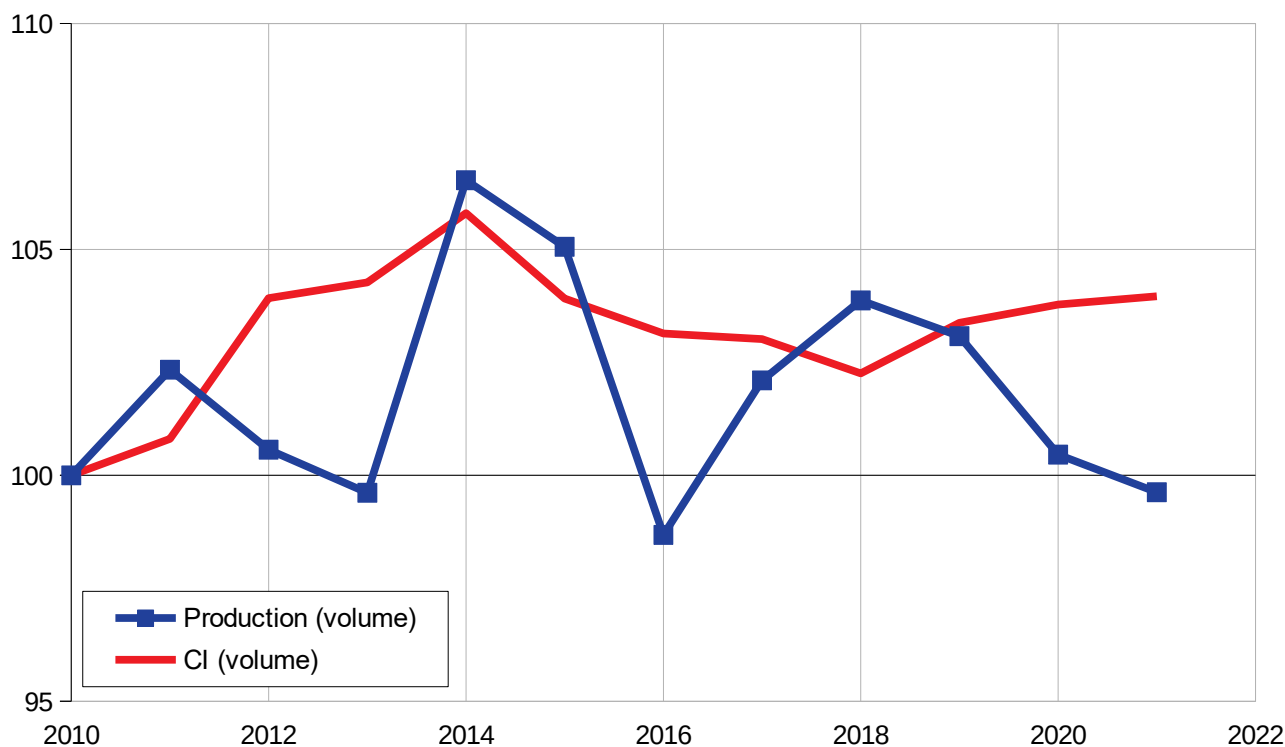
Les **achats d'aliments pour animaux** augmentent en valeur (+ 10,9 %) du fait de la hausse des prix (+ 11,7 %) alors que les volumes diminuent légèrement (- 0,7 %). Avec la hausse des prix, les achats d'aliments pour animaux se réduisent et sont compensés par un recours accru aux **aliments intraconsommés**, produits directement par les exploitations agricoles (+ 10,7 %).

La **facture énergétique** grimpe nettement en 2021 (+ 20,6 % après - 9,9 % en 2020) du fait de la hausse des prix (+ 20,7 %), les volumes étant stables.

Les **prix des pesticides et produits agrochimiques** baissent légèrement (- 0,7 % après - 3,4 %) tandis que les volumes consommés sont quasi stables.

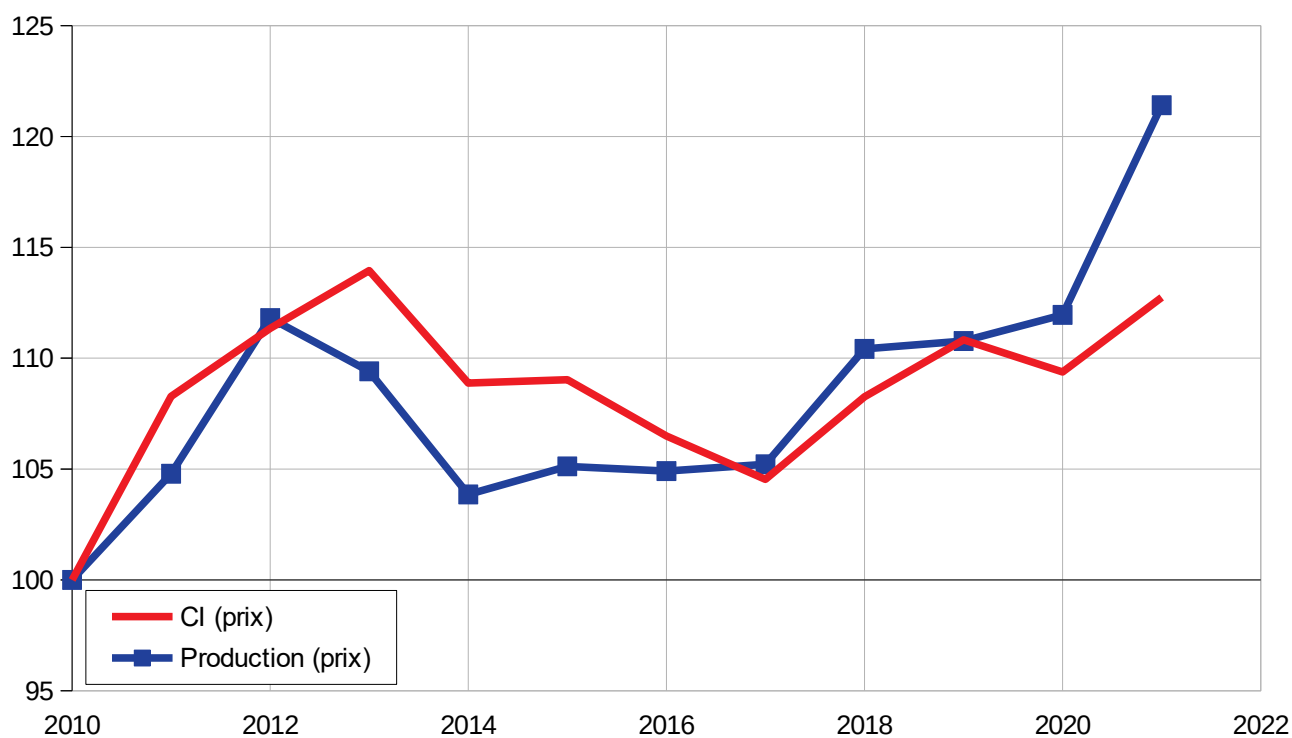
Enfin, le prix de l'entretien du matériel se renchérit (+ 2,7 % après + 3,2 % en 2020).

**Graphique 9 : Évolution de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), en volume, base 100 en 2010**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

**Graphique 10 : Évolution des prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), base 100 en 2010**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022



## 2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole

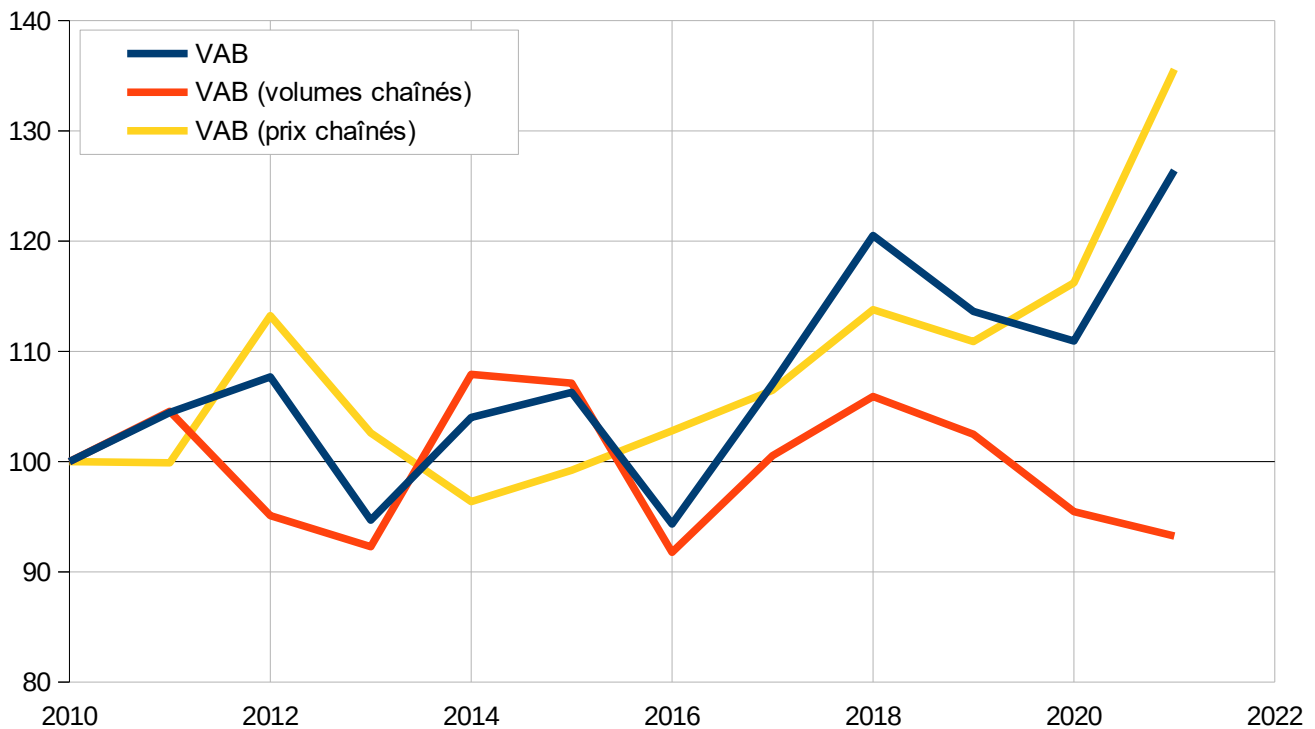
Tableau 14 : La valeur ajoutée brute de la branche agricole en 2021

	Valeur en millions d'euros	Évolution en %			Contribution à l'évolution en %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Production au prix de base	82 728	-0,8	8,5	7,6	-2,1	21,4
Consommations intermédiaires	47 506	0,2	3,1	3,3	-0,3	-4,7
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>35 222</b>	<b>-2,3</b>	<b>16,7</b>	<b>13,9</b>	<b>-2,3</b>	<b>16,7</b>

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

En 2021 la **valeur ajoutée brute** augmente de 13,9 %, sous l'effet de l'augmentation de la production au prix de base - c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits et déduction faite des impôts sur les produits - (+ 7,6 %) nettement plus marquée que celle des consommations intermédiaires (+ 3,3 %). La valeur ajoutée brute baisse en volume (- 2,3 %), mais croît fortement en valeur (+ 13,9 %) du fait de l'augmentation en prix (+ 16,7 %).

Graphique 11 : Évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) de la branche agricole, base 100 en 2010



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

### 3 Les subventions d'exploitation

En 2021, les subventions d'exploitation en France métropolitaine devraient s'établir autour de 8,4 milliards d'euros. Après la période de réforme des aides de la PAC entre 2015 et 2019, l'année 2021 est une année de transition avant la prochaine programmation. L'enveloppe des aides de la PAC est maintenue constante, égale à celle de l'année 2020.

**Tableau 15 : Les subventions d'exploitation\* de la branche agriculture, en millions d'euros**

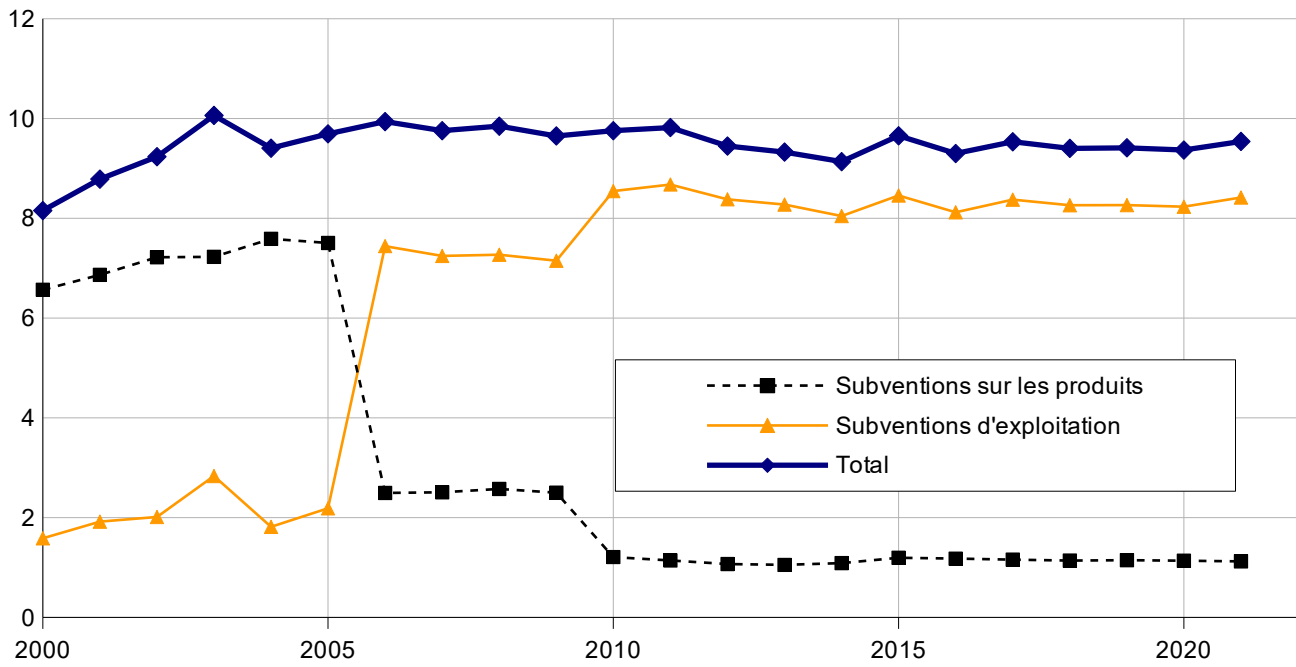
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Paiement unique – Aides découplées du 1er pilier**	6 074	5 997	5 983	5 741	5 730	5 642	5 646
dont paiement de base	3 523	3 118	3 096	2 939	2 916	2 884	2 910
paiement vert	2 141	2 112	2 126	2 034	2 041	2 012	1 996
paiement redistributif	364	718	711	686	681	671	666
paiement jeunes agriculteurs	46	48	51	82	92	76	75
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	904	975	1 033	1 031	1 101	1 092	1 080
Prime herbagère agri – environnementale (PHAE), PMSEE	0	0	0	0	0	0	0
Autres aides agri – environnementales, CTE, CAD	270	307	423	460	514	514	490
Aides aux éleveurs	247	237	201	128	73	112	111
Aides aux producteurs de fruits et légumes	6	3	3	3	2	2	3
Aides aux viticulteurs	0	0	0	0	0	0	0
Agriculteurs en difficulté	2	2	2	1	1	1	1
Indemnités au titre des calamités agricoles	179	44	97	200	185	200	250
Indemnités pour dégâts de gibier	26	26	33	30	30	30	30
Autres subventions d'exploitation	128	131	167	159	172	183	191
Prises en charge d'intérêt	0	0	0	0	0	0	0
Bonifications d'intérêt	263	22	21	52	42	30	21
CICE	334	349	354	419	373	0	0
Fonds de solidarité (aides covid)						393	559
<b>Total métropole</b>	<b>8 433</b>	<b>8 091</b>	<b>8 316</b>	<b>8 224</b>	<b>8 223</b>	<b>8 199</b>	<b>8 383</b>
Subventions dans les DOM	26	29	58	38	41	33	33
<b>Total</b>	<b>8 458</b>	<b>8 120</b>	<b>8 374</b>	<b>8 263</b>	<b>8 265</b>	<b>8 232</b>	<b>8 416</b>

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles.

\* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés)

\*\* À partir de 2015, les paiements uniques de la PAC ont été remplacés par un paiement de base (2 910 millions d'euros en 2021), un paiement vert adossé au paiement de base conditionné au respect de pratiques environnementales (1 996 millions d'euros), un paiement redistributif (666 millions d'euros) qui sur prime forfaitairement les 52 premiers hectares de chaque exploitation et un paiement en faveur des jeunes agriculteurs (75 millions d'euros)

**Graphique 12 : Subventions à l'agriculture entre 2000 et 2021, en milliards d'euros**



Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles

Lecture : en 2021, le total des subventions s'élève à 9,5 milliards d'euros

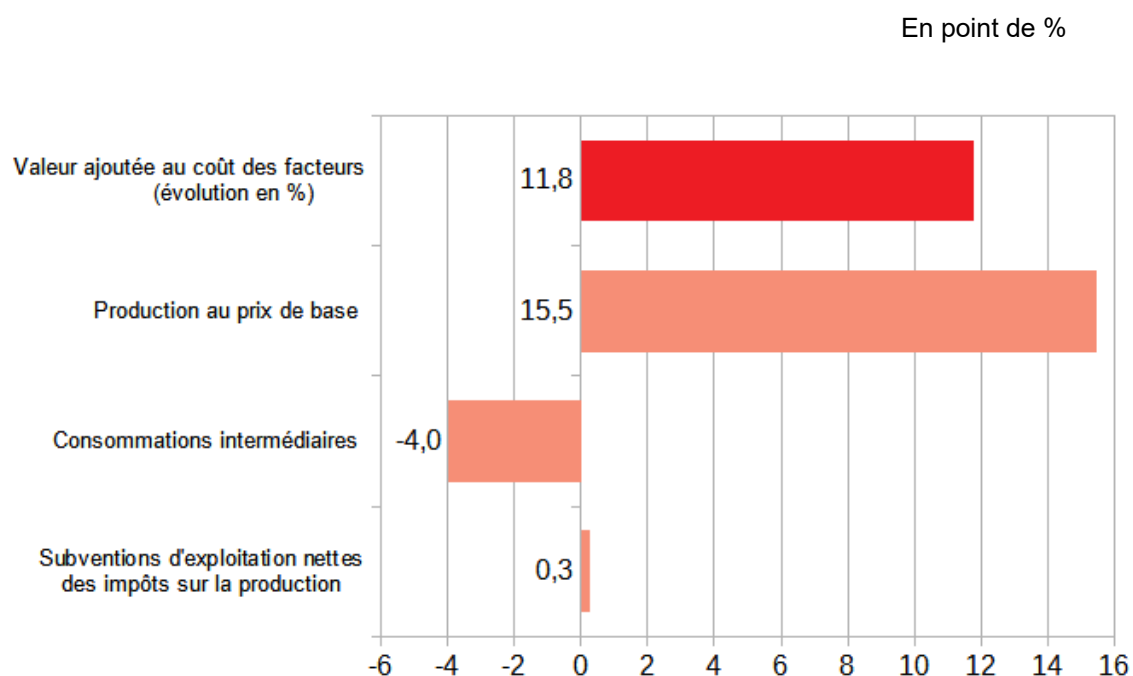
#### 4 Les impôts sur la production

En 2021, les **autres impôts sur la production** augmentent de 4,8 %, s'élevant à 1,7 milliard d'euros. Les **impôts fonciers** sont également en hausse (+ 6,0 %), du fait des dégrèvements liés au gel du printemps plus faibles que ceux obtenus pour sécheresse en 2020. La TVA restant à la charge des agriculteurs (sous-compensation TVA) se redresse de 3,1 % en raison de la hausse des consommations intermédiaires.

#### 5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole

En 2021, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF) augmente de 11,8 %<sup>5</sup> en valeur, après une baisse de 1,8 % en 2020.

**Graphique 13 : Contributions (en point de %) des différents postes à la baisse (en %) de la VABCF**



Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022*

Compte tenu d'une réduction de 1,4 % de l'emploi agricole total, la VABCF par actif croît de 13,3 % après une baisse de 1,6 % en 2020. Corrigée de la hausse des prix, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels augmente de 11,5 % en 2021, après une baisse de 1,1 % en 2020.

<sup>5</sup> La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

## Les résultats de la branche agricole

### 1 Le résultat brut de la branche agricole

En valeur, le **résultat brut de la branche agricole** augmente de 16,6 % en 2021 (après – 1,3 %). En termes réels, déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,7 %), il se redresse de 14,7 % (après – 3,9 % en 2020).

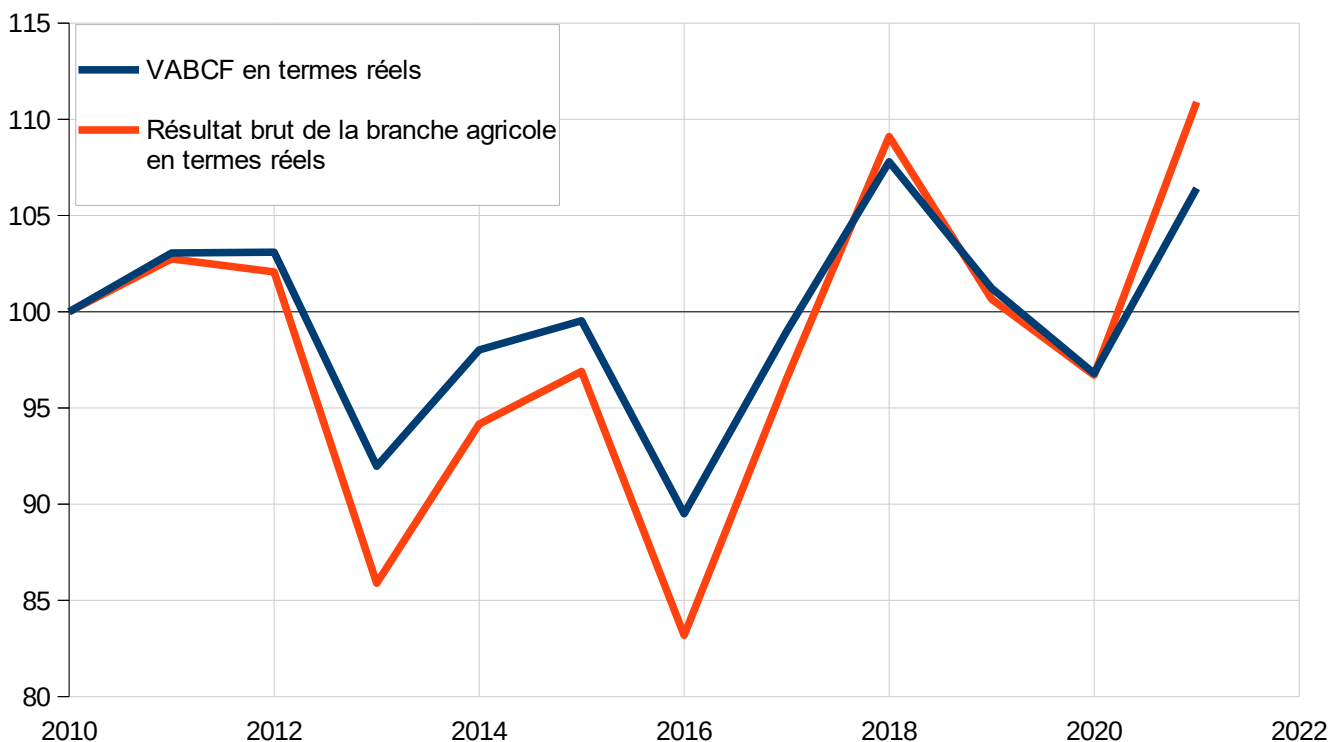
La baisse de l'emploi non salarié se poursuit (– 2,8 %), conduisant à une augmentation du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de 19,9 % (après + 2,8 %). Le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** se redresse de 18,0 % en 2021 (après + 0,1 %). La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants peut induire de fortes variations de cet indicateur.

Les salaires versés par les unités agricoles progresseraient de 1,8 % en 2021 sous l'effet de la hausse du taux de salaire horaire et de l'augmentation des effectifs salariés. Les cotisations sociales à la charge des employeurs diminueraient de 12,4 %, du fait de l'allègement de cotisations patronales à hauteur de 170 millions d'euros suite à l'épisode de gel du printemps 2021.

En 2021, les **intérêts dus** par la branche baissent de 4,2 % ; le taux d'intérêt apparent moyen<sup>6</sup>, défini par le rapport des intérêts aux encours, continue à baisser : 1,72 % en 2021, après 1,85 % en 2020.

Les charges locatives nettes<sup>7</sup> augmentent de 1,7 % en 2021.

Graphique 14 : VABCF et résultat brut de la branche agricole en termes réels, base 100 en 2010

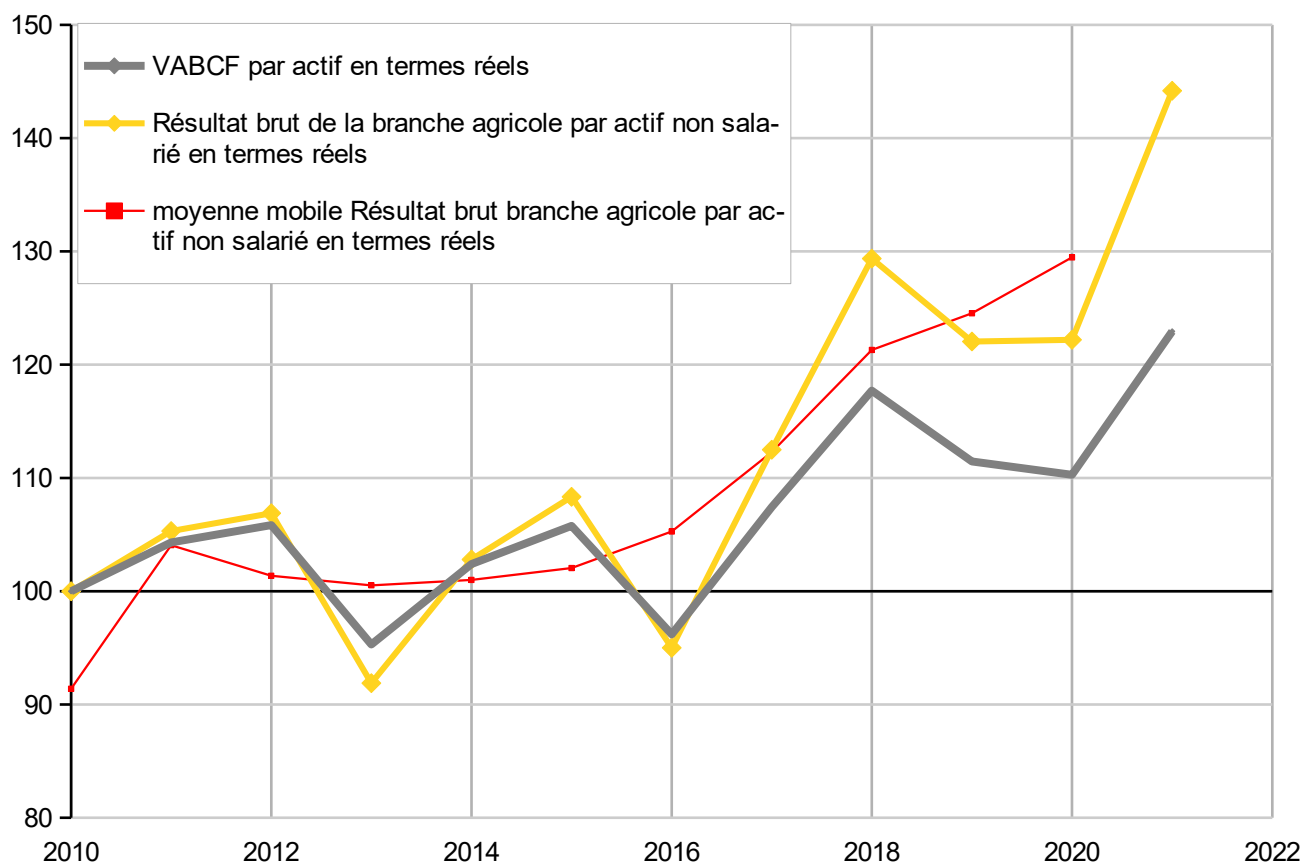


Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

<sup>6</sup> Le taux d'intérêt apparent moyen est fourni par le Crédit Agricole.

<sup>7</sup> Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont basées en partie sur les revenus des années précédentes.

**Graphique 15 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, en termes réels, base 100 en 2010**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

## 2 Le résultat net de la branche agricole

### 2.1 La consommation de capital fixe

Les agrégats comptables nets se déduisent des agrégats bruts en soustrayant la consommation de capital fixe (CCF). La consommation de capital fixe (CCF) mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement. L'estimation de ce poste est délicate, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. La consommation de capital fixe évolue peu en 2021 (+ 2,0 %).

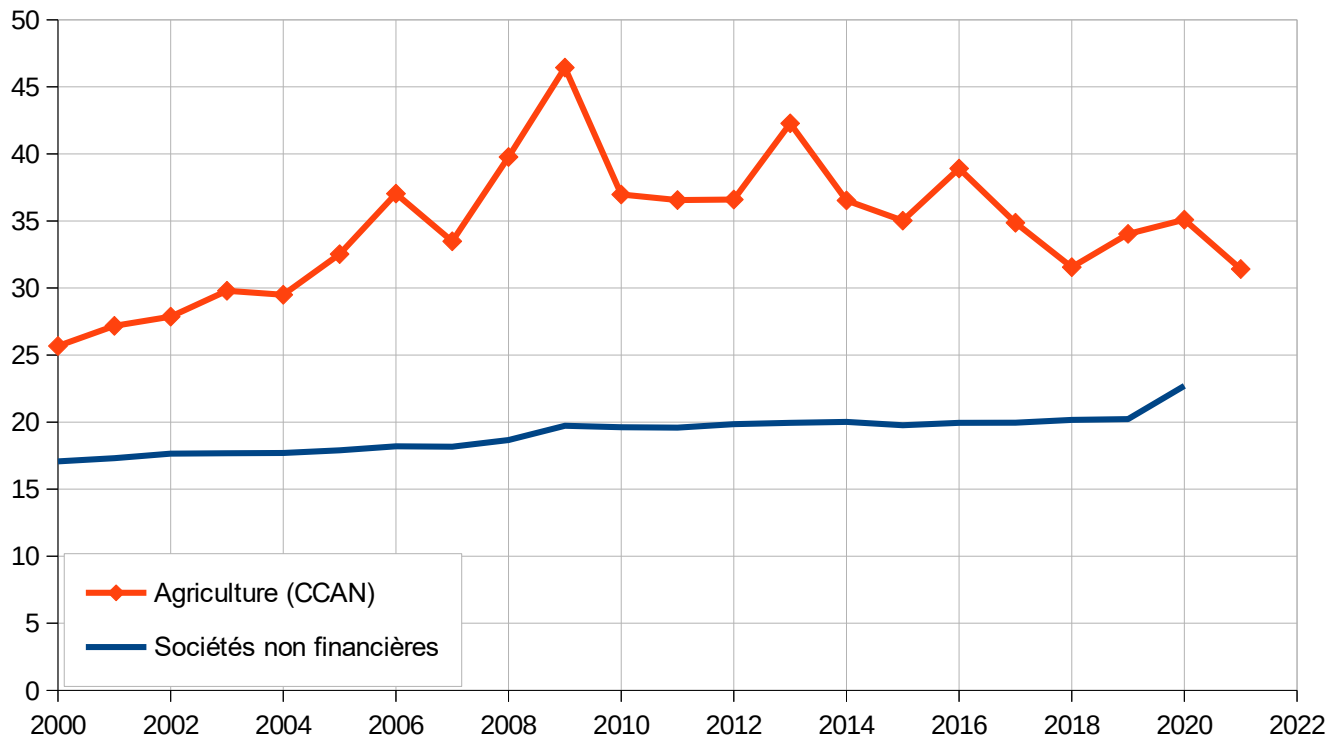
**Tableau 16 : Consommation de capital fixe**

En milliards d'euros

	Valeur 2020	Valeur 2021	Évolution 2021/2020 (en %)
<b>Consommation de capital fixe</b>	10,8	11,0	2,0

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

**Graphique 16 : Part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée brute, en %**



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN

La part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée est beaucoup plus importante dans l'agriculture que dans le reste de l'économie. De ce fait, les évolutions annuelles sont fortement amplifiées par le passage des agrégats bruts aux agrégats nets et les révisions entre les différentes versions d'un même compte (provisoire, provisoire, semi – définitif et définitif). Comme les résultats de l'agriculture sont très volatils, **les indicateurs exprimés en net enregistrent des variations pouvant aller jusqu'à 20 % dans un sens comme dans l'autre.**

## 2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole

Eurostat utilise la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels, appelé **indicateur A**. En 2021, cet indicateur augmente de 15,4 % pour la France (après – 2,0 %).

Le résultat net se déduit du résultat brut en enlevant la consommation de capital fixe.

**Tableau 17 : Évolutions des résultats en brut et en net, en termes réels**

En %	Brut	Net
<b>Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)</b>	9,9	13,9
<b>VACF par actif</b>	11,5	15,4
<b>Résultat de la branche agricole</b>	14,7	24,4
<b>Résultat de la branche agricole par actif non salarié</b>	18,0	28,0

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

## L'investissement agricole

La formation brute de capital fixe de la branche agriculture (FBCF) comprend d'une part l'investissement en produits de la branche agricole elle-même, c'est-à-dire les animaux reproducteurs et de trait ainsi que les plantations, et d'autre part les dépenses d'investissement en biens non agricoles, essentiellement le matériel et les bâtiments.

En 2021, l'investissement repart à la hausse en valeur (+ 11,0 % après – 6,3 %) et, mesuré à prix constants, se situe à son niveau de 2019. Comme les investissements en valeur augmentent en proportion moins vite que la valeur ajoutée brute au coût des facteurs, le taux d'investissement<sup>8</sup> baisse de 0,7 point de pourcentage.

En 2021, la FBCF en biens agricoles s'établit à 1,0 milliard d'euros en nette hausse en valeur (+ 11,5 %) du fait des volumes (+ 9,9 %). En effet, l'investissement animal a été dynamique en volume (+ 17,1 %). En valeur, il s'établit à 0,2 milliard d'euros. La FBCF en plantations augmente également en volume (+ 8,1 %) et en valeur (+ 11,0 %).

La FBCF en biens non agricoles pèse bien davantage (10,5 milliards d'euros) soit plus de 90 % des investissements agricoles. L'investissement en bâtiments agricoles repart à la hausse en volume (+ 6,5 %). L'investissement en matériels agricoles rebondit (+ 13,9 % en valeur après – 4,8 % en 2020), du fait de la nette hausse des volumes et des prix qui augmentent, faisant suite à la contraction liée à la crise sanitaire en 2020. Au total, la formation brute de capital fixe hors biens agricoles augmente de 11,0 % en valeur et de 8,6 % en volume.

**Tableau 18 : Formation brute de capital fixe de la branche agricole**

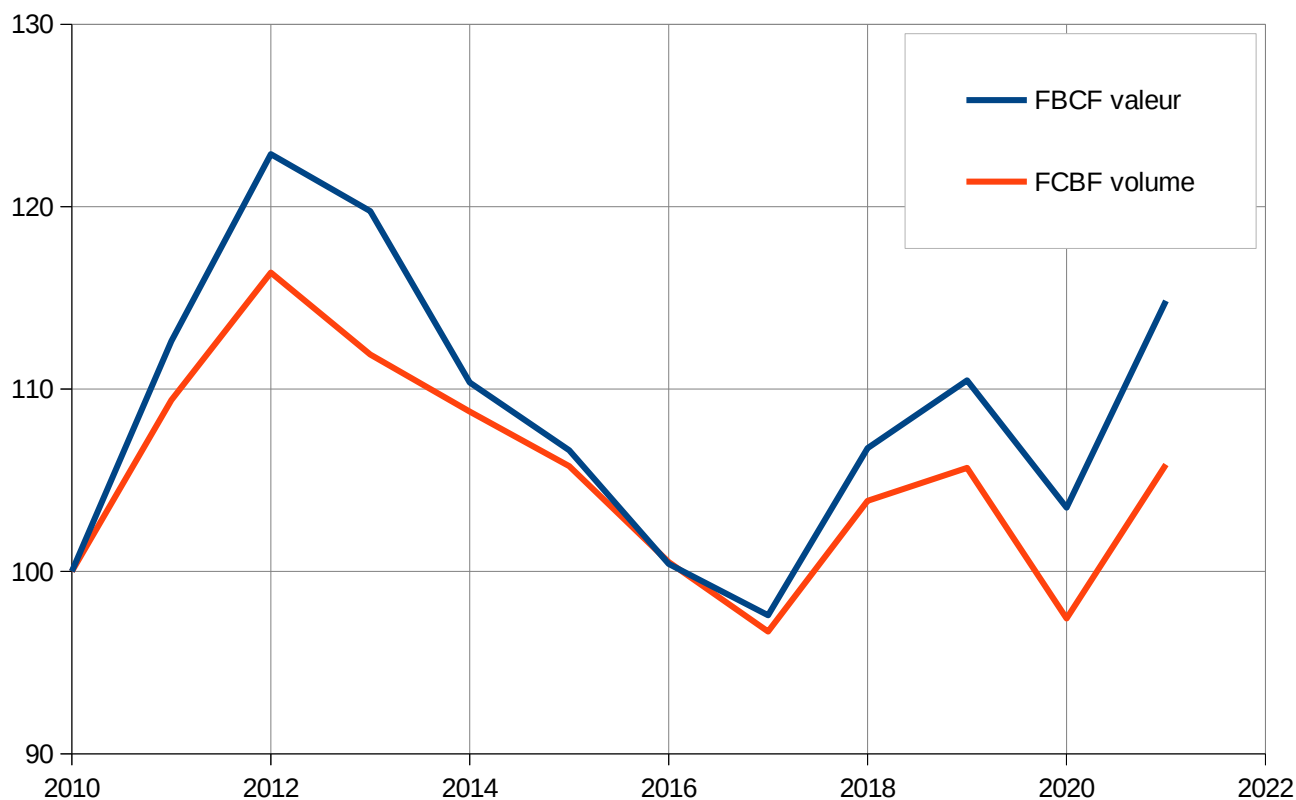
	Montant 2021 (en milliards d'euros)	Évolution (en %)	
		En valeur	En volume
<b>FBCF en biens agricoles</b>	<b>1,0</b>	<b>11,5</b>	<b>9,9</b>
Plantations	0,8	11,0	8,1
Bétail	0,2	13,3	17,1
<b>FBCF en biens non agricoles</b>	<b>10,5</b>	<b>10,9</b>	<b>8,5</b>
dont : Matériels	7,5	13,9	10,0
Bâtiments	2,4	4,1	6,5
<b>FBCF totale</b>	<b>11,4</b>	<b>11,0</b>	<b>8,6</b>

source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022*

8 Le taux d'investissement rapporte en valeur la FBCF sur la valeur ajoutée brute au coût des facteurs

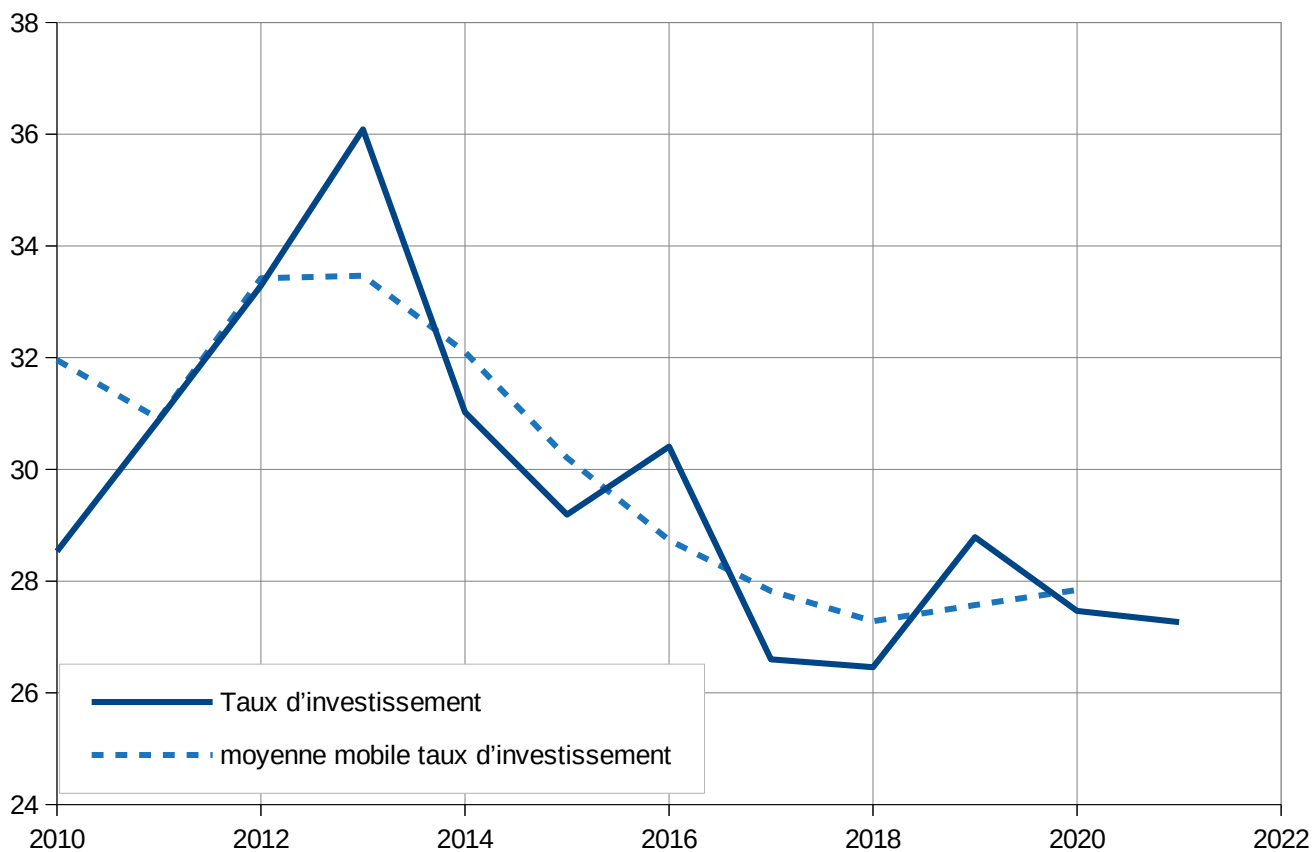


**Graphique 17 : Formation Brute de capital fixe de la branche agricole en valeur et en volume, base 100 en 2010**



source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022

**Graphique 18 : Taux d'investissement de la branche agricole (FBCF / VABCF)**



source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 3 juin 2022

## Le commerce extérieur des produits agricoles bruts<sup>9</sup> en 2021

En 2021, le solde des échanges extérieurs agricoles se réduit pour la deuxième année consécutive. Il diminue de 0,5 milliard d'euros (Md€) et s'élève à 1,8 Md€. Les importations ont augmenté de 1,1 Md€ (+ 9,1 %) et atteignent 13,3 Md€, tandis que les exportations progressent moins vite, de 0,6 Md€ (+ 4,1 %), pour s'élever à 15,1 Md€. La hausse du déficit commercial des fruits et légumes se poursuit : il se creuse de 0,3 Md€ pour atteindre 3,8 Md€. Les échanges commerciaux de fruits constituent les quatre cinquièmes de ce déficit. Au contraire, en progression depuis 2018, l'excédent commercial des céréales continue de s'améliorer (+ 0,2 Md€). Il atteint 6,6 Md€, porté par les exportations vers la Chine et les pays européens.

Les **céréales** sont structurellement le point fort des échanges commerciaux français de produits agricoles bruts. Pour la quatrième année consécutive, l'excédent commercial des céréales progresse (+ 0,2 Md€) et s'élève à 6,6 Md€, du fait notamment des exportations d'orge vers la Chine, qui s'est détournée de la production australienne. Les quantités de céréales exportées ont pourtant diminué (- 13,0 %), suite aux mauvaises récoltes de 2020<sup>10</sup>. Mais l'envolée des prix des céréales contribue à la hausse en valeur des exportations (+ 231 millions d'euros (M€), soit + 3,4 % sur un an), soutenues par la forte demande chinoise et des disponibilités mondiales limitées.

Sur l'ensemble de l'année 2021, les ventes françaises de **blé tendre** à destination de l'étranger reculent (- 99 M€, soit - 2,7 % sur un an) et atteignent 3,6 Md€. Les quantités vendues diminuent fortement, de 3,4 millions de tonnes (Mt), pour s'établir à 15,3 Mt. Cette baisse en volume est principalement le fait de la stratégie de diversification des sources d'approvisionnement de l'Algérie, premier importateur historique de blé tendre français. En diminuant de 1,6 Mt ses achats, la valeur des exportations vers l'Algérie chute de 222 M€, malgré le contexte d'envolée des prix. Néanmoins, les demandes voisines de la Belgique et les Pays-Bas compensent en partie cette baisse (+ 0,7 Mt, soit + 292 M€).

Les exportations de **maïs** augmentent de 128 M€ sur un an (+ 8,5 %) pour atteindre 1,6 Md€ sous l'effet de la hausse des prix, qui fait plus que compenser la baisse des quantités exportées (- 5,5 %, soit - 0,3 Mt).

En 2021, la valeur des exportations d'**orges** repartent franchement à la hausse pour atteindre 1,4 Md€ (+ 213 M€, soit + 17,8 %), sous l'effet conjugué de l'envolée des prix et du soutien des quantités exportées par la forte demande chinoise. En effet, la Chine qui est devenue en 2020 le premier débouché devant la Belgique, confirme son attrait pour les orges françaises en augmentant considérablement ses achats (+ 1,6 Mt, soit + 78,1 %). Après s'être détournée de la production australienne, la Chine représente, en 2021, plus de la moitié de la valeur des exportations françaises. En revanche, les quantités achetées par les principaux voisins européens (Belgique, Pays-Bas et Allemagne), historiquement importateurs d'orges françaises, poursuivent leur réduction (- 0,7 Mt, soit - 23,5 %).

Le solde commercial des **oléagineux**, déficitaire depuis 2020, se réduit de 59 M€, à - 81 M€, la hausse de la valeur des exportations (+ 276 M€) dépassant celle des importations (+ 217 M€). Les importations de **colza** croissent de façon similaire aux exportations (+ 0,2 Mt). En revanche, les excellents rendements de la récolte de tournesols en 2021 ont permis d'améliorer le solde des échanges extérieurs de 80 M€.

9 Voir la nomenclature de produits française en annexe

10 La récolte de l'année n est commercialisée jusqu'à la fin du semestre de l'année n+1. Une mauvaise récolte l'année n impacte donc les résultats du commerce extérieur l'année n et l'année n+1.

En 2021, le déficit commercial des **fruits** continue de se creuser, de 242 M€ pour atteindre 3,0 Md€. Les importations continuent de croître (+ 226 M€, soit + 5,7 % sur un an), tandis que les exportations baissent légèrement (– 17 M€, soit – 1,4 %). Le solde du commerce extérieur des pommes s'est dégradé de 92 M€, les importations en provenance de pays européens ayant augmenté de moitié, alors que les exportations diminuent de 11,1 %.

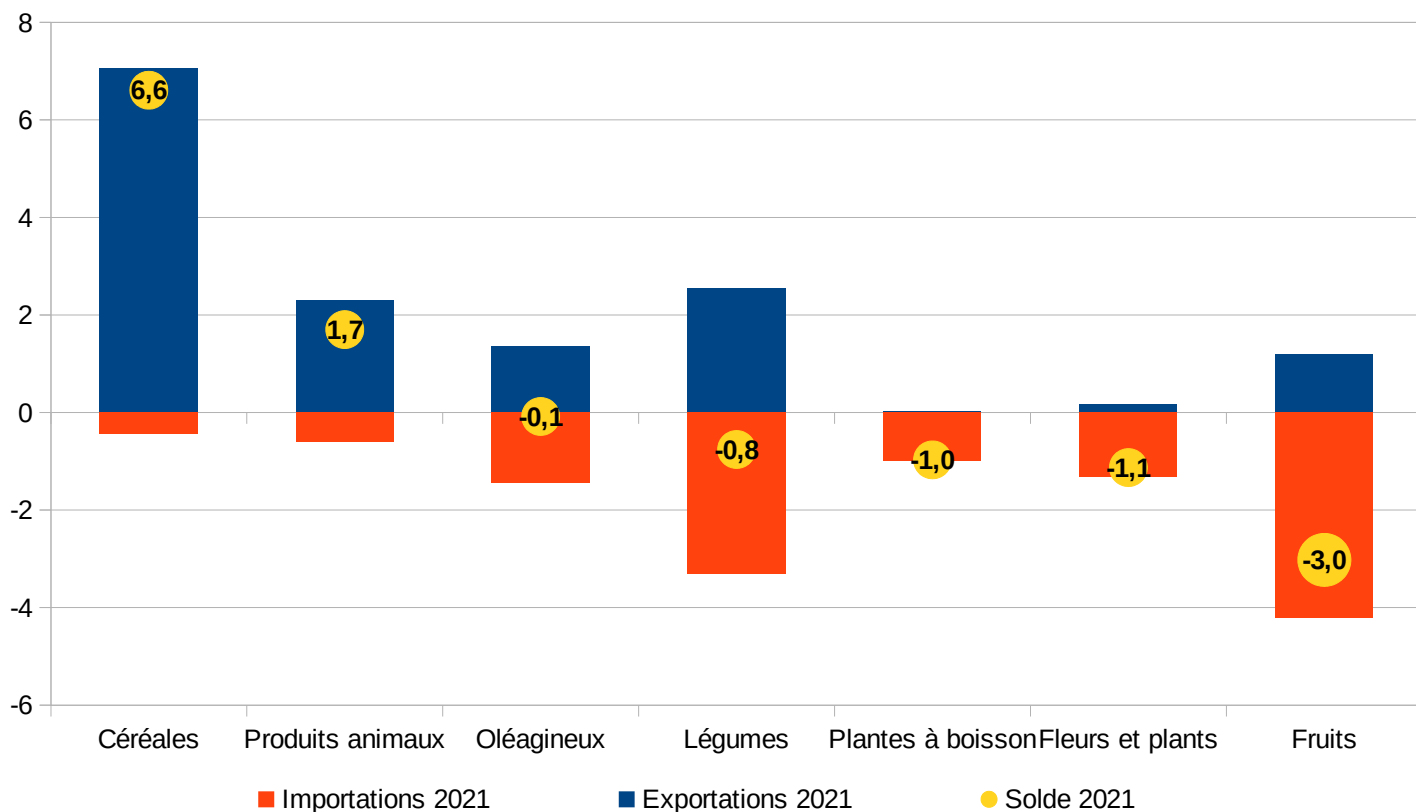
En 2021, le déficit du commerce des **légumes** augmente modérément, de 29 M€ et atteint 0,8 Md€, du fait de la hausse des importations (+ 108 M€, + 3,4 %) compensée en grande partie par celle des exportations (+ 79 M€, + 3,2 %). L'excédent commercial des **pommes de terre** se dégrade (– 59 M€, – 11,2 %) du fait de la baisse de la valeur des exportations.

Le déficit commercial des échanges extérieurs de **fleurs, plantes et plants de pépinières** progresse de 252 M€ en 2021, pour atteindre 1,1 Md€. Une demande intérieure dynamique et une production en baisse favorisent le recours aux importations de plants de pépinières, bulbes et tubercules (+ 176 M€, soit + 24,0 %).

Structurellement excédentaire, le solde commercial des **animaux vivants** (1,7 Md€) diminue légèrement, de 36 M€, pénalisé par le repli des exportations de porcins (– 55 M€, soit – 36,4 %), suite au fléchissement de la demande chinoise et à la concurrence sur le marché européen du fait de stocks espagnols et allemands importants.

**Graphique 19 : Échanges extérieurs de produits agricoles en 2021**

milliards d'euros

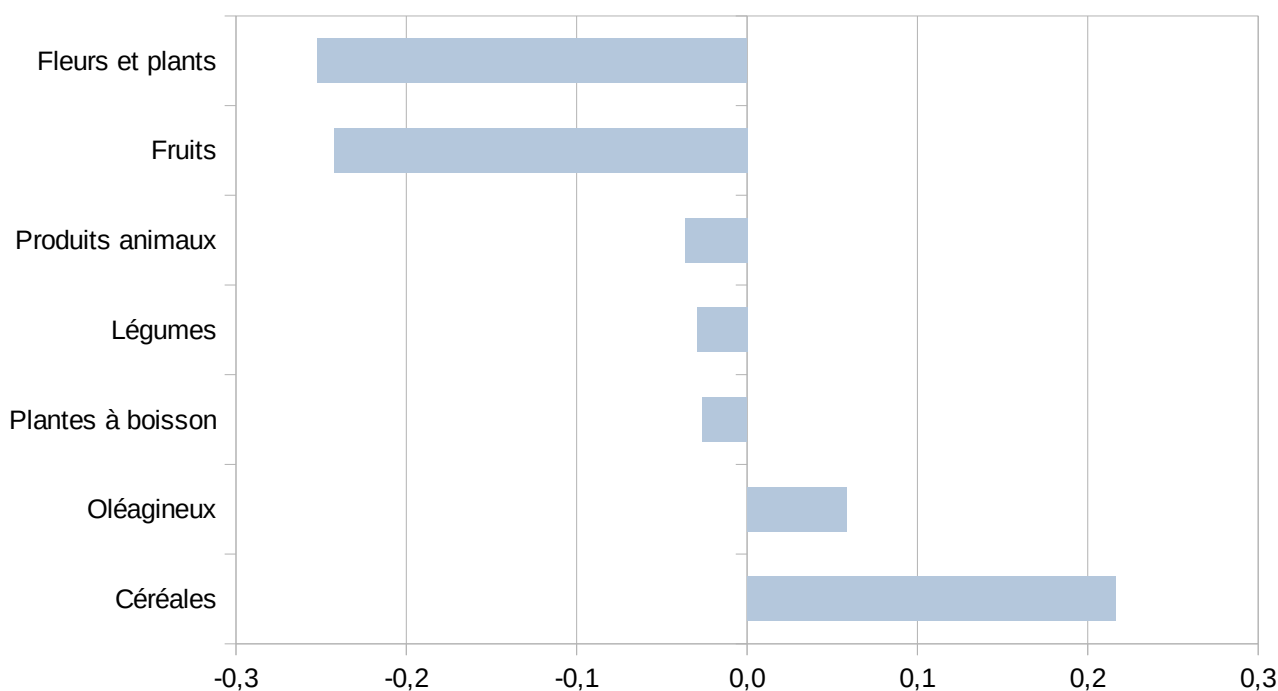


Source : Douanes

Lecture : En 2021, le solde commercial des céréales s'élève à 6,6 milliards d'euros

**Graphique 20 : Variation du solde des échanges extérieurs de produits agricoles en 2021**

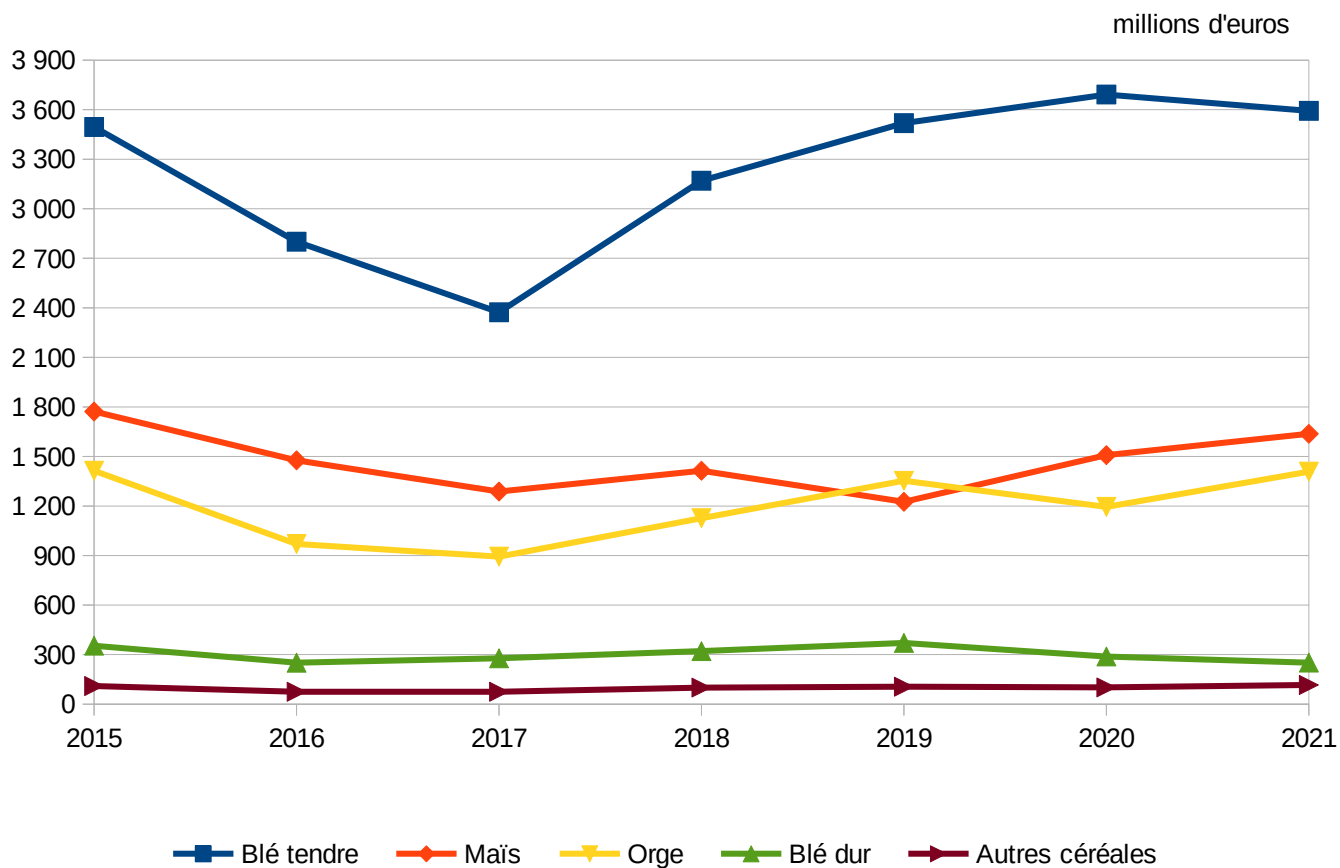
milliards d'euros



Source : Douanes

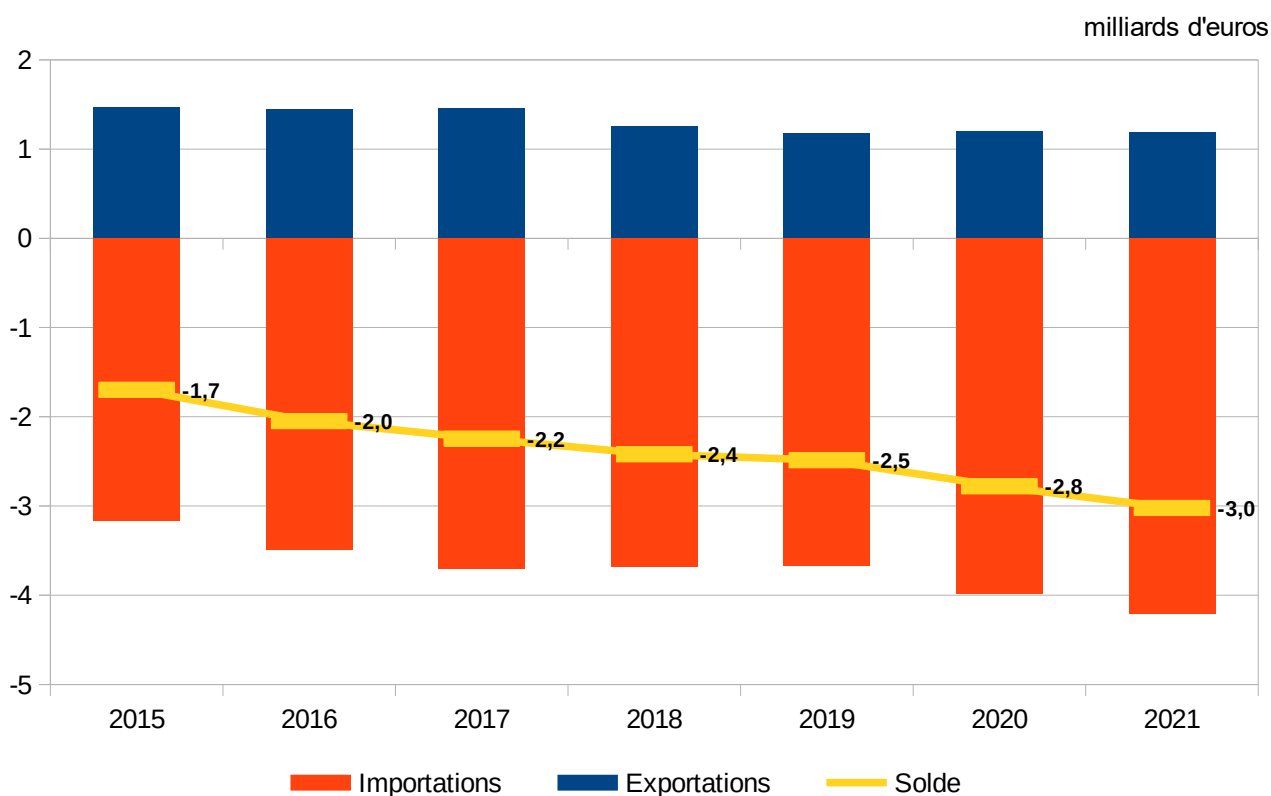
Lecture : En 2021, le solde commercial des fruits s'est dégradé de 242 millions d'euros.

**Graphique 21 : Exportations de céréales de 2015 à 2021**



Source : Douanes

**Graphique 22 : Les échanges de fruits de 2015 à 2021**



Source : Douanes

## Comparaisons européennes

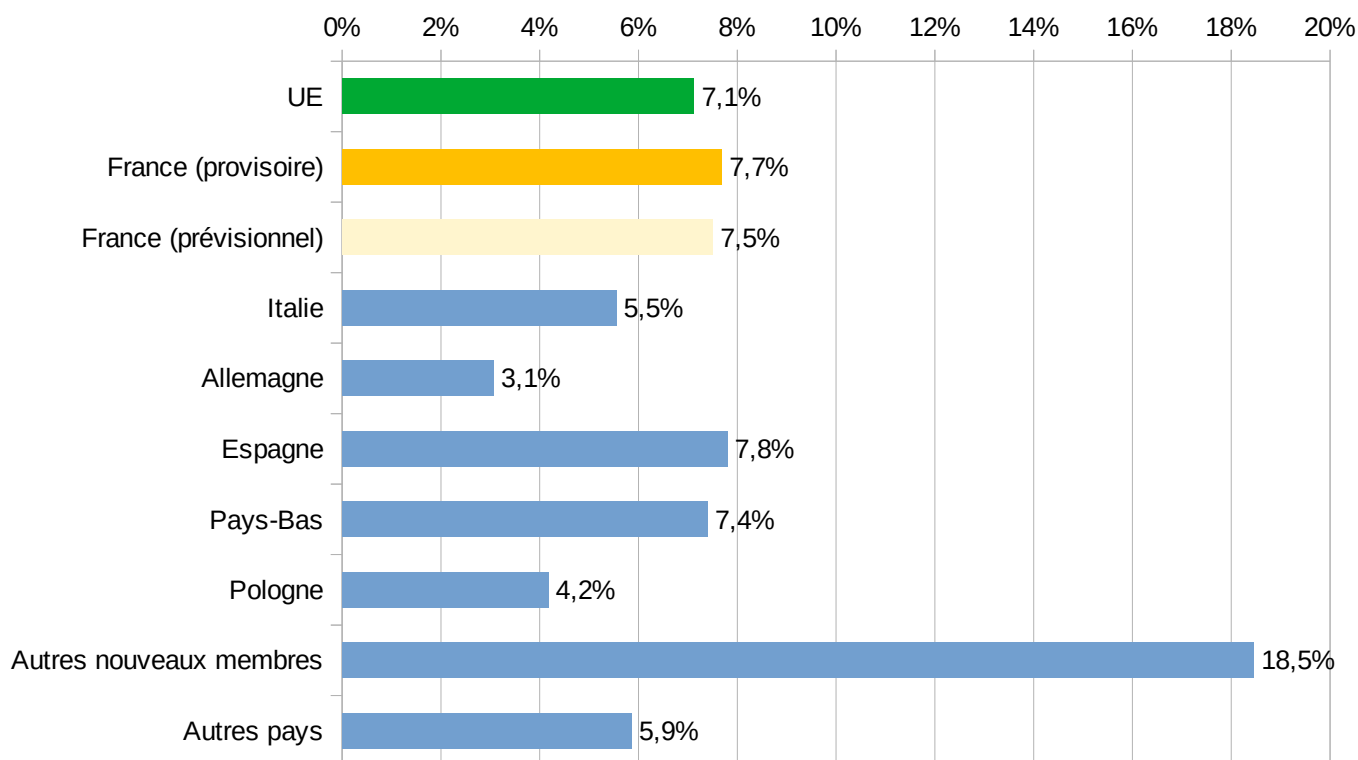
En 2021, dans l'ensemble de l'Union européenne, la production de la branche agricole augmente de 7,1 % par rapport à 2020 et se situe à 444 milliards d'euros (Md€) d'après les comptes économiques de l'agriculture publiés par Eurostat. La production atteint ainsi un niveau record. En 2021, elle est favorisée par une forte hausse des prix (+ 7,4 %) alors que les volumes se contractent légèrement (- 0,2 %).

Les productions végétale et animale ont augmenté en valeur de 10,9 % et de 2,4 % respectivement. Parmi les produits végétaux, les principales hausses concernent les céréales (y compris semences) dont la production rebondit nettement (+ 34,5 % après - 0,5 % en 2020), les plantes industrielles (+ 30,4 % après + 2,4 %), les légumes frais (+ 4,5 % après - 0,7 %). Le vin se replie pour la troisième année consécutive (- 9,2 % après - 3,2 % l'année précédente), la production de fruits repart à la baisse (- 3,7 % après + 10,4 %) et celle des pommes de terre décroît de nouveau (- 3,5 % après - 15,2 % l'année précédente). Côté productions animales, le redressement de la production de bovins (+ 6,5 % après - 1,0 % en 2020), des volailles (+ 3,5 % après - 3,0 %) et la hausse de la production des ovins et caprins (+ 15,6, % après + 3,3 %) compensent la baisse des porcins (- 7,7 % après - 1,3 %).

Parmi les pays de l'Union européenne, la France se maintient à la première place, avec une production de 81,6 milliards d'euros, soit 18,4 % de la production totale de l'UE. Elle est suivie par l'Italie (60,0 Md€), l'Allemagne (59,4 Md€) et en quatrième l'Espagne (56,4 Md€).

La production de la branche agricole française (en valeurs, hors subvention) augmente de 7,7 % en 2021 d'après l'estimation du compte provisoire, tirée essentiellement par la production végétale (+ 12,0 %), celle animale augmentant plus modérément (+ 1,7 %). La production italienne rebondit (+ 5,5 % après - 2,3 %) portée par les fortes croissances céréalières (+ 30,9 %) et porcines (+ 9,6 %). La production agricole allemande augmente (+ 3,1 % après - 1,6 %) et la production espagnole poursuit sa hausse (+ 7,8 % après + 1,1 %). Ils sont suivis par les productions hollandaise et polonaise qui croissent respectivement de 7,4 % et 4,2 %. Au final, les quatre grands pays producteurs contribuent à près de la moitié de la croissance de la production agricole de l'Union européenne : la France et l'Espagne pour 1,3 et 1,0 point de pourcentage sur la hausse de la production de l'Union Européenne et l'Italie et l'Allemagne pour 0,8 et 0,4 point.

### Graphique 23 : Évolution de la production en valeur de la branche agricole en 2021 (en %)



Source :Eurostat, comptes économiques de l'agriculture 2021, mars 2022

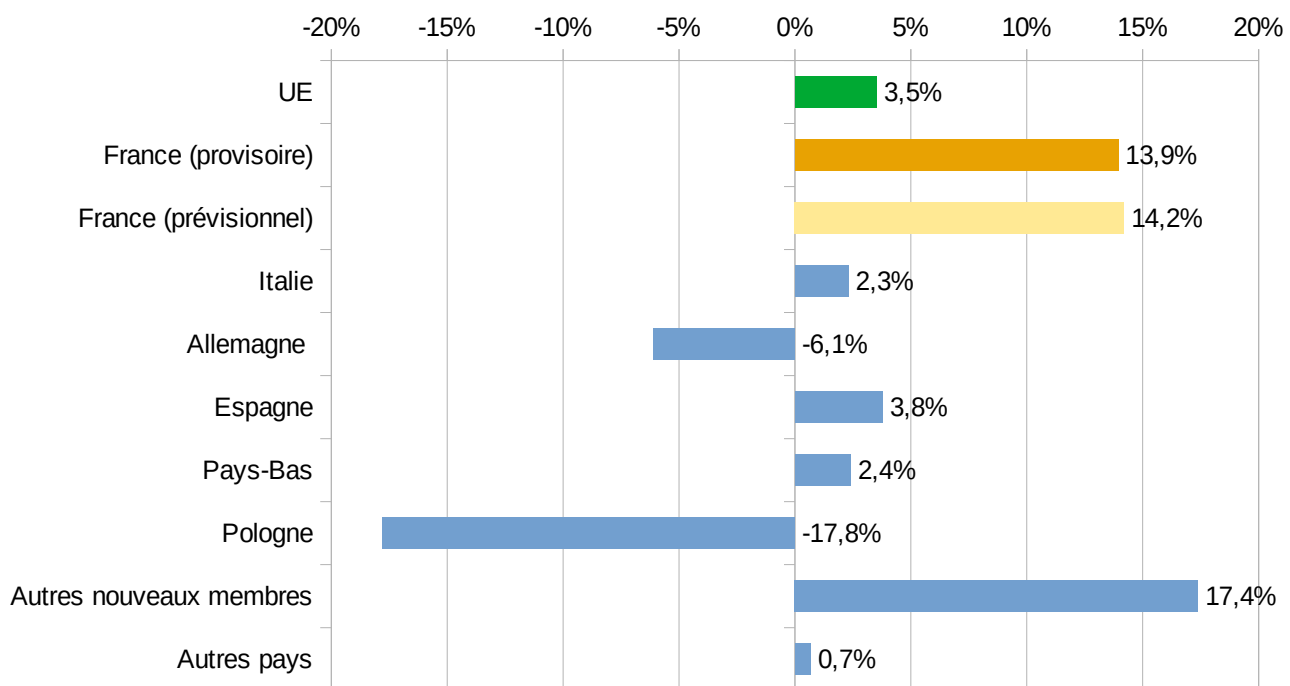
UE : ne contient pas le Royaume-Uni

Rappel : pour la France, le compte prévisionnel a été actualisé à l'aide des données disponibles en novembre 2021 (compte « France prévisionnel »).

Dans l'ensemble de l'UE, les consommations intermédiaires augmentent fortement (+ 9,8 %), après la légère baisse de l'année précédente (- 0,8 %). Les postes des « énergies et lubrifiants » et des « engrais et amendements » augmentent respectivement de 24,6 % et 24,4 %. L'alimentation animale qui représente près de 38,3 % des consommations intermédiaires, croît de 10,2 %.

Compte tenu de la hausse de la production supérieure à celles des consommations intermédiaires, la valeur ajoutée brute de la branche agricole au niveau de l'ensemble de l'UE s'est établie à 184 milliards d'euros en 2021, en hausse de 3,5 %. Parmi les grands pays producteurs, les évolutions des valeurs ajoutées brutes seraient contrastées. D'un côté, la France, l'Espagne et l'Italie augmenteraient (respectivement + 13,9 %, + 3,8 % et + 2,3 %), alors que l'Allemagne et la Pologne se replieraient (respectivement - 6,1 % et - 17,8 %).

**Graphique 24 : Évolution de la valeur ajoutée brute de la branche agricole en 2021 (en %)**



Source : Eurostat, comptes économiques de l'agriculture 2021, mars 2022



## *Annexes*

## Compte provisoire de la branche agriculture en 2021

**Tableau A1 - 2021 : Production hors subventions (En milliards d'euros)**

A1 – PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2020 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2021 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2021 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	119,3	0,3	136,9	0,4	163,3
Blé tendre	5,3	121,4	6,4	126,8	8,1	153,9
Mais	2,5	111,3	2,8	131,1	3,7	145,9
Orge	1,5	110,0	1,7	131,9	2,2	145,1
Autres céréales	0,4	125,6	0,5	126,2	0,6	158,5
<b>CEREALES</b>	<b>10,0</b>	<b>117,2</b>	<b>11,7</b>	<b>128,8</b>	<b>15,1</b>	<b>150,9</b>
Oléagineux	2,2	106,7	2,3	144,2	3,4	153,9
Protéagineux	0,2	112,3	0,2	126,6	0,3	142,2
Tabac	0,0	94,5	0,0	99,4	0,0	93,9
Betteraves industrielles	0,6	131,7	0,8	114,3	1,0	150,5
Autres plantes industrielles	0,7	97,3	0,7	95,7	0,6	93,1
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>3,7</b>	<b>109,6</b>	<b>4,1</b>	<b>129,1</b>	<b>5,3</b>	<b>141,4</b>
Maïs fourrage	1,0	112,1	1,1	81,2	0,9	91,0
Autres fourrages	4,4	112,9	5,0	89,1	4,5	100,6
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>5,4</b>	<b>112,7</b>	<b>6,1</b>	<b>87,7</b>	<b>5,3</b>	<b>98,9</b>
Légumes frais	3,4	97,5	3,3	97,7	3,2	95,2
Plantes et fleurs	2,8	100,0	2,8	102,2	2,9	102,3
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>6,2</b>	<b>98,7</b>	<b>6,1</b>	<b>99,8</b>	<b>6,1</b>	<b>98,4</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>3,7</b>	<b>97,8</b>	<b>3,7</b>	<b>113,1</b>	<b>4,1</b>	<b>110,6</b>
<b>FRUITS</b>	<b>3,3</b>	<b>83,0</b>	<b>2,7</b>	<b>111,3</b>	<b>3,0</b>	<b>92,4</b>
Vins de champagne	2,1	98,0	2,1	102,8	2,1	100,7
dont vins calmes	1,5	84,8	1,3	101,3	1,3	85,9
dont champagne	0,6	133,2	0,8	105,3	0,8	140,3
Autres vins d'appellation	6,5	80,1	5,2	111,5	5,8	89,3
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>	<b>8,6</b>	<b>84,5</b>	<b>7,3</b>	<b>109,1</b>	<b>7,9</b>	<b>92,1</b>
Vins pour eaux de vie AOC	1,6	80,7	1,3	103,7	1,3	83,7
dont vins de distillation	0,3	84,4	0,3	108,0	0,3	91,2
dont cognac	1,3	79,8	1,0	102,6	1,0	81,9
Autres vins de distillation	0,0	98,0	0,0	100,0	0,0	98,0
Vins de table et de pays	1,6	72,9	1,2	105,4	1,3	76,8
<b>VINS COURANTS</b>	<b>3,2</b>	<b>77,0</b>	<b>2,5</b>	<b>104,5</b>	<b>2,6</b>	<b>80,4</b>
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>44,2</b>	<b>99,9</b>	<b>44,2</b>	<b>112,1</b>	<b>49,5</b>	<b>112,0</b>
Gros bovins	5,6	96,8	5,4	105,9	5,8	102,5
Veaux	1,1	98,7	1,1	106,9	1,2	105,5
Ovins– caprins	0,8	98,0	0,8	108,7	0,8	106,5
Equidés	0,1	157,8	0,2	64,1	0,1	101,1
Porcins	3,4	97,5	3,3	95,6	3,2	93,2
<b>BETAIL</b>	<b>11,0</b>	<b>97,8</b>	<b>10,8</b>	<b>102,4</b>	<b>11,1</b>	<b>100,2</b>
Volailles	3,2	98,3	3,2	106,5	3,4	104,7
Œufs	1,3	103,5	1,4	106,1	1,5	109,8
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,6</b>	<b>99,8</b>	<b>4,6</b>	<b>106,4</b>	<b>4,9</b>	<b>106,2</b>
Lait et produits laitiers	10,0	98,0	9,8	104,3	10,2	102,2
dont lait	9,6	97,8	9,4	104,3	9,8	102,1
dont produits laitiers	0,4	102,7	0,4	102,8	0,5	105,6
Autres produits de l'élevage	0,7	85,0	0,6	104,1	0,6	88,5
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>10,7</b>	<b>97,2</b>	<b>10,4</b>	<b>104,2</b>	<b>10,9</b>	<b>101,3</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>26,4</b>	<b>97,9</b>	<b>25,8</b>	<b>103,9</b>	<b>26,8</b>	<b>101,7</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>70,6</b>	<b>99,2</b>	<b>70,0</b>	<b>109,1</b>	<b>76,3</b>	<b>108,1</b>
Activités principales de travaux agricoles	5,0	99,5	5,0	101,9	5,1	101,3
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	102,3	0,2	102,3
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>	<b>5,2</b>	<b>99,5</b>	<b>5,2</b>	<b>101,9</b>	<b>5,3</b>	<b>101,4</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>75,8</b>	<b>99,2</b>	<b>75,2</b>	<b>108,6</b>	<b>81,6</b>	<b>107,7</b>
dont production des activités secondaires	2,5	97,8	2,4	103,5	2,5	101,2

**Tableau A2 - 2021 : Subventions sur les produits (En millions d'euros)**

<b>A2 – SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS</b> en millions d'euros	Valeur 2020	Indice de volume	Volume 2021	Indice de prix	Valeur 2021	Indice de valeur
Blé dur	6	119,3	7,2	83,6	6	99,8
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	1,8	97,2	1,8	100,0	1,8	97,2
<b>CEREALES</b>	<b>8</b>	<b>114,2</b>	<b>9,0</b>	<b>86,8</b>	<b>8</b>	<b>99,2</b>
Oléagineux	5	107,9	5,8	91,3	5	98,5
Protéagineux	58	112,3	64,7	88,2	57	99,0
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74	100,2	74,2	99,4	74	99,6
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>137</b>	<b>105,6</b>	<b>144,6</b>	<b>94,1</b>	<b>136</b>	<b>99,3</b>
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>						
Légumes frais	13	97,5	12,4	102,9	13	100,3
Plantes et fleurs	1	100,0	1,1	101,8	1	101,8
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>14</b>	<b>97,7</b>	<b>13,5</b>	<b>102,8</b>	<b>14</b>	<b>100,4</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>2</b>	<b>120,3</b>	<b>2,6</b>	<b>80,4</b>	<b>2</b>	<b>96,8</b>
<b>FRUITS</b>	<b>145</b>	<b>103,6</b>	<b>150,5</b>	<b>96,6</b>	<b>145</b>	<b>100,1</b>
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
<b>VINS COURANTS</b>						
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>306</b>	<b>104,6</b>	<b>320,1</b>	<b>95,3</b>	<b>305</b>	<b>99,7</b>
Gros bovins	606	96,8	586,7	101,7	597	98,4
Veaux						
Ovins- caprins	124	98,0	121,5	100,9	123	98,9
Equidés						
Porcins	3	104,2	3,6	95,6	3	99,7
<b>BETAIL</b>	<b>734</b>	<b>97,0</b>	<b>711,8</b>	<b>101,6</b>	<b>723</b>	<b>98,5</b>
Volailles	8	104,9	8,1	96,6	8	101,4
Œufs	0	79,2	0,3	100,0	0	79,2
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>8</b>	<b>103,7</b>	<b>8,5</b>	<b>96,8</b>	<b>8</b>	<b>100,3</b>
Lait et produits laitiers	87	95,1	83,2	104,1	87	98,9
dont lait	87	95,1	83,2	104,1	87	98,9
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage	0,4	116,2	0,5	86,1	0,4	100,0
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>88</b>	<b>94,6</b>	<b>83,2</b>	<b>104,6</b>	<b>87</b>	<b>98,9</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>830</b>	<b>96,8</b>	<b>803,4</b>	<b>101,8</b>	<b>818</b>	<b>98,6</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>1 136</b>	<b>98,9</b>	<b>1123,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 123</b>	<b>98,9</b>
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>						
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>1 136</b>	<b>98,9</b>	<b>1123,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 123</b>	<b>98,9</b>
dont production des activités secondaires						

**Tableau A3 - 2021 : Production au prix de base (En milliards d'euros)**

A3 – PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2020	Indice de volume	Volume 2021	Indice de prix	Valeur 2021	Indice de valeur
Blé dur	0,3	119,3	0,3	135,7	0,4	161,8
Blé tendre	5,3	121,4	6,4	126,8	8,1	153,9
Mais	2,5	111,3	2,8	131,1	3,7	145,9
Orge	1,5	110,0	1,7	131,9	2,2	145,1
Autres céréales	0,4	125,5	0,5	126,1	0,6	158,2
<b>CEREALES</b>	<b>10,0</b>	<b>117,2</b>	<b>11,7</b>	<b>128,8</b>	<b>15,1</b>	<b>150,9</b>
Oléagineux	2,2	106,7	2,4	144,1	3,4	153,7
Protéagineux	0,2	112,3	0,3	117,7	0,3	132,2
Tabac	0,0	94,5	0,0	99,4	0,0	93,9
Betteraves industrielles	0,6	131,7	0,8	114,3	1,0	150,5
Autres plantes industrielles	0,8	97,5	0,7	96,1	0,7	93,8
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>3,9</b>	<b>109,4</b>	<b>4,2</b>	<b>127,9</b>	<b>5,4</b>	<b>140,0</b>
Maïs fourrage	1,0	112,1	1,1	81,2	0,9	91,0
Autres fourrages	4,4	112,9	5,0	89,1	4,5	100,6
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>5,4</b>	<b>112,7</b>	<b>6,1</b>	<b>87,7</b>	<b>5,3</b>	<b>98,9</b>
Légumes frais	3,4	97,5	3,3	97,7	3,2	95,2
Plantes et fleurs	2,8	100,0	2,8	102,2	2,9	102,3
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>6,2</b>	<b>98,7</b>	<b>6,2</b>	<b>99,8</b>	<b>6,1</b>	<b>98,4</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>3,8</b>	<b>97,8</b>	<b>3,7</b>	<b>113,1</b>	<b>4,1</b>	<b>110,6</b>
<b>FRUITS</b>	<b>3,4</b>	<b>83,9</b>	<b>2,9</b>	<b>110,5</b>	<b>3,2</b>	<b>92,7</b>
Vins de champagne	2,1	98,0	2,1	102,8	2,1	100,7
dont vins calmes	1,5	84,8	1,3	101,3	1,3	85,9
dont champagne	0,6	133,2	0,8	105,3	0,8	140,3
Autres vins d'appellation	6,5	80,1	5,2	111,5	5,8	89,3
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>	<b>8,6</b>	<b>84,5</b>	<b>7,3</b>	<b>109,1</b>	<b>7,9</b>	<b>92,1</b>
Vins pour eaux de vie AOC	1,6	80,7	1,3	103,7	1,3	83,7
dont vins de distillation	0,3	84,4	0,3	108,0	0,3	91,2
dont cognac	1,3	79,8	1,0	102,6	1,0	81,9
Autres vins de distillation	0,0	98,0	0,0	100,0	0,0	98,0
Vins de table et de pays	1,6	72,9	1,2	105,4	1,3	76,8
<b>VINS COURANTS</b>	<b>3,2</b>	<b>77,0</b>	<b>2,5</b>	<b>104,5</b>	<b>2,6</b>	<b>80,4</b>
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>44,5</b>	<b>99,9</b>	<b>44,5</b>	<b>112,0</b>	<b>49,8</b>	<b>111,9</b>
Gros bovins	6,2	96,8	6,0	105,5	6,4	102,1
Veaux	1,1	98,7	1,1	106,9	1,2	105,5
Ovins – caprins	0,9	98,0	0,9	107,7	0,9	105,5
Equidés	0,1	157,8	0,2	64,1	0,1	101,1
Porcins	3,4	97,5	3,3	95,6	3,2	93,2
<b>BETAIL</b>	<b>11,8</b>	<b>97,8</b>	<b>11,5</b>	<b>102,4</b>	<b>11,8</b>	<b>100,1</b>
Volailles	3,2	98,3	3,2	106,4	3,4	104,7
Œufs	1,3	103,5	1,4	106,1	1,5	109,8
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,6</b>	<b>99,8</b>	<b>4,6</b>	<b>106,3</b>	<b>4,9</b>	<b>106,2</b>
Lait et produits laitiers	10,1	98,0	9,9	104,3	10,3	102,2
dont lait	9,7	97,8	9,5	104,3	9,9	102,0
dont produits laitiers	0,4	102,7	0,4	102,8	0,5	105,6
Autres produits de l'élevage	0,7	85,0	0,6	104,1	0,6	88,5
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>10,8</b>	<b>97,1</b>	<b>10,5</b>	<b>104,2</b>	<b>11,0</b>	<b>101,3</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>27,2</b>	<b>97,9</b>	<b>26,6</b>	<b>103,8</b>	<b>27,6</b>	<b>101,6</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>71,7</b>	<b>99,1</b>	<b>71,1</b>	<b>108,9</b>	<b>77,4</b>	<b>108,0</b>
Activités principales de travaux agricoles	5,0	99,5	5,0	101,9	5,1	101,3
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	102,3	0,2	102,3
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>	<b>5,2</b>	<b>99,5</b>	<b>5,2</b>	<b>101,9</b>	<b>5,3</b>	<b>101,4</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>76,9</b>	<b>99,2</b>	<b>76,3</b>	<b>108,5</b>	<b>82,7</b>	<b>107,6</b>
dont production des activités secondaires	2,5	97,8	2,4	103,5	2,5	101,2

**Tableau A4 - 2021 : Consommations intermédiaires (En millions d'euros)**

	Valeur 2020	Indice de volume	Volume 2021	Indice de prix	Valeur 2021	Indice de valeur
Semences et plants	2 700	97,5	2 633	96,9	2 551	94,5
Énergie et lubrifiants	3 715	100,0	3 713	120,7	4 481	120,6
Engrais et amendements	3 660	90,1	3 297	98,8	3 258	89,0
Pesticides (produits phytosanitaires)	2 743	99,9	2 740	99,3	2 720	99,2
Dépenses vétérinaires	1 445	97,8	1 413	101,4	1 433	99,2
Aliments pour animaux	14 943	104,5	15 622	102,3	15 976	106,9
<i>dont : intraconsommés</i>	6 890	110,7	7 627	92,4	7 046	102,3
<i>achetés en dehors de la branche</i>	8 053	99,3	7 995	111,7	8 930	110,9
Entretien du matériel	3 885	99,8	3 875	102,7	3 980	102,5
Entretien des bâtiments	390	100,0	390	103,3	403	103,3
Services de travaux agricoles	5 034	99,5	5 007	101,9	5 102	101,3
Autres biens et services	7 494	98,7	7 400	102,7	7 602	101,4
<i>dont : SIFIM</i>	717	101,6	728	99,2	722	100,7
<b>Total</b>	<b>46 008</b>	<b>100,2</b>	<b>46 090</b>	<b>103,1</b>	<b>47 506</b>	<b>103,3</b>

**Tableau A5 - 2021 : Compte de production (En milliards d'euros)**

	Valeur 2020	Indice de valeur	Valeur 2021
<b>Production</b>	<b>76,9</b>	<b>107,6</b>	<b>82,7</b>
(-) Consommations intermédiaires	<b>46,0</b>	103,3	<b>47,5</b>
<b>(=) Valeur ajoutée brute</b>	<b>30,9</b>	<b>113,9</b>	<b>35,2</b>

**Tableau A6 - 2021 : Compte d'exploitation (En milliards d'euros)**

	Valeur 2020	Indice de valeur	Valeur 2021
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>30,9</b>	<b>113,9</b>	<b>35,2</b>
(+) Subventions d'exploitation	8,2	102,2	8,4
(-) Autres impôts sur la production	1,6	104,8	1,7
<i>dont : Impôts fonciers</i>	0,9	106,0	1,0
<i>dont : Autres</i>	0,7	103,1	0,7
<b>(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>37,6</b>	<b>111,8</b>	<b>42,0</b>
(-) Rémunération des salariés	7,8	99,7	7,8
Salaires	6,7	101,8	6,8
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,2	87,6	1,0
<b>(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>29,8</b>	<b>114,9</b>	<b>34,2</b>

**Tableau A7 - 2021 : Compte de revenu d'entreprise (En milliards d'euros)**

	<b>COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE</b>	<b>Valeur 2020</b>	<b>Indice de valeur</b>	<b>Valeur 2021</b>
	<b>Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>29,8</b>	<b>114,9</b>	<b>34,2</b>
(-)	Intérêts <sup>1</sup>	0,4	88,6	0,4
	(pour mémoire : Intérêts dus par la branche)	1,1	95,8	1,0
(-)	Charges locatives nettes <sup>2</sup>	2,5	101,7	2,5
(=)	<b>Résultat brut de la branche agricole</b>	<b>26,8</b>	<b>116,6</b>	<b>31,3</b>

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

**Tableau A8 - 2021 : Indicateurs de résultat brut**

	<b>Évolution 2021/ 2020 (en %)</b>	
	<b>en valeur</b>	<b>en termes réels**</b>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>11,8</b>	<b>9,9</b>
par actif	13,3	11,5
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>16,6</b>	<b>14,7</b>
par actif non salarié	19,9	18,0
Évolution du prix du PIB	1,7	
Évolution du nombre d'UTA* totales	-1,4	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	-2,8	

\* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

**Tableau A9 - 2021 : Consommation de capital fixe (En milliards d'euros)**

	<b>Valeur 2020</b>	<b>Indice de valeur</b>	<b>Valeur 2021</b>
Consommation de capital fixe	10,8	102,0	11,1

**Tableau A10 - 2021 : Indicateurs de résultat net**

	<b>Évolution 2021/ 20 (en %)</b>	
	<b>en valeur</b>	<b>en termes réels**</b>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>15,7</b>	<b>13,9</b>
par actif	17,3	15,4
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>26,5</b>	<b>24,4</b>
par actif non salarié	30,1	28,0

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

## Compte semi-définitif de la branche agriculture en 2020

**Tableau A1 - 2020 : Production hors subventions (En milliards d'euros)**

A1 – PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2019 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2020 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2020 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	81,3	0,2	111,1	0,3	90,3
Blé tendre	6,3	74,0	4,7	112,5	5,3	83,2
Maïs	2,1	102,3	2,1	118,6	2,5	121,4
Orge	1,8	75,8	1,4	110,6	1,5	83,8
Autres céréales	0,4	88,1	0,4	111,1	0,4	97,8
<b>CEREALES</b>	<b>10,9</b>	<b>80,4</b>	<b>8,8</b>	<b>113,6</b>	<b>10,0</b>	<b>91,3</b>
Oléagineux	1,9	102,7	2,0	112,0	2,2	115,0
Protéagineux	0,2	88,1	0,2	116,6	0,2	102,7
Tabac	0,0	66,1	0,0	100,7	0,0	66,6
Betteraves industrielles	0,7	77,1	0,6	115,0	0,6	88,7
Autres plantes industrielles	0,7	97,4	0,6	104,9	0,7	102,2
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>3,5</b>	<b>95,5</b>	<b>3,3</b>	<b>111,3</b>	<b>3,7</b>	<b>106,3</b>
Maïs fourrage	1,0	101,2	1,0	97,3	1,0	98,5
Autres fourrages	4,5	101,7	4,6	96,2	4,4	97,9
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>5,5</b>	<b>101,6</b>	<b>5,6</b>	<b>96,4</b>	<b>5,4</b>	<b>98,0</b>
Légumes frais	3,3	96,9	3,2	106,7	3,4	103,4
Plantes et fleurs	2,9	99,4	2,8	100,0	2,8	99,4
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>6,1</b>	<b>98,1</b>	<b>6,0</b>	<b>103,6</b>	<b>6,2</b>	<b>101,6</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>4,0</b>	<b>103,6</b>	<b>4,1</b>	<b>91,1</b>	<b>3,7</b>	<b>94,4</b>
<b>FRUITS</b>	<b>3,1</b>	<b>93,7</b>	<b>2,9</b>	<b>110,8</b>	<b>3,3</b>	<b>103,7</b>
Vins de champagne	2,6	80,6	2,1	99,3	2,1	80,0
dont vins calmes	2,0	80,6	1,6	95,7	1,5	77,2
dont champagne	0,6	80,5	0,5	110,2	0,6	88,7
Autres vins d'appellation	6,7	102,0	6,9	94,6	6,5	96,5
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>	<b>9,4</b>	<b>95,9</b>	<b>9,0</b>	<b>95,7</b>	<b>8,6</b>	<b>91,9</b>
Vins pour eaux de vie AOC	1,2	127,5	1,6	99,7	1,6	127,1
dont vins de distillation	0,3	119,5	0,3	99,7	0,3	119,2
dont cognac	1,0	129,6	1,3	99,7	1,3	129,2
Autres vins de distillation	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Vins de table et de pays	1,4	114,2	1,7	98,4	1,6	112,4
<b>VINS COURANTS</b>	<b>2,7</b>	<b>120,1</b>	<b>3,3</b>	<b>99,0</b>	<b>3,2</b>	<b>119,0</b>
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>45,3</b>	<b>95,1</b>	<b>43,1</b>	<b>102,6</b>	<b>44,2</b>	<b>97,6</b>
Gros bovins	5,6	100,3	5,7	99,5	5,6	99,9
Veaux	1,2	97,0	1,1	98,6	1,1	95,7
Ovins- caprins	0,7	101,8	0,7	106,4	0,8	108,2
Equidés	0,1	75,8	0,1	163,0	0,1	123,6
Porcins	3,6	101,4	3,6	95,1	3,4	96,4
<b>BETAIL</b>	<b>11,1</b>	<b>100,2</b>	<b>11,2</b>	<b>98,8</b>	<b>11,0</b>	<b>99,0</b>
Volailles	3,3	97,5	3,2	99,4	3,2	96,9
Œufs	1,4	103,1	1,4	93,2	1,3	96,1
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,7</b>	<b>99,2</b>	<b>4,7</b>	<b>97,5</b>	<b>4,6</b>	<b>96,7</b>
Lait et produits laitiers	10,0	101,0	10,1	99,2	10,0	100,3
dont lait	9,6	101,0	9,7	99,2	9,6	100,1
dont produits laitiers	0,4	102,7	0,4	101,2	0,4	103,9
Autres produits de l'élevage	0,6	110,7	0,7	100,3	0,7	111,0
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>10,6</b>	<b>101,6</b>	<b>10,8</b>	<b>99,3</b>	<b>10,7</b>	<b>100,9</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>26,5</b>	<b>100,6</b>	<b>26,7</b>	<b>98,8</b>	<b>26,4</b>	<b>99,4</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>71,8</b>	<b>97,1</b>	<b>69,8</b>	<b>101,1</b>	<b>70,6</b>	<b>98,2</b>
Activités principales de travaux agricoles	4,9	103,0	5,0	100,0	5,0	103,0
Activités secondaires de services	0,2	78,1	0,2	99,8	0,2	78,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>	<b>5,1</b>	<b>101,9</b>	<b>5,2</b>	<b>100,0</b>	<b>5,2</b>	<b>101,9</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>77,0</b>	<b>97,4</b>	<b>75,0</b>	<b>101,1</b>	<b>75,8</b>	<b>98,5</b>
dont production des activités secondaires	2,3	105,6	2,4	102,2	2,5	108,0

**Tableau A2 - 2020 : Subventions sur les produits (En millions d'euros)**

A2 – SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en millions d'euros	Valeur 2019	Indice de volume	Volume 2020	Indice de prix	Valeur 2020	Indice de valeur
Blé dur	6,0	81,3	4,9	124,5	6	101,2
Blé tendre						
Maïs	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Orge						
Autres céréales	0,4	409,2	1,8	100,0	1,8	409,2
<b>CEREALES</b>	<b>7,4</b>	<b>89,7</b>	<b>6,7</b>	<b>117,9</b>	<b>8</b>	<b>105,8</b>
Oléagineux	5,4	94,6	5,1	105,0	5	99,4
Protéagineux	57,3	88,1	50,5	113,9	58	100,4
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74,1	92,4	68,5	108,2	74	100,0
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>136,8</b>	<b>90,7</b>	<b>124,1</b>	<b>110,4</b>	<b>137</b>	<b>100,1</b>
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>						
Légumes frais	12,7	96,9	12,3	102,7	13	99,5
Plantes et fleurs	1,3	98,5	1,3	83,3	1	82,1
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>14,1</b>	<b>97,1</b>	<b>13,7</b>	<b>100,8</b>	<b>14</b>	<b>97,9</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>2,2</b>	<b>91,9</b>	<b>2,0</b>	<b>107,3</b>	<b>2</b>	<b>98,6</b>
<b>FRUITS</b>	<b>148,2</b>	<b>93,0</b>	<b>137,9</b>	<b>105,4</b>	<b>145</b>	<b>98,0</b>
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
<b>VINS COURANTS</b>						
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>308,7</b>	<b>92,1</b>	<b>284,3</b>	<b>107,6</b>	<b>306</b>	<b>99,1</b>
Gros bovins	614,4	100,3	616,6	98,3	606	98,7
Veaux						
Ovins– caprins	125,4	101,8	127,7	97,2	124	98,9
Equidés						
Porcins	3,2	94,2	3,0	115,6	3	108,9
<b>BETAIL</b>	<b>743,0</b>	<b>100,6</b>	<b>747,2</b>	<b>98,2</b>	<b>734</b>	<b>98,8</b>
Volailles	7,0	100,1	7,0	110,8	8	111,0
Œufs	0,4	100,0	0,4	100,0	0	100,0
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>7,4</b>	<b>100,1</b>	<b>7,4</b>	<b>110,2</b>	<b>8</b>	<b>110,4</b>
Lait et produits laitiers	88,2	99,4	87,7	99,8	87	99,2
dont lait	88,2	99,4	87,7	99,8	87	99,2
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage	1,0	99,0	1,0	40,0	0,4	39,6
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>88,2</b>	<b>99,4</b>	<b>87,7</b>	<b>100,2</b>	<b>88</b>	<b>99,7</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>838,6</b>	<b>100,4</b>	<b>842,2</b>	<b>98,5</b>	<b>830</b>	<b>99,0</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>1 147,3</b>	<b>98,2</b>	<b>1126,5</b>	<b>100,8</b>	<b>1 136</b>	<b>99,0</b>
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>						
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>1 147,3</b>	<b>98,2</b>	<b>1126,5</b>	<b>100,8</b>	<b>1 136</b>	<b>99,0</b>
dont production des activités secondaires						



**Tableau A3 - 2020 : Production au prix de base (En milliards d'euros)**

A3 – PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2019	Indice de volume	Volume 2020	Indice de prix	Valeur 2020	Indice de valeur
Blé dur	0,3	81,3	0,2	111,4	0,3	90,5
Blé tendre	6,3	74,0	4,7	112,5	5,3	83,2
Maïs	2,1	102,3	2,1	118,6	2,5	121,3
Orge	1,8	75,8	1,4	110,6	1,5	83,8
Autres céréales	0,4	88,4	0,4	111,0	0,4	98,2
<b>CEREALES</b>	<b>10,9</b>	<b>80,4</b>	<b>8,8</b>	<b>113,6</b>	<b>10,0</b>	<b>91,3</b>
Oléagineux	1,9	102,7	2,0	112,0	2,2	115,0
Protéagineux	0,2	88,1	0,2	115,9	0,2	102,2
Tabac	0,0	66,1	0,0	100,7	0,0	66,6
Betteraves industrielles	0,7	77,1	0,6	115,0	0,6	88,7
Autres plantes industrielles	0,7	96,9	0,7	105,2	0,8	102,0
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>3,6</b>	<b>95,3</b>	<b>3,5</b>	<b>111,3</b>	<b>3,9</b>	<b>106,1</b>
Maïs fourrage	1,0	101,2	1,0	97,3	1,0	98,5
Autres fourrages	4,5	101,7	4,6	96,2	4,4	97,9
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>5,5</b>	<b>101,6</b>	<b>5,6</b>	<b>96,4</b>	<b>5,4</b>	<b>98,0</b>
Légumes frais	3,3	96,9	3,2	106,7	3,4	103,4
Plantes et fleurs	2,9	99,4	2,8	100,0	2,8	99,4
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>6,2</b>	<b>98,1</b>	<b>6,0</b>	<b>103,6</b>	<b>6,2</b>	<b>101,6</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>4,0</b>	<b>103,6</b>	<b>4,1</b>	<b>91,1</b>	<b>3,8</b>	<b>94,4</b>
<b>FRUITS</b>	<b>3,3</b>	<b>93,6</b>	<b>3,1</b>	<b>110,5</b>	<b>3,4</b>	<b>103,5</b>
Vins de champagne	2,6	80,6	2,1	99,3	2,1	80,0
dont vins calmes	2,0	80,6	1,6	95,7	1,5	77,2
dont champagne	0,6	80,5	0,5	110,2	0,6	88,7
Autres vins d'appellation	6,7	102,0	6,9	94,6	6,5	96,5
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>	<b>9,4</b>	<b>95,9</b>	<b>9,0</b>	<b>95,7</b>	<b>8,6</b>	<b>91,9</b>
Vins pour eaux de vie AOC	1,2	127,5	1,6	99,7	1,6	127,1
dont vins de distillation	0,3	119,5	0,3	99,7	0,3	119,2
dont cognac	1,0	129,6	1,3	99,7	1,3	129,2
Autres vins de distillation	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Vins de table et de pays	1,4	114,2	1,7	98,4	1,6	112,4
<b>VINS COURANTS</b>	<b>2,7</b>	<b>120,1</b>	<b>3,3</b>	<b>99,0</b>	<b>3,2</b>	<b>119,0</b>
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>45,6</b>	<b>95,1</b>	<b>43,4</b>	<b>102,6</b>	<b>44,5</b>	<b>97,6</b>
Gros bovins	6,3	100,3	6,3	99,4	6,2	99,7
Veaux	1,2	97,0	1,1	98,6	1,1	95,7
Ovins- caprins	0,8	101,8	0,9	105,0	0,9	106,8
Equidés	0,1	75,8	0,1	163,0	0,1	123,6
Porcins	3,6	101,4	3,6	95,1	3,4	96,4
<b>BETAIL</b>	<b>11,9</b>	<b>100,2</b>	<b>11,9</b>	<b>98,8</b>	<b>11,8</b>	<b>99,0</b>
Volailles	3,3	97,5	3,3	99,4	3,2	97,0
Œufs	1,4	103,1	1,4	93,2	1,3	96,1
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,7</b>	<b>99,2</b>	<b>4,7</b>	<b>97,5</b>	<b>4,6</b>	<b>96,7</b>
Lait et produits laitiers	10,1	101,0	10,2	99,3	10,1	100,3
dont lait	9,7	101,0	9,8	99,2	9,7	100,1
dont produits laitiers	0,4	102,7	0,4	101,2	0,4	103,9
Autres produits de l'élevage	0,7	110,7	0,7	100,2	0,7	110,9
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>10,7</b>	<b>101,6</b>	<b>10,9</b>	<b>99,3</b>	<b>10,8</b>	<b>100,9</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>27,4</b>	<b>100,6</b>	<b>27,5</b>	<b>98,8</b>	<b>27,2</b>	<b>99,4</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>73,0</b>	<b>97,1</b>	<b>70,9</b>	<b>101,1</b>	<b>71,7</b>	<b>98,3</b>
Activités principales de travaux agricoles	4,9	103,0	5,0	100,0	5,0	103,0
Activités secondaires de services	0,2	78,1	0,2	99,8	0,2	78,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>	<b>5,1</b>	<b>101,9</b>	<b>5,2</b>	<b>100,0</b>	<b>5,2</b>	<b>101,9</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>78,1</b>	<b>97,5</b>	<b>76,1</b>	<b>101,1</b>	<b>76,9</b>	<b>98,5</b>
dont production des activités secondaires	2,3	105,6	2,4	102,2	2,5	108,0

**Tableau A4 - 2020 : Consommations intermédiaires (En millions d'euros)**

	Valeur 2019	Indice de volume	Volume 2020	Indice de prix	Valeur 2020	Indice de valeur
Semences et plants	2 589	103,8	2 689	100,4	2 700	104,3
Énergie et lubrifiants	4 122	103,4	4 260	87,2	3 715	90,1
Engrais et amendements	3 738	98,8	3 694	99,1	3 660	97,9
Pesticides (produits phytosanitaires)	2 970	95,6	2 841	96,6	2 743	92,4
Dépenses vétérinaires	1 441	97,9	1 410	102,5	1 445	100,3
Aliments pour animaux	15 163	99,3	15 059	99,2	14 943	98,5
<i>dont : intraconsommés</i>	7 028	100,4	7 053	97,7	6 890	98,0
<i>achetés en dehors de la branche</i>	8 136	98,4	8 006	100,6	8 053	99,0
Entretien du matériel	3 817	98,7	3 766	103,2	3 885	101,8
Entretien des bâtiments	350	109,5	384	101,5	390	111,2
Services de travaux agricoles	4 889	103,0	5 034	100,0	5 034	103,0
Autres biens et services	7 359	101,7	7 483	100,2	7 494	101,8
<i>dont : SIFIM</i>	703	100,3	705	101,7	717	102,0
<b>Total</b>	<b>46 438</b>	<b>100,4</b>	<b>46 620</b>	<b>98,7</b>	<b>46 008</b>	<b>99,1</b>

**Tableau A5 - 2020 : Compte de production (En milliards d'euros)**

	Valeur 2019	Indice de valeur	Valeur 2020
<b>Production</b>	<b>78,1</b>	<b>98,5</b>	<b>76,9</b>
(-) Consommations intermédiaires	46,4	99,1	46,0
(=) <b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>31,7</b>	<b>97,6</b>	<b>30,9</b>

**Tableau A6 - 2020 : Compte d'exploitation (En milliards d'euros)**

	Valeur 2019	Indice de valeur	Valeur 2020
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>31,7</b>	<b>97,6</b>	<b>30,9</b>
(+) Subventions d'exploitation	8,3	99,6	8,2
(-) Autres impôts sur la production	1,7	94,6	1,6
<i>dont : Impôts fonciers</i>	1,0	92,6	0,9
<i>dont : Autres</i>	0,7	97,6	0,7
(=) <b>Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>38,3</b>	<b>98,2</b>	<b>37,6</b>
(-) Rémunération des salariés	8,1	96,0	7,8
Salaires	6,9	96,7	6,7
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,3	92,5	1,2
(=) <b>Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>30,1</b>	<b>98,8</b>	<b>29,8</b>

**Tableau A7 - 2020 : Compte de revenu d'entreprise (En milliards d'euros)**

	<b>COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE</b>	<b>Valeur 2019</b>	<b>Indice de valeur</b>	<b>Valeur 2020</b>
	<b>Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>30,1</b>	<b>98,8</b>	<b>29,8</b>
(-)	Intérêts <sup>1</sup>	0,5	86,9	0,4
	(pour mémoire : Intérêts dus par la branche)	1,1	96,4	1,1
(-)	Charges locatives nettes <sup>2</sup>	2,4	102,4	2,5
(=)	<b>Résultat brut de la branche agricole</b>	<b>27,2</b>	<b>98,7</b>	<b>26,8</b>

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

**Tableau A8 - 2020 : Indicateurs de résultat brut**

	<b>Évolution 2020/ 2019 (en %)</b>	
	<b>en valeur</b>	<b>en termes réels**</b>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>-1,8</b>	<b>-4,4</b>
par actif	1,6	-1,1
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>-1,3</b>	<b>-3,9</b>
par actif non salarié	2,8	0,1
Évolution du prix du PIB	2,7	
Évolution du nombre d'UTA* totales	-3,4	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	-4,0	

\* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

**Tableau A9 - 2020 : Consommation de capital fixe (En milliards d'euros)**

	<b>Valeur 2019</b>	<b>Indice de valeur</b>	<b>Valeur 2020</b>
Consommation de capital fixe	10,8	100,7	10,8

**Tableau A10 - 2020 : Indicateurs de résultat net**

	<b>Évolution 2020/ 2019 (en %)</b>	
	<b>en valeur</b>	<b>en termes réels**</b>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>-2,8</b>	<b>-5,3</b>
par actif	0,6	-2,0
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>-2,7</b>	<b>-5,2</b>
par actif non salarié	1,4	-1,2

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

## Compte définitif de la branche agriculture en 2019

**Tableau A1 - 2019 : Production hors subventions (En milliards d'euros)**

A1 – PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2018 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2019 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2019 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	88,0	0,3	109,1	0,3	96,0
Blé tendre	6,3	109,7	6,9	91,1	6,3	100,0
Maïs	2,1	105,6	2,2	93,3	2,1	98,5
Orge	1,9	122,7	2,3	80,1	1,8	98,3
Autres céréales	0,4	119,1	0,4	95,3	0,4	113,4
<b>CEREALES</b>	<b>10,6</b>	<b>114,4</b>	<b>12,2</b>	<b>90,0</b>	<b>10,9</b>	<b>102,9</b>
Oléagineux	2,3	79,5	1,8	104,4	1,9	83,0
Protéagineux	0,2	122,2	0,2	97,1	0,2	118,6
Tabac	0,0	79,1	0,0	85,9	0,0	67,9
Betteraves industrielles	0,8	96,8	0,8	96,8	0,7	93,7
Autres plantes industrielles	0,7	108,4	0,8	83,8	0,7	90,8
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>4,0</b>	<b>89,9</b>	<b>3,6</b>	<b>97,8</b>	<b>3,5</b>	<b>87,9</b>
Maïs fourrage	0,9	95,6	0,9	109,3	1,0	104,4
Autres fourrages	4,3	98,0	4,2	108,7	4,5	106,5
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>5,2</b>	<b>97,5</b>	<b>5,1</b>	<b>108,8</b>	<b>5,5</b>	<b>106,1</b>
Légumes frais	3,1	102,5	3,2	103,1	3,3	105,7
Plantes et fleurs	2,9	97,8	2,8	101,0	2,9	98,8
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>6,0</b>	<b>100,2</b>	<b>6,0</b>	<b>102,1</b>	<b>6,1</b>	<b>102,3</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>3,4</b>	<b>112,3</b>	<b>3,8</b>	<b>103,2</b>	<b>4,0</b>	<b>115,9</b>
<b>FRUITS</b>	<b>3,1</b>	<b>105,1</b>	<b>3,2</b>	<b>97,7</b>	<b>3,1</b>	<b>102,7</b>
Vins de champagne	3,1	83,3	2,6	101,9	2,6	84,9
dont vins calmes	2,4	81,3	2,0	101,6	2,0	82,6
dont champagne	0,7	90,4	0,6	102,9	0,6	93,0
Autres vins d'appellation	8,1	86,2	7,0	96,7	6,7	83,4
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>	<b>11,2</b>	<b>85,4</b>	<b>9,6</b>	<b>98,1</b>	<b>9,4</b>	<b>83,8</b>
Vins pour eaux de vie AOC	1,5	82,2	1,2	103,2	1,2	84,9
dont vins de distillation	0,3	87,4	0,2	105,4	0,3	92,1
dont cognac	1,2	81,0	1,0	102,7	1,0	83,2
Autres vins de distillation	0,0	100,0	0,0	100,1	0,0	100,1
Vins de table et de pays	1,6	90,8	1,4	102,4	1,4	93,0
<b>VINS COURANTS</b>	<b>3,1</b>	<b>86,8</b>	<b>2,7</b>	<b>102,7</b>	<b>2,7</b>	<b>89,2</b>
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>46,5</b>	<b>99,0</b>	<b>46,1</b>	<b>98,3</b>	<b>45,3</b>	<b>97,4</b>
Gros bovins	5,8	97,1	5,7	99,7	5,6	96,8
Veaux	1,2	98,2	1,2	94,5	1,2	92,8
Ovins– caprins	0,7	96,8	0,7	99,1	0,7	95,9
Equidés	0,1	50,0	0,0	181,7	0,1	90,9
Porcins	2,9	99,8	2,9	121,6	3,6	121,4
<b>BETAIL</b>	<b>10,8</b>	<b>97,5</b>	<b>10,6</b>	<b>105,5</b>	<b>11,1</b>	<b>102,8</b>
Volailles	3,3	98,6	3,2	102,9	3,3	101,4
Œufs	1,5	96,5	1,5	95,5	1,4	92,2
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,8</b>	<b>97,9</b>	<b>4,7</b>	<b>100,6</b>	<b>4,7</b>	<b>98,5</b>
Lait et produits laitiers	9,6	100,9	9,6	103,5	10,0	104,5
dont lait	9,2	100,9	9,2	103,6	9,6	104,5
dont produits laitiers	0,4	100,7	0,4	102,6	0,4	103,3
Autres produits de l'élevage	0,7	92,9	0,6	101,7	0,6	94,5
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>10,3</b>	<b>100,3</b>	<b>10,3</b>	<b>103,4</b>	<b>10,6</b>	<b>103,8</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>25,9</b>	<b>98,7</b>	<b>25,6</b>	<b>103,7</b>	<b>26,5</b>	<b>102,4</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>72,4</b>	<b>98,9</b>	<b>71,7</b>	<b>100,2</b>	<b>71,8</b>	<b>99,2</b>
Activités principales de travaux agricoles	4,6	103,8	4,8	101,3	4,9	105,2
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,5	0,2	101,5
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>	<b>4,9</b>	<b>103,7</b>	<b>5,0</b>	<b>101,3</b>	<b>5,1</b>	<b>105,1</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>77,3</b>	<b>99,2</b>	<b>76,7</b>	<b>100,3</b>	<b>77,0</b>	<b>99,5</b>
dont production des activités secondaires	2,5	88,5	2,2	102,6	2,3	90,8

**Tableau A2 - 2019 : Subventions sur les produits (En millions d'euros)**

<b>A2 – SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS</b> en millions d'euros	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Blé dur	6	88,0	5,5	108,6	6	95,5
Blé tendre						
Maïs					1,0	
Orge						
Autres céréales	0	80,0	0,4	125,0	0	100,0
<b>CEREALES</b>	<b>7</b>	<b>87,4</b>	<b>5,9</b>	<b>126,6</b>	<b>7</b>	<b>110,7</b>
Oléagineux	5	107,5	5,8	92,6	5	99,6
Protéagineux	48	122,2	58,8	97,5	57	119,1
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74	110,9	82,0	90,3	74	100,1
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>128</b>	<b>115,0</b>	<b>146,7</b>	<b>93,3</b>	<b>137</b>	<b>107,3</b>
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>						
Légumes frais	12	102,5	12,5	101,5	13	104,0
Plantes et fleurs	1,4	99,4	1,3	99,9	1,3	99,3
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>14</b>	<b>102,2</b>	<b>13,9</b>	<b>101,3</b>	<b>14</b>	<b>103,5</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>2</b>	<b>100,2</b>	<b>2,3</b>	<b>97,2</b>	<b>2</b>	<b>97,3</b>
<b>FRUITS</b>	<b>147</b>	<b>107,2</b>	<b>158,1</b>	<b>93,7</b>	<b>148</b>	<b>100,5</b>
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
<b>VINS COURANTS</b>						
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>298</b>	<b>109,8</b>	<b>326,8</b>	<b>94,5</b>	<b>309</b>	<b>103,8</b>
Gros bovins	616	97,3	599,6	102,5	614	99,7
Veaux						
Ovins- caprins	127	96,8	122,5	102,4	125	99,0
Equidés						
Porcins	3,3	101,7	3,3	95,6	3,2	97,2
<b>BETAIL</b>	<b>746</b>	<b>97,3</b>	<b>725,4</b>	<b>102,4</b>	<b>743</b>	<b>99,6</b>
Volailles	6	105,6	6,5	108,2	7	114,3
Œufs	0,2	103,3	0,2	254,2	0,4	262,7
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>6</b>	<b>105,5</b>	<b>6,6</b>	<b>111,7</b>	<b>7</b>	<b>117,8</b>
Lait et produits laitiers	89	96,2	85,2	103,4	88	99,5
dont lait	89	96,2	85,2	103,4	88	99,5
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage	0,8	109,2	0,9	110,2	1,0	120,2
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>89</b>	<b>96,2</b>	<b>85,2</b>	<b>103,4</b>	<b>88</b>	<b>99,5</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>841</b>	<b>97,2</b>	<b>817,3</b>	<b>102,6</b>	<b>839</b>	<b>99,7</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>1 138</b>	<b>100,5</b>	<b>1 144,1</b>	<b>100,3</b>	<b>1 147</b>	<b>100,8</b>
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>						
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>1 138</b>	<b>100,5</b>	<b>1 144,1</b>	<b>100,3</b>	<b>1 147</b>	<b>100,8</b>
dont production des activités secondaires						

**Tableau A3 - 2019 : Production au prix de base (En milliards d'euros)**

A3 – PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Blé dur	0,3	88,0	0,3	109,1	0,3	96,0
Blé tendre	6,0	115,9	6,9	91,1	6,3	105,7
Mais	2,1	105,6	2,2	93,3	2,1	98,6
Orge	1,9	122,7	2,3	80,1	1,8	98,3
Autres céréales	0,4	119,0	0,4	95,3	0,4	113,4
<b>CEREALES</b>	<b>10,6</b>	<b>114,4</b>	<b>12,2</b>	<b>90,0</b>	<b>10,9</b>	<b>102,9</b>
Oléagineux	2,3	79,6	1,8	104,3	1,9	83,1
Protéagineux	0,2	122,2	0,3	97,2	0,2	118,8
Tabac	0,0	79,1	0,0	85,9	0,0	67,9
Betteraves industrielles	0,8	96,8	0,8	96,8	0,7	93,7
Autres plantes industrielles	0,8	108,6	0,9	84,4	0,7	91,7
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>4,1</b>	<b>90,6</b>	<b>3,7</b>	<b>97,6</b>	<b>3,6</b>	<b>88,5</b>
Maïs fourrage	0,9	95,6	0,9	109,3	1,0	104,4
Autres fourrages	4,3	98,0	4,2	108,7	4,5	106,5
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>5,2</b>	<b>97,5</b>	<b>5,1</b>	<b>108,8</b>	<b>5,5</b>	<b>106,1</b>
Légumes frais	3,1	102,5	3,2	103,1	3,3	105,7
Plantes et fleurs	2,9	97,8	2,8	101,0	2,9	98,8
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>6,0</b>	<b>100,2</b>	<b>6,0</b>	<b>102,1</b>	<b>6,2</b>	<b>102,3</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>3,4</b>	<b>112,3</b>	<b>3,8</b>	<b>103,2</b>	<b>4,0</b>	<b>115,9</b>
<b>FRUITS</b>	<b>3,2</b>	<b>105,2</b>	<b>3,4</b>	<b>97,5</b>	<b>3,3</b>	<b>102,6</b>
Vins de champagne	3,1	83,3	2,6	101,9	2,6	84,9
dont vins calmes	2,4	81,3	2,0	101,6	2,0	82,6
dont champagne	0,7	90,4	0,6	102,9	0,6	93,0
Autres vins d'appellation	8,1	86,2	7,0	96,7	6,7	83,4
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>	<b>11,2</b>	<b>85,4</b>	<b>9,6</b>	<b>98,1</b>	<b>9,4</b>	<b>83,8</b>
Vins pour eaux de vie AOC	1,5	82,2	1,2	103,2	1,2	84,9
dont vins de distillation	0,3	87,4	0,2	105,4	0,3	92,1
dont cognac	1,2	81,0	1,0	102,7	1,0	83,2
Autres vins de distillation	0,0	100,0	0,0	100,1	0,0	100,1
Vins de table et de pays	1,6	90,8	1,4	102,4	1,4	93,0
<b>VINS COURANTS</b>	<b>3,1</b>	<b>86,8</b>	<b>2,7</b>	<b>102,7</b>	<b>2,7</b>	<b>89,2</b>
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>46,8</b>	<b>99,1</b>	<b>46,4</b>	<b>98,3</b>	<b>45,6</b>	<b>97,4</b>
Gros bovins	6,4	97,1	6,3	100,0	6,3	97,0
Veaux	1,2	98,2	1,2	94,5	1,2	92,8
Ovins– caprins	0,9	96,8	0,8	99,6	0,8	96,3
Equidés	0,1	50,0	0,0	181,7	0,1	90,9
Porcins	2,9	99,8	2,9	121,6	3,6	121,4
<b>BETAIL</b>	<b>11,6</b>	<b>97,5</b>	<b>11,3</b>	<b>105,3</b>	<b>11,9</b>	<b>102,6</b>
Volailles	3,3	98,6	3,2	102,9	3,3	101,4
Œufs	1,5	96,5	1,5	95,5	1,4	92,2
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,8</b>	<b>97,9</b>	<b>4,7</b>	<b>100,6</b>	<b>4,7</b>	<b>98,5</b>
Lait et produits laitiers	9,7	100,8	9,7	103,5	10,1	104,4
dont lait	9,2	100,8	9,3	103,6	9,7	104,5
dont produits laitiers	0,4	100,7	0,4	102,6	0,4	103,3
Autres produits de l'élevage	0,7	92,9	0,6	101,7	0,7	94,5
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>10,3</b>	<b>100,3</b>	<b>10,4</b>	<b>103,4</b>	<b>10,7</b>	<b>103,7</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>26,7</b>	<b>98,7</b>	<b>26,4</b>	<b>103,7</b>	<b>27,4</b>	<b>102,3</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>73,6</b>	<b>98,9</b>	<b>72,8</b>	<b>100,2</b>	<b>73,0</b>	<b>99,2</b>
Activités principales de travaux agricoles	4,6	103,8	4,8	101,3	4,9	105,2
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,5	0,2	101,5
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>	<b>4,9</b>	<b>103,7</b>	<b>5,0</b>	<b>101,3</b>	<b>5,1</b>	<b>105,1</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>78,4</b>	<b>99,2</b>	<b>77,8</b>	<b>100,3</b>	<b>78,1</b>	<b>99,6</b>
dont production des activités secondaires	2,5	88,5	2,2	102,6	2,3	90,8

**Tableau A4 - 2019 : Consommations intermédiaires (En millions d'euros)**

	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Semences et plants	2 495	103,7	2 587	100,1	2 589	103,8
Énergie et lubrifiants	4 131	100,3	4 145	99,4	4 122	99,8
Engrais et amendements	3 455	99,3	3 431	109,0	3 738	108,2
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 080	98,9	3 045	97,5	2 970	96,4
Dépenses vétérinaires	1 405	100,0	1 405	102,5	1 441	102,5
Aliments pour animaux	14 483	100,5	14 560	104,1	15 163	104,7
<i>dont : intraconsommés</i>	6 601	100,9	6 660	105,5	7 028	106,5
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7 882	100,2	7 900	103,0	8 136	103,2
Entretien du matériel	3 683	100,8	3 712	102,8	3 817	103,6
Entretien des bâtiments	333	103,0	344	102,0	350	105,1
Services de travaux agricoles	4 647	103,8	4 826	101,3	4 889	105,2
Autres biens et services	7 159	102,1	7 306	100,7	7 359	102,8
<i>dont : SIFIM</i>	750	100,0	750	93,8	703	93,7
<b>Total</b>	<b>44 871</b>	<b>101,1</b>	<b>45 362</b>	<b>102,4</b>	<b>46 438</b>	<b>103,5</b>

**Tableau A5 - 2019 : Compte de production (En milliards d'euros)**

	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
<b>Production</b>	<b>78,4</b>	<b>99,6</b>	<b>78,1</b>
(-) Consommations intermédiaires	44,9	103,5	46,4
<b>(=) Valeur ajoutée brute</b>	<b>33,6</b>	<b>94,3</b>	<b>31,7</b>

**Tableau A6 - 2019 : Compte d'exploitation (En milliards d'euros)**

	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>33,6</b>	<b>94,3</b>	<b>31,7</b>
(+) Subventions d'exploitation	8,3	100,0	8,3
(-) Autres impôts sur la production	1,6	103,4	1,7
<i>dont : Impôts fonciers</i>	1,0	101,9	1,0
<i>dont : Autres</i>	0,6	105,6	0,7
<b>(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>40,2</b>	<b>95,1</b>	<b>38,3</b>
(-) Rémunération des salariés	8,0	101,2	8,1
Salaires	6,5	105,5	6,9
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,5	83,0	1,3
<b>(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>32,2</b>	<b>93,6</b>	<b>30,1</b>

**Tableau A7 - 2019 : Compte de revenu d'entreprise (En milliards d'euros)**

	<b>COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE</b>	<b>Valeur 2018</b>	<b>Indice de valeur</b>	<b>Valeur 2019</b>
	<b>Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>32,2</b>	<b>93,6</b>	<b>30,1</b>
(-)	Intérêts <sup>1</sup>	0,5	94,3	0,5
	(pour mémoire : Intérêts dus par la branche)	1,2	94,3	1,1
(-)	Charges locatives nettes <sup>2</sup>	2,6	95,1	2,4
(=)	<b>Résultat brut de la branche agricole</b>	<b>29,1</b>	<b>93,4</b>	<b>27,2</b>

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

**Tableau A8 - 2019 : Indicateurs de résultat brut**

	<b>Évolution 2019/ 2018 (en %)</b>	
	<b>en valeur</b>	<b>en termes réels**</b>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>-4,9</b>	<b>-6,1</b>
par actif	-4,1	-5,3
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>-6,6</b>	<b>-7,7</b>
par actif non salarié	-4,4	-5,7
Évolution du prix du PIB	1,3	
Évolution du nombre d'UTA* totales	-0,8	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	-2,2	

\* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

**Tableau A9 - 2019 : Consommation de capital fixe (En milliards d'euros)**

	<b>Valeur 2018</b>	<b>Indice de valeur</b>	<b>Valeur 2019</b>
Consommation de capital fixe	10,6	101,7	10,8

**Tableau A10 - 2019 : Indicateurs de résultat net**

	<b>Évolution 2019/ 2018 (en %)</b>	
	<b>en valeur</b>	<b>en termes réels**</b>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>-7,3</b>	<b>-8,4</b>
par actif	-6,5	-7,7
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>-11,3</b>	<b>-12,4</b>
par actif non salarié	-9,3	-10,4

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.



## Les révisions de compte

En dehors des changements de base, les comptes d'une même année font l'objet de quatre estimations, en fonction des sources disponibles. La version **prévisionnelle** est présentée en décembre de l'année en cours, la version **provisoire** en juin de l'année n+1, la version **semi-définitive** en juin n+2 et la version **définitive** en juin n+3. Sont retracées ici les révisions des comptes publiés dans ce volume par rapport à la version de la campagne de comptes précédente pour deux indicateurs :

**La valeur ajoutée brute au coût des facteurs** de la branche agricole, qui est égale à :

valeur ajoutée brute + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production.

**Le résultat brut** de la branche agricole, qui est égal à :

valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole - rémunération des salariés - intérêts - charges locatives nettes.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est exprimée par UTA (unité de travail annuel, équivalent temps plein de l'agriculture) et le résultat brut de la branche agricole par UTANS (unité de travail annuel non salarié). Ils sont exprimés en termes réels, c'est-à-dire déflatés par l'évolution du prix du PIB.

### Le compte 2019 définitif

Dans le compte définitif 2019, les évolutions de la production en valeur hors subventions sont peu révisées, de - 0,1 point. Les consommations intermédiaires sont également peu révisées, de + 0,1 point. Par conséquent, l'évolution de la valeur ajoutée brute est un peu revue à la baisse de 0,2 point, à - 6,7 % .

L'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est abaissée de - 4,7 % à - 4,9 %.

Ainsi, l'évolution du résultat brut de la branche agricole passe de - 6,3 % à - 6,6 %.

L'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est abaissée de 0,2 point de pourcentage, à - 5,3 %. Le résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est révisé de 0,3 point de pourcentage, à - 5,7 %.

### Le compte 2020 semi-définitif

Dans le compte semi-définitif 2020, la baisse de la production en valeur hors subventions est réduite par rapport à la version provisoire du compte à - 1,5 % contre - 1,9 %. La production animale a été rehaussée (+ 0,3 point), ainsi que la production de services (+ 5,1 points).

L'évolution des consommations intermédiaires a été revue à la hausse de - 2,0 % à - 0,9 %. L'intégration des données du RICA et la mise à jour d'autres données sur les intrants conduit à réviser un certain nombre de postes : les dépenses d'engrais et amendement, d'énergie et lubrifiants et de services de travaux agricoles sont rehaussées, tandis que l'alimentation pour animaux est révisée à la baisse.

La révision à la hausse sur les consommations intermédiaires étant plus importante que celle sur la production, l'évolution de la valeur ajoutée est revue à la baisse de 0,6 point, à - 2,4 %.

L'évolution des subventions d'exploitation est révisée à la hausse de 5,2 points, du fait de l'intégration des aides covid distribuées par le fonds de solidarité lors de la crise sanitaire. Ainsi, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est rehaussée de 0,8 point, à - 1,8 %.

Du fait de la révision à la baisse de la rémunération des salariés, l'évolution du résultat brut de la branche agricole est révisé à la hausse de 1,6 point, de - 2,9 % à - 1,3 %.

La baisse de l'emploi agricole total a été revue à - 3,4 % au lieu de - 1,7 % du fait de la révision de l'emploi agricole non salarié à la baisse (de - 2,1 % à - 4,0 %).

L'évolution du prix du PIB passe de + 2,5 % à + 2,7 %.

Dans le compte semi-définitif 2020, compte tenu des révisions sur l'emploi, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est estimée à - 1,1 % au lieu de - 3,3 %, celle du résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est rehaussée à + 0,1 % au lieu de - 3,3 %.

### Le compte 2021 provisoire

Dans la version provisoire du compte 2020, la baisse de production hors subventions a été légèrement ré-estimée à la hausse, à + 7,7 % contre + 7,5 % dans le compte prévisionnel.

**Tableau A11 : révisions entre le compte prévisionnel et le compte provisoire de la production, des consommations intermédiaires et de la valeur ajoutée brute**

	Compte provisoire				Compte prévisionnel		
	Valeur en millions d'€	Évolutions en %			Évolutions en %		
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur
Production hors subvention	81605	-0,8	8,6	7,7	-1,1	8,7	7,5
Production au prix de base	82728	-0,8	8,5	7,6	-1,1	8,6	7,4
Consommations intermédiaires	47506	0,2	3,1	3,3	-0,7	3,5	2,8
Valeur ajoutée brute	35222	-2,3	16,7	13,9	-1,6	16,0	14,2

L'évolution des consommations intermédiaires a également été rehaussée de + 2,8 % à - 3,3 % du fait des postes énergies et lubrifiants et aliments pour animaux achetés en dehors de la branche .

Compte tenu de la révision à la hausse légèrement plus importante sur les consommations intermédiaires que sur la production, l'évolution 2021 de la valeur ajoutée brute est abaissée de 0,3 point à + 13,9 %.

L'évolution des subventions d'exploitation est révisée à la hausse de 2,3 points, à + 2,2 % du fait de l'intégration des aides versées par le fonds de solidarité lors de la crise sanitaire.

Après prise en compte des subventions d'exploitation et des impôts sur la production, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est révisée de + 0,3 points, à 11,8 %.

L'évolution des effectifs totaux a été abaissée à - 1,4 % au provisoire contre - 0,2 % au prévisionnel du fait de la révision à baisse de l'emploi salarié (+ 0,8 % contre + 1,9 % au prévisionnel) et de l'emploi non salarié (- 2,8 % contre - 1,5 % au prévisionnel).

L'évolution du prix du PIB est revue de + 0,5 % à + 1,7 %.

La hausse de valeur ajoutée au coût des facteurs par actif agricole en termes réels est ainsi relevée, à + 11,5 % contre + 11,2 %.

Du fait de la révision à la baisse sur l'emploi salarié, l'évolution du résultat brut de la branche agricole est rehaussée de 0,6 point à + 16,6 %. Par actif non salarié en termes réels, elle est réévaluée à + 18,0 % contre + 17,1 %.

### Bilan des révisions des comptes

**Tableau A12 : Évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels**

	2019		2020		2021	
	brut	net	brut	net	brut	net
Prévisionnel	-5,9	-7,8	-6,5	-7,6	11,2	17,4
Provisoire	-4,3	-6,4	-3,3	-5,0	11,5	15,4
Semi-définitif	-5,1	-7,4	-1,1	-2,0		
Définitif	-5,3	-7,7				

**Tableau A13 : Évolution du résultat de la branche agricole par actif non salarié en termes réels**

	2019		2020		2021	
	brut	net	brut	net	brut	net
Prévisionnel	-6,6	-10,6	-8,5	-11,8	17,1	31,1
Provisoire	-4,7	-8,6	-3,3	-6,2	-2,3	-5,3
Semi-définitif	-5,4	-10,1	0,1	-1,2		
Définitif	-5,7	-10,4				

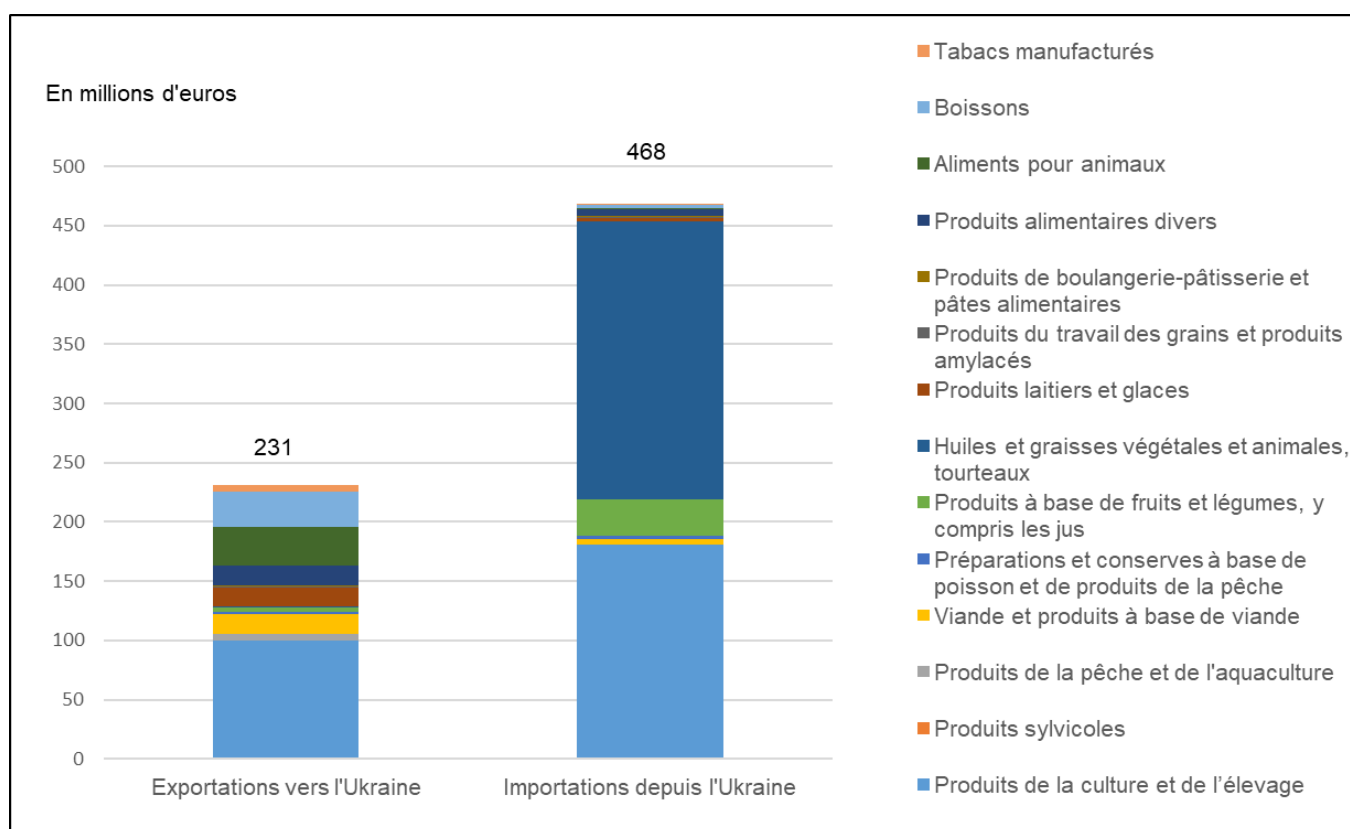
## Fiche : Les échanges commerciaux de produits agricoles entre la France et l'Ukraine

En 2021, la France exporte pour 1,2 Md€ vers l'Ukraine, dont 19 % d'exportations en produits agricoles et agroalimentaires. Elle importe pour 0,9 Md€, dont plus de la moitié sont des importations de produits agricoles et agroalimentaires, si bien que le solde commercial pour ce type de produit est déficitaire, de 237 M€ en 2021.

Les exportations en produits agricoles et agroalimentaires de la France vers l'Ukraine s'élèvent à 231 M€. Le poste des « produits de la culture et de l'élevage » représente 43 % de ces exportations. Dans ce poste, la part des livraisons « des graines de tournesol destinées à l'ensemencement » en constitue 53 %, soit plus de la moitié des échanges. Les postes « Aliments pour animaux » et « Boissons » correspondent respectivement à 14 % et 13 % des exportations agricoles et agroalimentaires.

Les importations en produits agricoles et agroalimentaires depuis l'Ukraine s'élèvent à 468 M€. Le poste des « huiles et graisse végétales et animales, tourteaux » représente la moitié de ces importations. Ce sont les « huiles de tournesol » et les « tourteaux et résidus » qui sont principalement importés par la France, à hauteur respectivement de 60 % et 40 % de ce poste. Le part des « produits de la culture et de l'élevage » représente 39 % des importations de produits agricoles ou agroalimentaires, les « graines de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique » en étant le principal produit.

**Graphique : Les échanges commerciaux en produits agricoles et agroalimentaires entre la France et l'Ukraine en 2021**



Source : Douanes

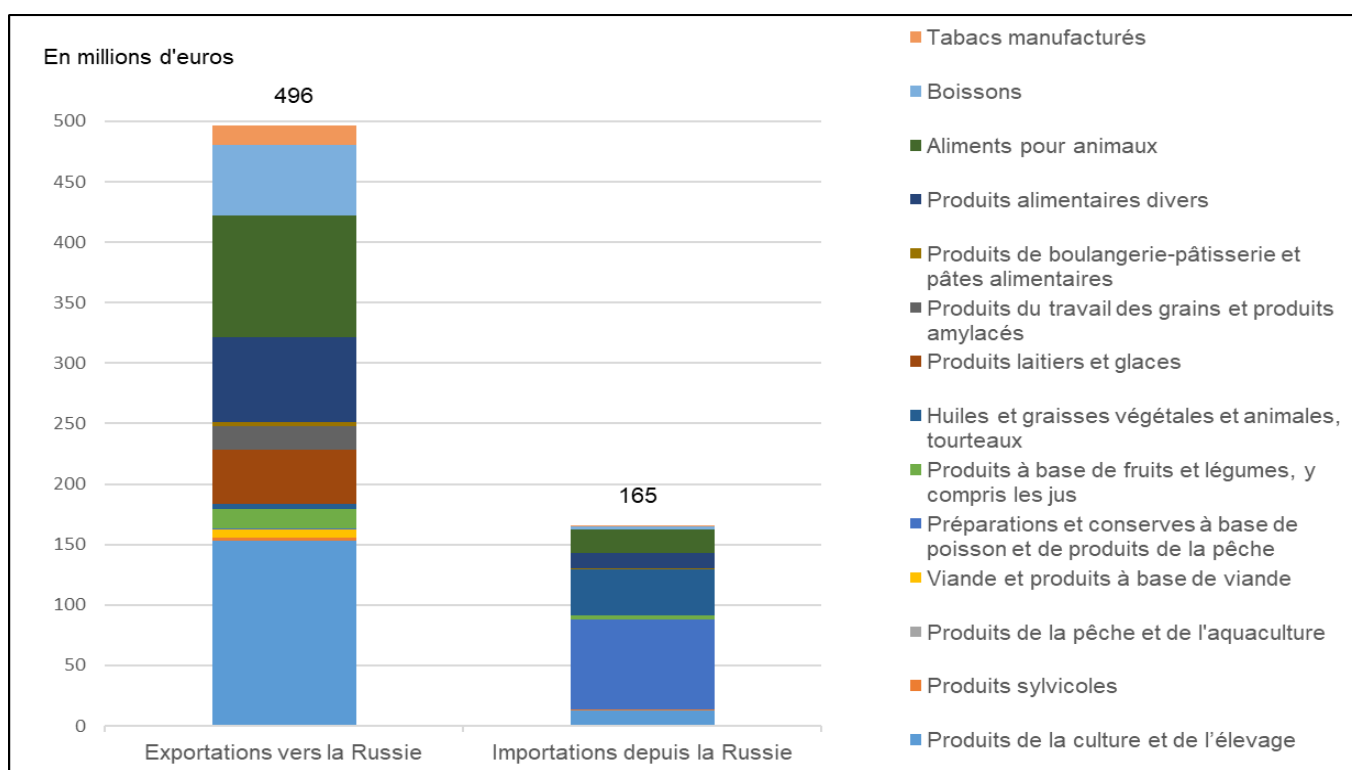
## Fiche : Les échanges commerciaux de produits agricoles entre la France et la Russie

En 2021, les exportations en produits agricoles et agroalimentaires de la France vers la Russie s'élèvent à 496 M€, et les importations en provenance de la Russie représentent 165 M€, soit un solde commercial excédentaire, au profit de la France.

Les produits agricoles et agroalimentaires exportés par la France représentent 7,7 % des exportations totales, sur un montant global de 6,4 Md€, dont plus d'un quart est lié à la construction aéronautique et spatiale. Avec 31 % de l'ensemble des exportations en produits agricoles et agroalimentaires, les « produits de la culture et de l'élevage » est le premier poste exportateur. Dans ce dernier, les « graines de tournesol destinées à l'ensemencement » constituent près d'un tiers de la valeur des échanges, suivis par les « Œufs fertilisés de dindes ou d'oies domestiques, destinés à l'incubation » pour un cinquième. Les « aliments pour animaux » constituent le second poste exportateur, avec 20 % des exportations, les deux tiers de ce poste étant de l'alimentation pour animaux domestiques.

Les produits agricoles et agroalimentaires ne représentent que 1,6 % du total des importations depuis la Russie (10,1 Md€), les trois quarts étant des ventes d'hydrocarbures et produits pétroliers. Les « préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche » en constituent le premier poste avec 45 % du total des importations depuis la Russie en produits agricoles et agroalimentaires. Les filets de lieu représentent un tiers de ce poste. Les « huiles et graisses végétales et animales, tourteaux » constituent le second poste de ces importations (23 %). Enfin, les « aliments pour animaux » représentent 12 % des produits agricoles et agroalimentaires importés par la France depuis la Russie, l'alimentation pour chiens et chats en constituant l'essentiel.

### Graphique : Les échanges commerciaux en produits agricoles et agroalimentaires entre la France et la Russie en 2021



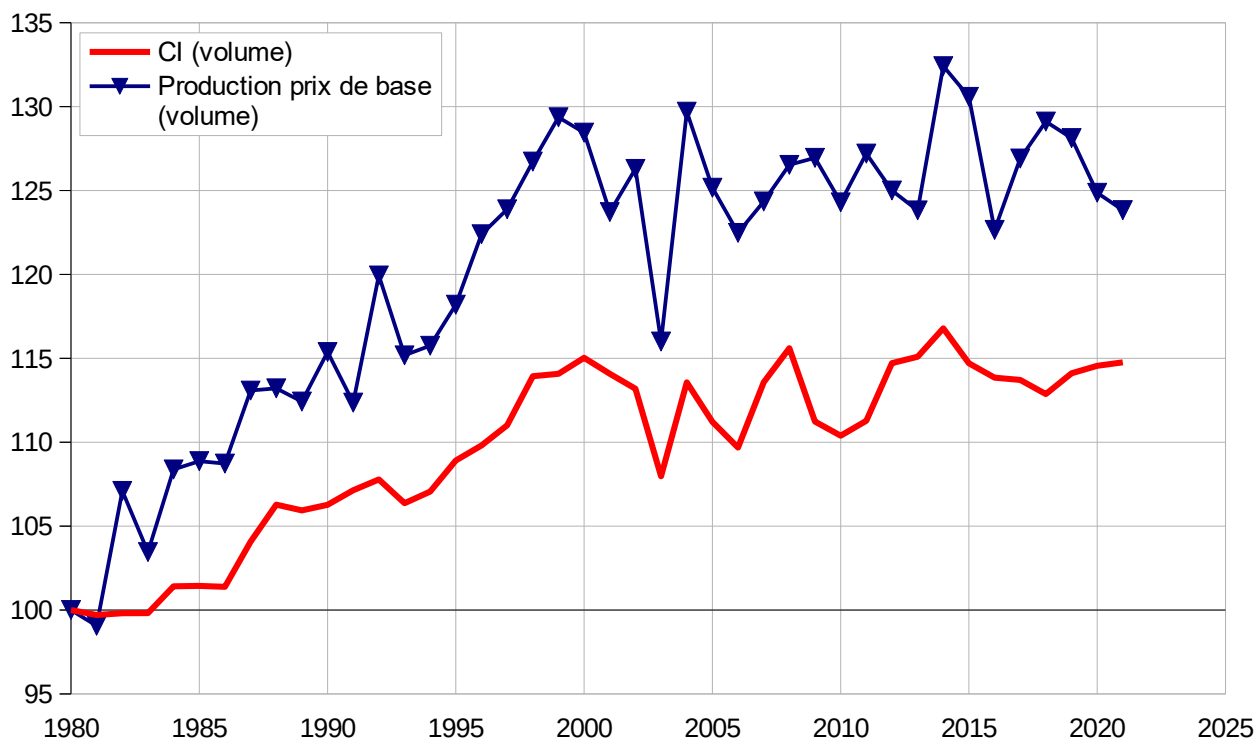
Source : Douanes

## Nomenclature de produits française (CPF rév. 2.1)

Produits agricoles bruts	01.1 Cultures non permanentes 01.2 Cultures permanentes 01.3 Plants : plants de pépinière, bulbes, tubercules et rhizomes, boutures et greffons ; blanc de champignon 01.4 Produits de l'élevage
Céréales	01.11.1 Blé 01.11.2 Maïs 01.11.3 Orge, seigle et avoine 01.11.4 Sorgho, millet et autres céréales 01.11.5 Paille et balles de céréales
Oléagineux	01.12 Riz, non décortiqué 01.11.8 Fèves de soja et arachides 01.11.9 Autres oléagineux
Légumes	01.11.6 Légumes à cosse, verts 01.11.7 Légumes à cosse, secs 01.13.1 Légumes à feuilles ou à tiges 01.13.3 Autres légumes à fruits 01.13.4 Légumes à racine, à bulbe ou à tubercules 01.13.5 Racines et tubercules à amidon ou inuline comestibles 01.13.6 Plants et semences potagers, à l'exclusion des semences de betteraves 01.13.8 Champignons et truffes 01.13.9 Légumes frais n.c.a.
Fruits	01.13.2 Melon 01.21 Raisin 01.22 Fruits tropicaux et subtropicaux 01.23 Agrumes 01.24 Fruits à pépins et à noyau 01.25 Autres fruits d'arbres ou d'arbustes et fruits à coque 01.26 Fruits oléagineux
Produits animaux	01.4 Produits de l'élevage
Café, thé, cacao	01.27 Plantes à boisson
Autres	01.30.10 Plants : plants de pépinière, bulbes, tubercules e 01.13.71 Betteraves à sucre 01.13.72 Semences de betteraves à sucre 01.14 Cannes à sucre 01.15 Tabac brut etc

## Graphiques sur longue période

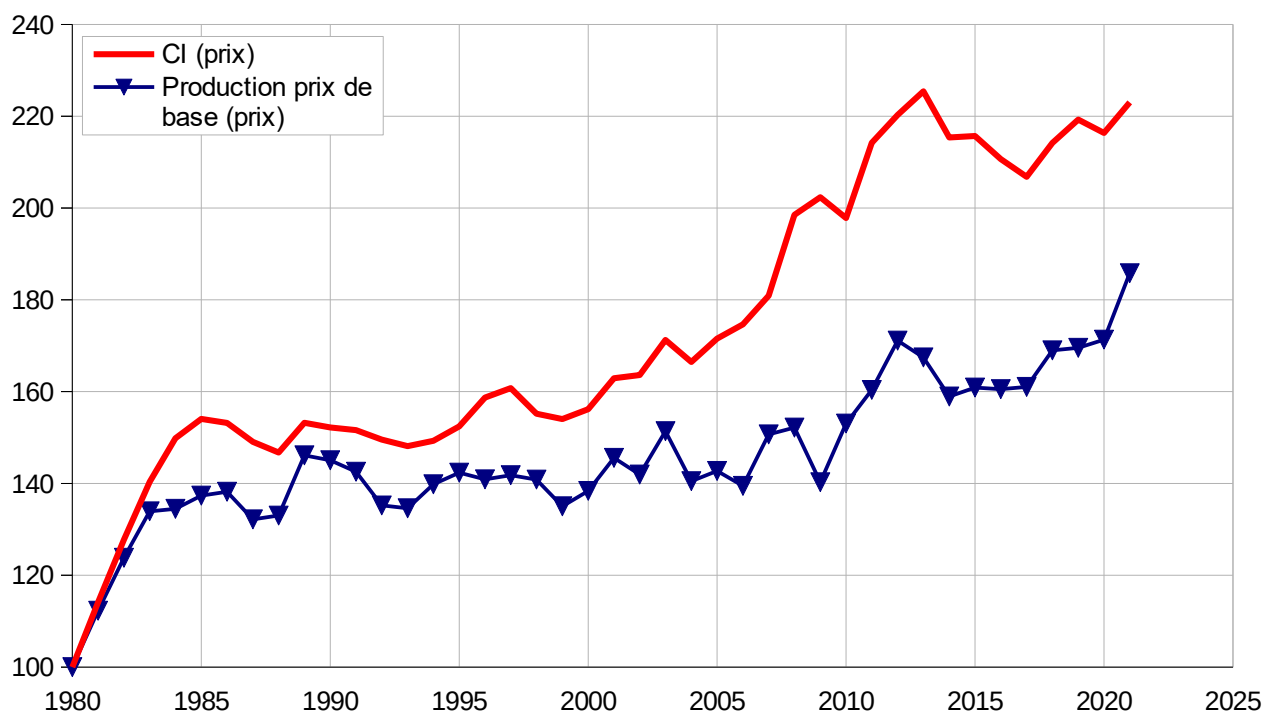
**Graphique 1 : Production agricole (prix de base) et consommations intermédiaires, en volume**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

Base 100 : 1980

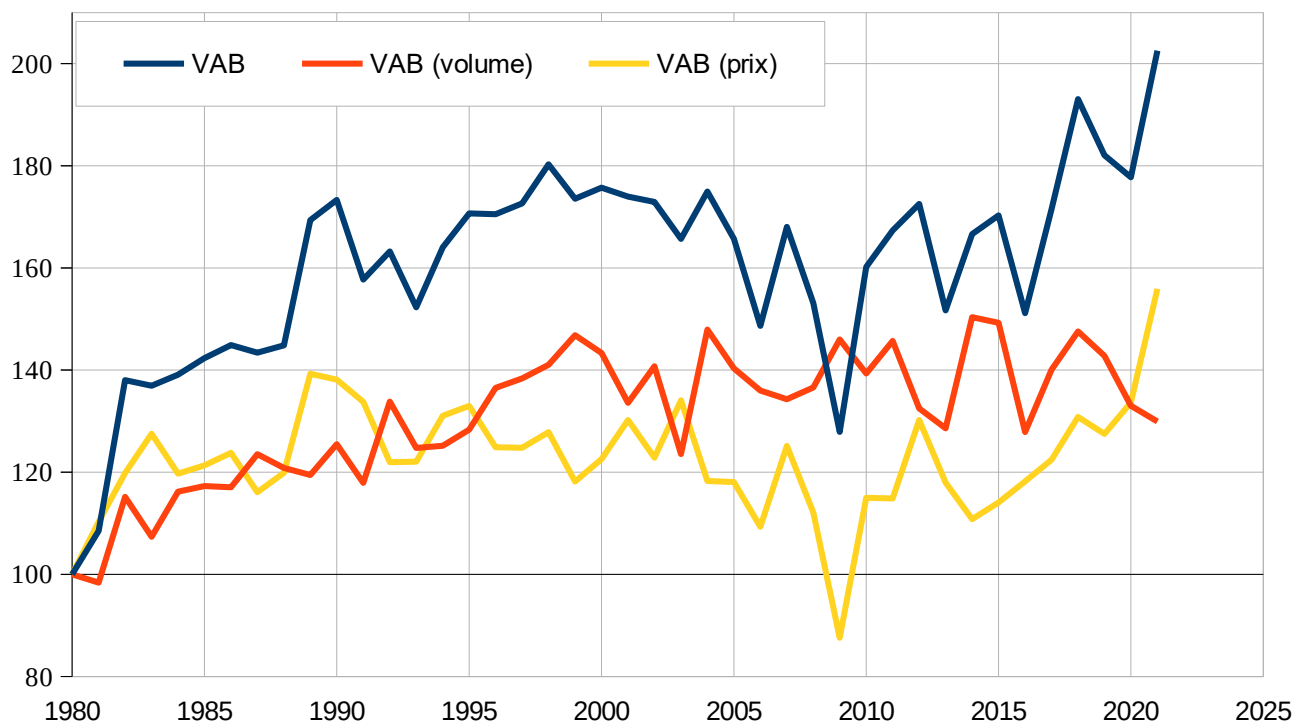
**Graphique 2 : Prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

Base 100 en 1980

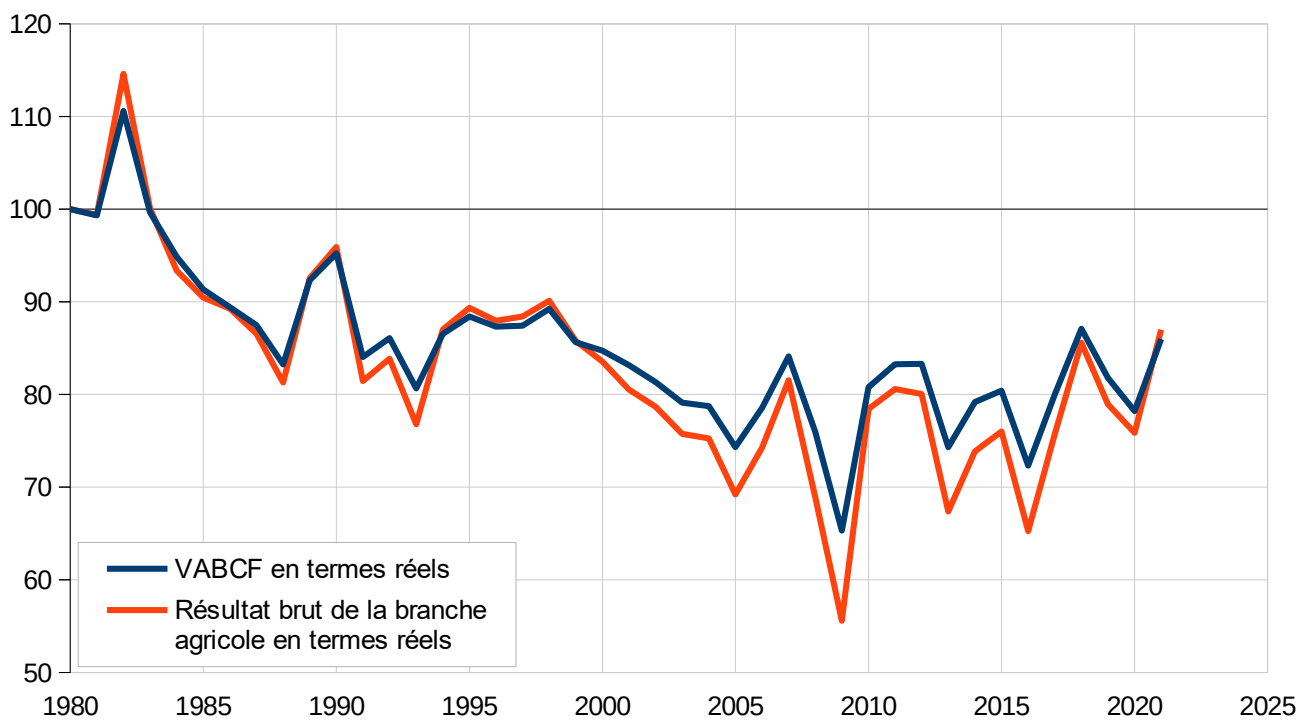
**Graphique 3 : Partage volume-prix de la valeur ajoutée brute de la branche agricole**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

Base 100 en 1980

**Graphique 4 : VABCF et résultat brut de la branche agricole en termes réels**

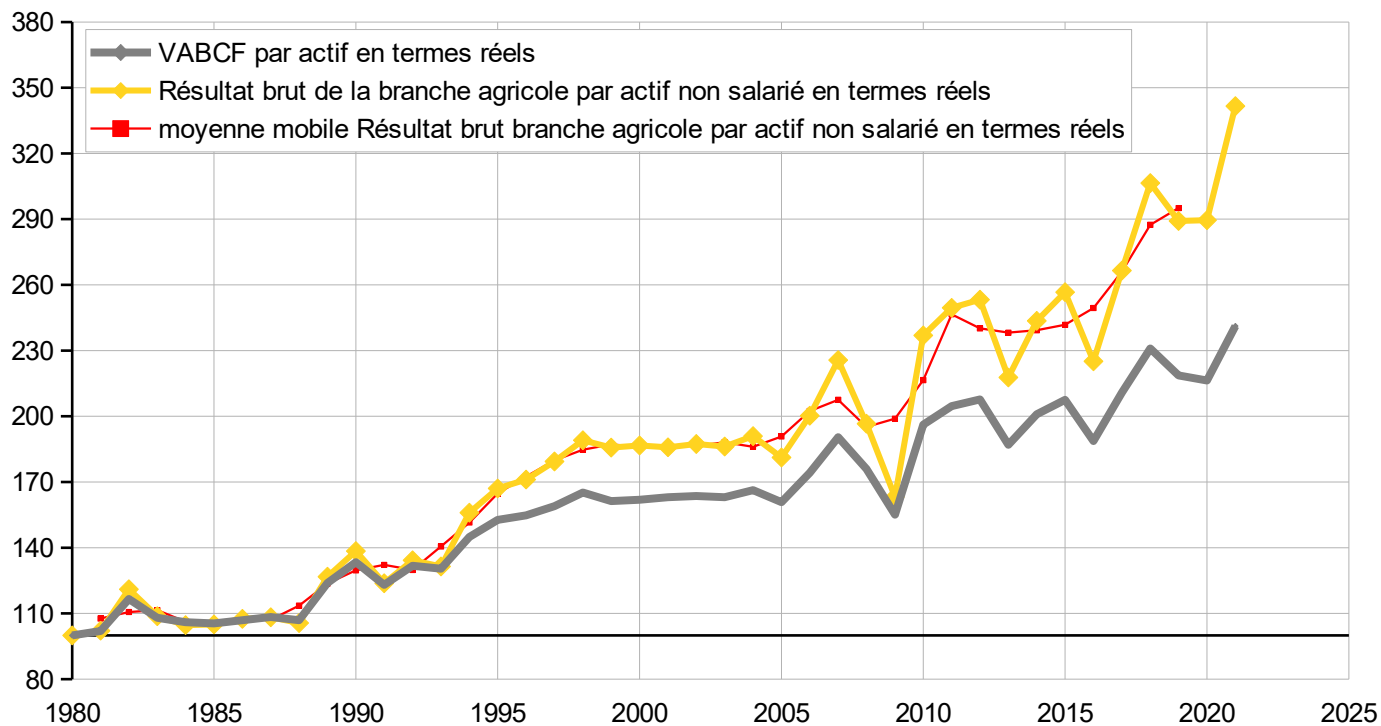


Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

Base 100 en 1980



**Graphique 5 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié**



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 3 juin 2022

Base 100 en 1980

## Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole

Le compte spécifique de la branche agricole, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon. Elle **exclut donc la sylviculture et la pêche**.

- La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, **plus les subventions sur les produits** qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Ce prix est déterminé au cours de la campagne de commercialisation, qui commence à la date de la récolte et se termine avant la récolte suivante dans le cas des productions végétales. Dans le cas des productions animales, la campagne de commercialisation correspond de fait à l'année civile, période de référence des comptes.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées **en subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

- Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

- La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Les durées de vie des actifs sont des durées de vie économique et non fiscale. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie. **L'estimation de ce poste est délicate**, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées.

*Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

- La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte les subventions d'exploitation nettes des impôts sur la production. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA), au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur**. L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein). Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée – salaires – cotisations sociales sur les salaires – intérêts versés – charges locatives. Il peut être rapporté au nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein). Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS). Il est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut.

## Comptes de la branche agricole

### Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM) <b>Valeur ajoutée (brute/nette)<sup>2</sup></b>	<b>Production au prix de base<sup>1</sup></b>
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

### Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production – Impôts fonciers – Autres <b>Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)</b>	<b>Valeur ajoutée (brute/nette)</b> Subventions d'exploitation (y c. bonifications d'intérêts)
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés – Salaires bruts – Cotisations sociales à la charge des employeurs <b>Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/ net)</b>	<b>Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs</b>
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

### Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage) <b>Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)</b>	<b>Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)</b>
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Évolution du nombre d'UTA <sup>3</sup> totales	(3)
Évolution du nombre d'UTA <sup>3</sup> non salariées	(4)
Évolution du prix du PIB	(5)

### Indicateurs de résultat bruts (évolution en %)

	En valeur	En termes réels <sup>4</sup>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	(1)	(1) / (5)
par actif	(1) / (3)	(1) / (3) / (5)
<b>Résultat de la branche agricole</b>	(2)	(2) / (5)
par actif non salarié	(2) / (4)	(2) / (4) / (5)

### Indicateurs de résultat nets (évolution en %)

	En valeur	En termes réels <sup>4</sup>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>		
par actif		(A)
<b>Résultat de la branche agricole</b>		(C)
par actif non salarié		(B)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), Net entrepreneurial income of agriculture (« revenu net de la branche agricole ») (indicateur C).

1 Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2 Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

3 UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

4 Déflatés par l'indice de prix du PIB.

## Liens vers Internet

---

Le contexte européen

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data>

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

Compte national de l'Agriculture, *chiffres détaillés*

<https://insee.fr/fr/statistiques/4996790?sommaire=4996819>

<https://www.insee.fr/fr/recherche?q=Compte+de+l%27agriculture+en+2020&debut=0>

Méthodologie des comptes nationaux en base 2014

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1030/>

Comptes nationaux annuels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6438793>

Comptes nationaux trimestriels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6043936>